



# Les migrants

## Lettre 100 aux cercles de silence

Février 2025

L'Espagne montre qu'il y a une autre façon d'accueillir les migrants, et montre clairement – ce qui a été annoncé de nombreuses fois, depuis des années – qu'ouvrir la possibilité de travailler aux migrants, contribue à améliorer la production et à la consommation, et le produit intérieur brut.

Les décès par noyade n'ont jamais été aussi nombreux, depuis que le Royaume-Uni et la France ont signé un accord pour éviter le passage de personnes migrantes atteignant l'Angleterre. Mais il y a toujours autant de personnes qui arrivent au Royaume-Uni.

François Héran, professeur au Collège de France, démographe, spécialiste de l'immigration, indique que la « submersion migratoire » n'est pas une réalité en France.

« L'intelligence artificielle » est employée pour les migrants arrivant dans des pays européens. Malgré les biais et les risques d'erreur. Et les données des migrants indument saisies sur leur smartphone, y contribue largement – malgré l'interdiction européenne de les recueillir.

Par nos cercles de silence, contribuant à faire circuler l'information, nous sommes « appelés à voir et à raconter les histoires de bien, que le mauvais journalisme prétend effacer en ne donnant de la place qu'au mal. » (pape François) En communiquant, nous construisons des ponts, permettant de sauver nos correspondants, de la mer du désespoir de la désinformation. Sachons donc mettre en valeur les multiples actions positives en faveur des émigrés qui sont demandeurs d'écoute et de réalisation mettant en valeur leur capacités à nous étonner et nous diversifier.

La tenue d'un cercle de silence à Sel-de-Bretagne pour manifester son désaccord avec la préfecture, atteste de l'utilité des cercles qui sont tenus dans toute la France.

Michel Girard

### Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE .....	3
Olivet -Orléans.....	3
Cornebarrieu .....	4
Nantes .....	5
CERCLES de SILENCE.....	5
Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt .....	5
Annecy.....	5
Sel-de Bretagne.....	6
Sultz sous Forêts.....	6
FRANCE.....	7
Un nouveau plan de lutte contre les réseaux de passeurs .....	7
Près de 7 000 migrants ont bénéficié de l'aide au "retour volontaire" en 2024 .....	7
Des familles de demandeurs d'asile à la rue saisissent la justice .....	9
Le manque d'informations et l'attrait de l'Angleterre éloignent les migrants de l'asile .....	9

La CNDA et le HCR signent un accord pour renforcer leur collaboration.....	11
"Aucun indicateur ne signale une prétendue submersion migratoire" .....	12
Les mineurs isolés étrangers toujours dans l'impasse d'une prise en charge décente .....	15
Rétablissement de délit de séjour irrégulier ? .....	18
6 500 places d'hébergement pour demandeurs d'asile supprimées .....	19
Plus de 4000 passeurs ont été interpellés en2024 .....	20
Journée de lutte contre le régime de morts aux frontières .....	21
Bayonne .....	21
Berck (Pas-de-Calais) .....	22
Boulogne-sur-Mer.....	23
Bruz (Ille-et-Vilaine).....	24
CALAIS .....	24
Cherbourg-en-cotentin .....	25
Côtes d'Armor .....	26
Hendaye .....	26
Lannion .....	27
Mayotte .....	28
Metz .....	30
Nantes .....	30
Nancy .....	30
Paris .....	31
Rennes.....	33
Rouen.....	34
Uzerche (Corrèze) .....	35
MANCHE .....	36
MEDITERRANEE .....	39
Ocean Viking .....	40
UNION EUROPÉENNE .....	41
Allemagne.....	41
Belgique.....	45
Bulgarie.....	45
Espagne.....	47
Grèce.....	49
Italie .....	50
Vatican .....	53
EUROPE .....	55
Les migrants premières victimes de l'intelligence artificielle .....	55
Bosnie- Herzégovine.....	57

Royaume-Uni.....	57
ASIE.....	59
Inde .....	59
Ouzbékistan .....	59
AFRIQUE .....	60
Côte d’ivoire .....	60
Libye .....	60
Maroc .....	61
Mauritanie.....	62
Niger .....	63
Sénégal - Gambie.....	63
Sénégal.....	64
Soudan .....	64
Syrie.....	65
Tunisie.....	65
AMERIQUE .....	67
Canada .....	67
Saint-Kitts-et-Nevis .....	67
Trinité-et-Tobago .....	68
USA .....	68
INTERNATIONAL .....	70
Les migrants (4,7 % de la main-d’œuvre mondiale): nécessité économique, impératif moral .....	70
TEMOIGNAGE.....	71

## CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

### OLIVET -ORLEANS

#### Un an après son ouverture : "la question du coût et de l'efficacité se pose"

Le centre de rétention administrative (CRA) d'Olivet aura bientôt un an d'existence. C'est le 5 février 2025 qu'a été mis en service ce lieu où sont enfermés des étrangers en situation irrégulière, dans l'attente de leur éventuelle expulsion vers leur pays d'origine. Actuellement, le CRA compte **76 retenus**, pour une capacité théorique de 90 places. Une capacité qui en fait ne peut pas être atteinte, faute d'effectif policier suffisant. A son ouverture, le centre a connu quelques difficultés de fonctionnement. Le sénateur PS du Loiret, s'est rendu sur place vendredi 31 janvier 2025. *"Le rôle d'un parlementaire est de voir comment les choses se passent concrètement sur le terrain, explique-t-il. J'ai déjà visité le CRA d'Olivet une première fois, mais je tenais à revenir pour me rendre compte de l'évolution de la situation."* Une visite qui est de droit pour tout parlementaire (article 719 du code de procédure pénale).

Il faut dire que les premiers mois de fonctionnement du centre de rétention administrative d'Olivet ont été compliqués : trois évasions, un début d'épidémie de gale, un temps de promenade

réduit au minimum par manque d'encadrement, des difficultés d'accès aux soins. Depuis, la situation s'est améliorée. *"On a atteint une certaine normalisation dans le fonctionnement"*, explique au sénateur le commandant chef du CRA d'Olivet. Sur les effectifs d'abord : 121 policiers et huit agents administratifs sont actuellement affectés au centre, il en manque encore 10 par rapport à l'effectif théorique. *"La difficulté, c'est qu'on va de nouveau perdre sept postes par le jeu des mutations, et qu'il faut bien reconnaître qu'il y a un problème d'attractivité pour les recrutements"*, souligne-t-il.

Sur la sécurité ensuite : des barreaux supplémentaires ont été installés sur le site qui est désormais surveillé par 170 caméras. Sur la santé aussi : une convention avec le CHU d'Orléans permet la présence de deux infirmières à plein temps et d'un médecin qui vient le lundi et le jeudi après-midi (il manque deux demi-journées qui ne sont pas pourvues). Reste le problème de l'exiguïté des cours intérieures intégrées aux sept unités de vie : 25 mètres carrés à se partager entre 14 personnes retenues. *"Il y a là clairement un manque d'espace, et nous ne pouvons permettre l'accès à la grande cour de promenade que les après-midi."*

Le chef du CRA accompagne ensuite le sénateur sur les différents lieux du bâtiment : les salles de visio-conférence pour les comparutions devant le tribunal administratif et la cour d'appel, la grand salle de greffe, véritable centre névralgique du CRA, la bagagerie et la lingerie, la petite salle de visite pour les familles (il y a en moyenne quatre visites par jour), la salle de vigie, l'espace occupé par l'association France Terre d'asile, dont la représentante admet que *"cela se passe mieux qu'au début"*. Au cours de cette visite, le sénateur n'aura pas pu échanger avec des retenus (qui sont tous des hommes majeurs).

En revanche, il a pu se pencher sur les chiffres. En un an, le CRA d'Olivet a enregistré un peu plus de 700 admissions, 186 ont effectivement abouti à une expulsion hors du territoire français, soit un taux de reconduite à la frontière de 25%, un taux conforme en fait à la moyenne nationale. Les personnes non expulsées ont été relâchées, faute d'accord diplomatique, notamment avec l'Algérie, premier pays d'origine des personnes retenues à Olivet (40% actuellement). Les autres nationalités sont marocaines, russe, afghane, géorgienne ou de pays africain (Centrafrique, Gabon, Mauritanie, Somalie, etc.). La durée moyenne du séjour au CRA d'Olivet n'est que de 35 jours, loin des 90 jours de durée maximale prévue par la loi.

A l'issue de cette visite qui a duré près de deux heures, le sénateur a un sentiment plutôt mitigé. *"Très honnêtement, même s'il manque encore des policiers, les moyens sont là et on voit bien que tout le monde fait en sorte que cela se passe le mieux possible. Après, cela ne résout pas le problème plus global de l'efficacité et du coût de ce dispositif. C'est de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers d'euros par an et par personne retenue, pour un taux de reconduite qui reste faible, et alors qu'on manque de policiers sur le terrain."* Et de conclure : *"Il y a un problème avec certains pays, à commencer par l'Algérie, et on ne traitera ce problème qu'avec un vrai travail diplomatique. Et non pas par des injonctions ou des rodомontades qui n'aboutissent à rien."*

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-centre-de-retention-administrative-d-olivet-a-un-an-la-question-du-cout-et-de-l-efficacite-se-pose-7327436>

## **CORNEBARRIEU**

Depuis le début de l'année plus de 80 personnes ont déjà été arrêtées et enfermées au CRA de Toulouse. Le CRA est quasiment rempli puisqu'il y a actuellement 115 personnes enfermées. Plusieurs personnes se plaignent régulièrement du froid, notamment la semaine pendant laquelle les températures sont descendues en dessous de zéro. Il faisait froid dans les chambres. Plusieurs personnes nous ont dit dormir habillées, certaines avec leur manteau. Nous avons également rencontré des personnes en grande souffrance psychologique et psychiatrique, du fait de leur parcours, de leur situation en France, et de l'absence de prise en compte de leur état de santé.

De nombreuses personnes ont de la famille sur le territoire :

- un monsieur Géorgien, arrêté alors qu'il allait pointer au commissariat dans le cadre de son assignation à résidence, dans les Hautes-Pyrénées, a 3 enfants à Lourdes. Sa femme est enceinte et doit accoucher d'un jour à l'autre. Il doit passer devant le juge samedi prochain.

- un autre monsieur a été expulsé en Géorgie mercredi 22 janvier sur demande de la préfecture de l'Ariège alors que sa femme est en situation régulière, qu'ils élèvent ensemble les enfants de madame, et qu'il avait une promesse d'embauche.

Au moins 3 personnes sont actuellement retenues au CRA alors qu'elles sont arrivées en France en étant mineures, qu'elles ont eu un premier titre de séjour à leur majorité mais un refus de la part de la préfecture au moment du renouvellement.

Cercle de Toulouse – La Cimade

## NANTES

### Le futur centre de rétention de Nantes est sur les rails

Le ministère de l'Intérieur vient de franchir une étape dans son projet de centre de rétention administrative (CRA) à Nantes. Il a lancé, le 31 janvier 2025, un appel d'offres en vue de sa conception, sa construction, mais aussi son entretien et les services d'hôtellerie pour les quatre premières années d'exploitation. Il est prévu 200 policiers. Ce type de marché public global sectoriel permet à l'État de confier toutes ces missions à un seul opérateur économique. « *Le budget prévisionnel total de l'opération est de 36,6 millions d'euros hors taxe* », révèle le ministère de l'Intérieur. Ce CRA de 140 places, sera adossé à la maison d'arrêt de Nantes – Carquefou. Aujourd'hui, une partie des étrangers en situation irrégulière arrêtés à Nantes sont conduits au centre de rétention administrative de Rennes (56 places).

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/200-policiers-36-millions-de-budget-le-futur-centre-de-retention-de-nantes-est-sur-les-rails-b522f5ae-e48a-11ef-95b5-abc03fff97b2>

## CERCLES DE SILENCE

### AIRE URBAINE BELFORT-MONTBELIARD-HERICOURT



Le 29 janvier entre 18h et 18h30, comme chaque dernier mercredi du mois depuis 2009, nous étions une quinzaine autour de la banderole. Nous proposons aux passants une explication de notre cercle et nous les invitons à nous rejoindre, même pour quelques minutes. Notre présence est plutôt bien accueillie.

## ANNECY

Un nouveau cercle se forme

Rejoignez-nous !

Au nom du respect de tout homme et de toute femme formons le Cercle de silence !  
Par ce silence nous dénonçons les mesures indignes, d'exclusion et d'enfermement des migrants, en totale contradiction avec le principe républicain de fraternité  
Par ce silence nous refusons la culture de la peur de l'autre, pour des raisons électoralistes à court terme.  
Par ce silence nous soutenons ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne.  
Tous par notre présence, nous espérons dire l'essentiel : non au « Tout sécuritaire » au détriment de l'humanité et de la dignité.

## **SEL-DE BRETAGNE**

### **Un cercle de silence contre la décision d'expulsion**

Avec une quarantaine de personnes, « *Nous sommes réunis devant le musée Eugène Aulnette afin de former un cercle solidaire, en nous référant à une pratique des cercles de silence* », expliquait dimanche 2 février 2025 le président de l'association « Accueillir au pays » qui œuvre en faveur des plus démunis. « *Nous voulons par cette action protester pacifiquement, mais avec détermination, contre une injustice à [l']encontre* » (d'une famille géorgienne – couple et une fille – installée depuis 2019 dans un logement prêté par la commune ( qui soutient le mouvement) via une convention avec l'association.

Convoquée en novembre 2024 à la gendarmerie de Rennes pour une notification d'obligation de quitter le territoire français (OQTF), la famille a fait appel et a été reçue en décembre 2024 au tribunal qui a rendu un jugement négatif. Elle était à chaque fois soutenue et accompagnée par Accueillir au pays, une autre association de Redon et des habitants. « *Nous avons sollicité le préfet afin qu'il accepte malgré tout de donner un titre de séjour à la famille.* » Ce cercle de silence est une façon de s'adresser au préfet en attendant sa réponse. « *En effet, le couple est menacé de représailles mafieuses en cas de retour dans son pays.* »

La famille est très engagée dans les associations de la commune, à l'Ehpad, dans des entreprises, etc. « *Ils parlent très bien le français qu'ils apprennent assidûment depuis plusieurs années et grâce à des stages qu'ils ont pu faire grâce à des conventions avec Accueillir au pays.* » Le mari a même une promesse d'embauche. « *Un maçon lui propose un contrat de travail, qu'il ne peut signer tant qu'il n'a pas de titre de séjour.* » Prochaine action prévue en cas de non-réponse du préfet dimanche 23 février à Bain-de-Bretagne, avec un nouveau cercle de silence.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/le-sel-de-bretagne-35320/au-sel-de-bretagne-un-cercle-de-silence-contre-la-decision-dexpulsion-218ff800-de27-11ef-a9fc-5a393206e0fe>

## **SOULTZ SOUS FORETS**

Voici des informations après ce 1<sup>er</sup> cercle de silence, qui nous donne espoir : démarrer un cercle de silence dans un canton RN !

Pourquoi ce nouveau cercle de silence ? Pour deux raisons principales:

1. Il fait suite à la dissolution de l'association SOFAR (Solidarité Outre-Forêts Accueil de Réfugiés) après 18 mois d'une vaine recherche de logement. L'association avait été créée au courant de l'année 2016 pour accueillir une ou des familles de réfugiés arrivant par les "couloirs humanitaires" avec le soutien de la FEP (Fédération de l'Entraide Protestante). L'association regroupait des personnes des deux paroisses protestante et catholique et d'une communauté évangélique. Elle avait pu accueillir successivement plusieurs familles grâce à un logement mis temporairement à disposition gratuitement ou au prix d'un faible loyer.

Le proposition de dissolution avait été plusieurs fois reporté car elle ne faisait pas

l'unanimité et finalement votée lors d'une AG extraordinaire fin novembre 2024, avec effet au 31 12 2024. Pour éviter que cette dissolution conduise à une démobilisation, j'ai proposé la création d'un cercle de silence local dès le mois de janvier. En dernière semaine de décembre nous étions finalement 3 personnes pour signer la déclaration de manifestation.

2. La 8ème circonscription électorale du 67 est la seule d'Alsace à avoir élu un député RN. Quelles que soient les réelles motivations des personnes qui l'ont élu, la contamination par l'idéologie RN ou au moins l'indifférence aux politiques migratoires répressives en font partie. Il y a donc nécessité de ne pas se démobiliser. Avec le cercle de silence de Wissembourg, nous serons ainsi un second lieu d'interpellation des consciences, même avec un faible nombre de personnes participantes. Voilà le plus dur semble fait: le lancement du cercle en plein hiver.

## FRANCE

### **UN NOUVEAU PLAN DE LUTTE CONTRE LES RESEAUX DE PASSEURS**

À l'occasion d'un déplacement dans les bureaux de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim), à Lognes, en Seine-et-Marne, vendredi 7 février 2025, dans la matinée, les ministres de l'Intérieur et des Comptes publics ont présenté un plan de lutte contre les réseaux de passeurs. Le ministre de l'Intérieur a affiché sa volonté de *"désormais mener une lutte à 360 degrés"* contre ces réseaux criminels. *"On a des filières qui deviennent de plus en plus violentes et dangereuses. Il faut que cette lutte change de dimension (...) pour qu'on ait plus de résultats encore et qu'on soit plus efficace"*. Le ministre a souligné que *"Pour la première fois, une convention va être signée entre Tracfin [la cellule anti blanchiment du ministère de l'Économie], le renseignement financier et les services du ministère de l'Intérieur en charge de la lutte contre l'immigration clandestine"*. Une *"cellule d'échanges de renseignements"* va être créée en associant ensemble les services des ministères des Armées, de l'Intérieur, et du ministère de l'Économie.

Parmi les mesures annoncées, il est également prévu *"un plus grand recours aux technologies"*, comme *"la lecture automatique des plaques d'immatriculation"*, la pose de balises sur les voitures ou *"les intercepteurs de données numériques"*, a détaillé le ministre. Pour l'heure, le gouvernement n'a pas donné de détails sur les moyens financiers et humains de ses ambitions.

D'après le patron de l'Oltim, interviewé le jeudi 6 février 2025, *"plus de 4 000 passeurs ont été interpellés"* en France en 2024, dont 500 en Outre-mer. La majorité des personnes interpellées font partie d'un réseau structuré. Ainsi, en 2024, l'Oltim, qui compte 157 enquêteurs spécialisés épaulés par 450 policiers sur tout le territoire, a démantelé *"269 filières"* criminelles, *"découpées en 66 filières d'entrée sur le territoire national, 132 filières d'aide au maintien sur le territoire, le reste se répartissant entre les filières d'aide au transit et celles de traite des êtres humains"*. Les filières sont particulièrement actives dans les secteurs du BTP (60 % des cas), de l'agriculture et de l'hôtellerie-café-restauration.

### **PRES DE 7 000 MIGRANTS ONT BENEFICIE DE L'AIDE AU "RETOUR VOLONTAIRE" EN 2024**

En 2024, l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) a versé 6 908 aides au *"retour volontaire"* (AVR), soit 2,36% de plus qu'en 2023. En comparaison, le nombre d'éloignements *"sous contraintes"* était lui de plus 11 000 en 2022. Par rapport à ses voisins

européens, la France accuse un "retard notable" pour les "retours volontaires", même si tous ne développent pas ce dispositif : en 2022 par exemple, l'Allemagne a enregistré 26 545 "retours volontaires", selon un rapport de la Cour des Comptes de janvier 2024. Le directeur de l'Ofii, assure de son côté que les chiffres des ARV restent "notables" mais reconnaît que l'Office "pourrait faire plus", par exemple en communiquant davantage sur le dispositif auprès des consulats des pays de retour et des associations. Pour rappel, ce dispositif s'adresse aux étrangers visés par une Obligation de quitter le territoire français (OQTF), et comprend une allocation forfaitaire allant jusqu'à 2 500 euros, à laquelle peut s'ajouter le financement d'un projet professionnel. Cette enveloppe dédiée à la "réinsertion", de 5 000 à 6 000 euros en moyenne (10 000 euros maximum), peut être financée par des fonds européens via l'agence Frontex. En France, le programme participe principalement à des ressortissants géorgiens et albanais (1 800), les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) atteignant le millier.

Apparu dans le pays pour la première fois en 1977, les incitations au retour visaient à encourager les chômeurs étrangers à rentrer chez eux à la suite du choc pétrolier. Dans les années 1980, le dispositif est remplacé, sans succès, par une aide à la réinsertion pour les chômeurs étrangers qui souhaitent développer un projet dans leur pays d'origine. Il est ensuite remplacé dans les années 1990 pour la première fois par une incitation financière à destination des migrants en situation irrégulière. "Ça a été un flop déjà à l'époque [en 1977]. Les seuls à en bénéficier ont été les Portugais et les Espagnols qui avaient déjà prévu leur retour et qui n'étaient pas la cible visée", rappelle un directeur de recherche au Centre national de recherche scientifique (CNRS), spécialiste des migrations. "Ce n'est pas une question d'argent", qui explique le faible succès du dispositif à l'heure actuelle : "le coût de l'incertitude généré par le retour est supérieur à l'aide proposée". Pour le chercheur, "beaucoup de choses ne se chiffrent pas", comme les conflits familiaux, l'incertitude économique dans le pays d'origine, etc. "Les personnes qui ont immigré se sont souvent endettées auprès de leur famille et le retour est perçu comme un échec", ajoute-t-il.

Pour une chercheuse au centre de réflexion Migration Policy Institute, les "retours volontaires" gagneraient pourtant à être développés. Ils sont "beaucoup plus dignes" pour les personnes concernées, et "cela crée moins de tensions diplomatiques", souligne la chercheuse qui pointe le manque d'information autour de ces dispositifs. "Politiquement, c'est un peu difficile à défendre, parce que ça veut dire qu'on donne une bourse à des personnes qui sont en situation irrégulière et ça ne plaît pas à l'extrême droite". Alors même que "le coût d'un retour forcé sous escorte policière avec placement en centre de rétention administrative est beaucoup plus cher", : un rapport parlementaire de 2019 l'a évalué à 13 800 euros. L'ARV est "un très bon dispositif, qui garantit un retour au pays dans de meilleures conditions qu'un retour forcé", ajoute le directeur de l'Ofii.

À l'échelle européenne, c'est pourtant bien sur les retours forcés que se concentrent aujourd'hui les débats. Alors qu'en 2021, la Commission européenne encourageait les "retours volontaires" et la réintégration des immigrés, une révision de la "directive retour" afin d'accélérer et accroître les expulsions forcées est actuellement en discussions, sous la pression des partis d'extrême droite. Le 14 octobre 2024, la présidente de la Commission s'est par ailleurs adressée aux 27 membres de l'Union européenne dans une lettre, en proposant une nouvelle législation avec "des obligations claires de coopération pour les personnes renvoyées" et la volonté de "rationaliser efficacement le processus de retour". "Nous devons construire un niveau d'harmonisation et de confiance qui permettra de s'assurer que les migrants, objets d'une décision de retour dans un pays, ne puissent pas utiliser les lacunes du système pour éviter ce retour ailleurs", a-t-elle expliqué. "Moins de 20 % des décisions d'expulsion de migrants en situation irrégulière sont suivies d'effet", a-t-elle souligné, promettant une coopération renforcée avec les pays tiers concernés, en durcissant par exemple l'octroi de visas à des pays récalcitrants.



## **DES FAMILLES DE DEMANDEURS D'ASILE A LA RUE SAISSSENT LA JUSTICE**

En France, plus de 2 000 enfants vivent à la rue. L'État a pourtant la charge d'assurer à toute personne sans-abri et vulnérable un hébergement d'urgence. À Paris, un avocat passe ses semaines à défendre devant la justice des familles avec enfant à la rue.

Les parents de la petite fille viennent du nord de la Côte d'Ivoire. *"J'ai demandé l'asile avec l'enfant, parce que moi, j'ai été excisée. Je ne veux pas que ma fille vive la même douleur que j'ai subie"*. En échangeant avec une amie, ils découvrent qu'ils ont le droit de rester : *"Elle m'a dit : non, tu as le droit puisque vous avez un enfant malade, et elle a une pathologie très grave, la drépanocytose"*. Cette amie leur conseille d'appeler l'avocat. Dix jours après, ils se retrouvent au tribunal. En moins de trois ans, leur avocat, a saisi près de 80 fois la justice pour contraindre l'OFII, l'Office français de l'immigration et de l'intégration, à loger des familles à la rue. L'avocat a gagné près de 70 fois. Comme souvent, l'administration a fait parvenir au tribunal un mémoire en défense. Un texte expliquant sa position : *"Vous avez un certificat médical qui indique que le pronostic vital de l'enfant peut être engagé à tout moment et qu'elle a besoin d'un endroit sain et stable. Et l'OFII répond, elle a un traitement et un suivi médical, donc c'est bon. Tout en reconnaissant dans le mémoire en défense qu'elle fait partie des familles les plus prioritaires. Une famille prioritaire, c'est une famille avec des enfants. Point. On ne va pas commencer à faire une hiérarchisation de la détresse"*. L'audience n'aura duré qu'une petite demi-heure. Hasard du calendrier, ce même jour, l'avocat apprend que la petite fille obtient le statut de réfugiée. Un soulagement pour ses parents, mais aussi beaucoup d'amertume. *"On a perdu tellement de temps dans ce parcours où tout repose sur la débrouille. Ce sont les associations qui nous aident. Si un logement est trouvé, tant mieux, sinon, on attend"*.

Trois jours après la condamnation de l'OFII, la famille obtient les clefs d'un logement. Impossible de savoir combien d'autres sont à la rue, faute d'information sur leurs droits. Pour l'avocat, l'administration compte là-dessus. *"Sur 100 personnes, je dirais que l'avocat va saisir la justice pour 20, parce qu'il n'y en aura que 20 qui auront eu accès à des associations, à tout un tas de dispositifs d'aide juridique. Et si l'OFII est condamné pour ces 20 dossiers ? Ce n'est pas si mal que ça"*.

L'OFII, contacté par téléphone, affirme que le couple avait signalé être hébergé de façon précaire chez un ami, raison pour laquelle aucune proposition ne lui a été faite. Son directeur assure qu'un signalement de la part de la famille aurait suffi à son hébergement.

## **LE MANQUE D'INFORMATIONS ET L'ATTRAIT DE L'ANGLETERRE ELOIGNENT LES MIGRANTS DE L'ASILE**

Dans un rapport publié lundi 27 janvier 2025, le haut-commissariat des réfugiés revient sur l'isolement administratif des centaines de migrants présents sur le littoral nord de la France, à Calais. Alors que plus de 85 exilés sont morts en 2024 lors des traversées de la Manche et sur le littoral nord, le HCR a mené l'enquête sur l'accès aux informations concernant les procédures d'asile. En effet, parmi les migrants interrogés à Calais par les équipes de l'ONU, 77 % n'ont pas demandé l'asile en France. Pourtant, *"les résultats de cette enquête montrent qu'une majorité de ces personnes proviennent de pays en conflit (...) Cela confirme (...) qu'un grand nombre de personnes (...) pourraient potentiellement obtenir une protection internationale"*. Les 10 pays d'origine les plus mentionnés par les migrants interrogés sont le Soudan (40 %), l'Érythrée (14 %), la Syrie (9 %), l'Égypte (5 %), l'Irak (5 %), l'Iran (4 %), la Somalie (3 %). Des États où sévissent des guerres ou des régimes autoritaires.

Des associations tentent de pallier ce manque d'accès à l'information, comme le "*bus de l'accès aux droits*", qui propose aux exilés de Calais des rendez-vous gratuits pour obtenir des informations juridiques, notamment concernant l'asile, le règlement de Dublin ou les titres de séjour. Mais c'est l'un des seuls dispositifs associatifs existants et peu d'exilés s'y présentent. Sur l'année universitaire 2023-2024, l'équipe du bus n'a reçu que 495 personnes.

Contrairement aux idées reçues, l'enquête du HCR démontre aussi que la "*violence généralisée*", les "*risques de persécutions politiques, ethniques ou religieuses*", sont les principales raisons de départ des exilés interrogés (56 %). Peu de personnes ont quitté leur pays à cause d'un contexte économique défavorable (15 %). Pour améliorer la vie des exilés à Calais, "*il serait donc particulièrement important de renforcer l'accès aux services d'accompagnement juridique, administratif et logistique, facilitant en pratique la possibilité de déposer une demande d'asile*", recommande l'agence de l'ONU.

Pourtant, un paradoxe demeure dans l'enquête : si la majorité des migrants ne demandent pas une protection internationale en France, obtenir un accès plus facile aux informations sur l'asile ne les intéresse pas davantage, souligne aussi le rapport. Pourquoi ? Parce que la majorité d'entre eux préfèrent demander une protection internationale au Royaume-Uni, poursuit l'agence onusienne. En raison de la connaissance de la langue principalement ou pour rejoindre un membre de la famille, mais aussi grâce aux prétendues opportunités d'emploi outre-Manche.

Pour les associations rencontrées sur le terrain, la faute revient aussi à leurs conditions de vie. "*Les exilés ne sentent pas considérés. Vous avez vu comment l'État français les traite à leur arrivée à Calais. Ils n'ont pas envie de rester dans un pays si peu accueillant envers eux, sans accès aux besoins primaires et droits fondamentaux et avec un harcèlement policier constant*", explique l'Auberge des migrants.

Pour beaucoup, Calais est aussi une nouveauté sur leur route migratoire : 54 % des personnes interrogées par le HCR sont arrivées en France il y a moins de deux mois. Ils ne connaissent pas le pays et n'ont qu'une idée en tête : franchir la Manche. Pour ces migrants, l'Angleterre est la solution de la dernière chance après avoir traversé de nombreux pays européens sans jamais pouvoir y (re)construire leur vie. Certaines personnes ont été menacées d'expulsions, d'autres se sont perdues dans les limbes administratives des politiques migratoires européennes. Les migrants rencontrés lors de reportages sur le littoral nord de la France ont souvent décrit leur déception face à une Union européenne (UE) qu'ils imaginaient plus accueillante. Avec le Brexit, le Royaume-Uni est, à l'inverse, devenu l'espoir d'un pays duquel on ne sera pas expulsé vers l'Europe.

Concernant les conditions de vie, le rapport dénonce, sans surprise, le quotidien précaire des populations exilées : 86% des personnes interrogées par le HCR vivent à la rue. Et celles qui sont hébergées, le sont dans un centre d'accueil d'urgence ou chez l'habitant - des solutions temporaires.

Les migrants qui vivent dans des campements à Calais - mais aussi à Grande-Synthe, Dunkerque... - sont contraints de se terrer dans des forêts, loin des centres-villes, et loin des associations. Selon l'enquête du HCR, certains besoins essentiels sont toutefois assurés grâce aux associations : la majorité des interrogés estiment avoir assez d'eau potable et un accès suffisant aux distributions alimentaires. Mais quid de l'hébergement face à un hiver parfois rude ? Lors des grands froids, si beaucoup de migrants ont passé la nuit dans des hébergements d'urgence ouverts par les préfetures, d'autres ont dormi sous la neige. La faute, encore une fois, à un manque d'accès à l'information sur les dispositifs d'accueil.

## LA CNDA ET LE HCR SIGNENT UN ACCORD POUR RENFORCER LEUR COLLABORATION

### Un an après la loi immigration, les associations les choses ne cessent de s'aggraver

Un an après la promulgation de la loi immigration, les associations ont tenu à faire "le triste bilan des droits bafoués" des personnes étrangères. "Depuis un an, les choses n'ont cessé de s'aggraver", a déploré la secrétaire générale de La Cimade, lors d'une conférence de presse organisée mardi 28 janvier 2025 par une quarantaine d'ONG, associations et syndicats, à Paris. "On ne peut pas encore mesurer tous les effets de la loi mais on voit déjà les conséquences dramatiques sur la vie des gens". Les militants estiment que le texte "n'a eu d'autre objectif que de renforcer une fabrique de personnes sans papiers, au prix d'une politique systématique d'enfermement et d'expulsion".

En cause notamment, l'allongement de la première période légale de rétention, qui correspond au délai avant d'être présenté à un juge. La loi Da fait passer cette période de 48 heures à quatre jours, permettant ainsi aux exilés enfermés dans les centres de rétention (CRA) d'être expulsés dans ce délai sans être passé devant un juge. "En 2024, sur la totalité des personnes expulsées depuis les CRA où La Cimade intervient, près de la moitié d'entre elles l'ont été sans avoir été présentées à un juge judiciaire (soit pendant les premiers jours de rétention)".

La maîtrise du français, exigée par la loi, est aussi perçue comme un vecteur d'exclusion. Désormais, les personnes qui demandent une première carte de séjour pluriannuelle doivent avoir une connaissance minimale de la langue française (niveau A2). Avant la loi, ces étrangers devaient avoir suivi un apprentissage du français dans le cadre du contrat d'intégration républicain, sans obligation de résultat. Si cette mesure n'est pas encore entrée en application sur tout le territoire national, certaines préfectures exigent déjà des diplômes de français. "Beaucoup d'entre nous ne savent pas lire et écrire, alors qu'ils sont bien intégrés", souligne un Malien membre de l'inter collectif des sans-papiers. "Cela va être un gros motif de refus et va laisser de nombreuses personnes sans papiers". Selon l'étude l'exigence d'un niveau A2 en langue française empêchera la régularisation de 20 000 personnes chaque année.

En outre, la loi avait instauré une régularisation "à titre exceptionnel" des travailleurs sans-papiers employés dans les métiers en tension (bâtiment, restauration, aide à la personne...). Mais, un an après sa promulgation, "force est de constater que son effectivité reste encore largement à démontrer", affirment les associations.

Les défenseurs des droits des migrants, et les exilés eux-mêmes, dénoncent par ailleurs un débat public "saturé de stigmatisations". "Le climat de défiance envers nous est de plus en plus fort", observe l'inter collectif des sans-papiers. "Les étrangers sont vus comme des indésirables alors que la majorité travaille et paye des impôts".

Depuis son arrivée en septembre 2024, le ministre de l'Intérieur, partisan d'une ligne dure sur l'immigration, a multiplié les déclarations sur la suppression de l'Aide médicale d'État (AME), l'augmentation des expulsions, le restriction du droit du sol à Mayotte...

Jeudi 23 janvier 2025, il est passé de la parole aux actes en présentant une nouvelle circulaire qui vise à durcir les règles concernant l'obtention des cartes de séjour à titre exceptionnel des étrangers en situation irrégulière. Aussi appelée "admission exceptionnelle au séjour" (AES), de nombreux travailleurs sans-papiers comptent sur ce dispositif en France pour être régularisés. Dans l'optique de délivrer des titres de séjour "au compte-gouttes", cette nouvelle circulaire porte notamment à "au moins sept ans" la durée de présence requise en France pour un étranger qui

demande une régularisation via l'AES, contre cinq ou trois ans auparavant. *"Il justifie sa circulaire pour contrôler l'immigration mais en réalité, c'est pour continuer d'exploiter les étrangers qui travaillent dans des secteurs où personne ne veut être embauché"*, peste le porte-parole du collectif des sans-papiers de Montreuil.

Les mots du Premier ministre, interrogé lundi 27 janvier 2025 sur un *"sentiment de submersion"* en matière d'immigration, renforcent la *"surenchère insupportable inspirée par les extrêmes droites"*, tonnent les militants. *"Ce type de propos étaient jadis réservés à la droite et à l'extrême droite mais le Premier ministre n'est pas le seul. Il y avait dans la loi Darmanin, la préférence nationale, le président de la République a, lui, pu parler de politique immigrationniste, il y a aussi l'obsession sur l'AME. Tout cela illustre une fuite en avant et le franchissement de lignes rouges"*, a fustigé La Cimade.

## ***"AUCUN INDICATEUR NE SIGNALE UNE PRETENDUE SUBMERSION MIGRATOIRE"***

Selon François Héran, professeur au Collège de France, démographe, spécialiste de l'immigration, les déclarations du Premier ministre français sur un *"sentiment de submersion migratoire"* sont infondées. La France, au regard des indicateurs démographiques, **accueille sur son sol peu d'immigrés** - comparée à d'autres pays européens.

Le Premier ministre François Bayrou a soulevé l'indignation d'une partie de la classe politique en affirmant lundi soir que la France *"approch[ait]"* d'un *"sentiment de submersion en matière d'immigration"*. L'utilisation du mot *"submersion"* - peu anodin - fait partie du vocabulaire du Rassemblement national. Loin de se défendre de ce parallèle avec l'extrême droite, François Bayrou a réitéré ses propos le lendemain à l'Assemblée nationale en les restreignant toutefois à Mayotte et à certains autres départements.

Pour le directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), le terme est impropre et maladroit. *"Il n'y a pas de submersion migratoire, mais il y a des endroits où la concentration d'immigration pose des problèmes sociaux importants qu'il faut arriver à résoudre"*.

Selon les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), oui. En 2023, l'Insee considérait que la population étrangère vivant en France s'élevait à 5,6 millions de personnes, soit 8,2 % de la population totale, contre 6,5 % en 1975. Les étrangers représentent donc une large minorité. De plus, cette hausse n'a rien d'étonnant - elle se constate dans tous les pays développés.

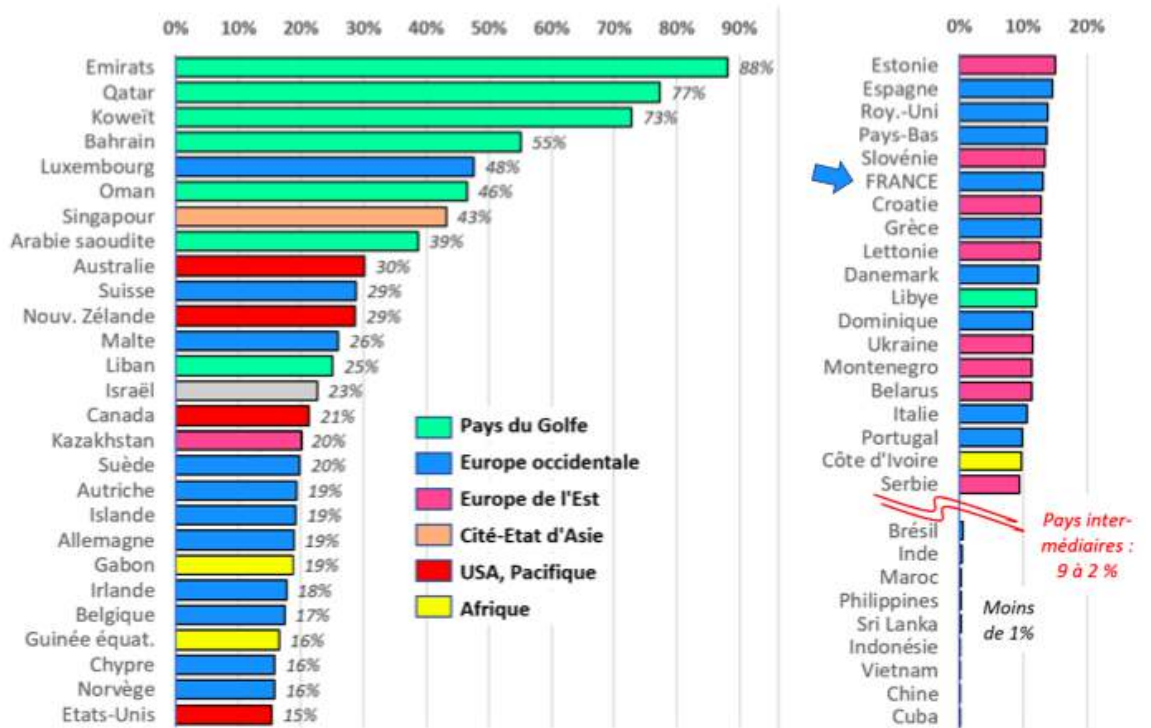
### **"L'immigration n'est pas incontrôlée"**

*"L'immigration est perçue comme incontrôlée, comme un problème à résoudre, alors que c'est un phénomène démographique normal"*, expliquait déjà en septembre 2024 le chef de la division des migrations internationales à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). *"La population mondiale augmente et donc il y a de plus en plus d'immigrés et les immigrés ont tendance à aller de plus en plus vers les pays de l'OCDE"*.

**Proportion d'immigrés dans la population des pays de destination, vers 2020**

(résultante des entrées, des sorties et des décès)

Source : ONU, division de la Population, "International Migrant Stock"

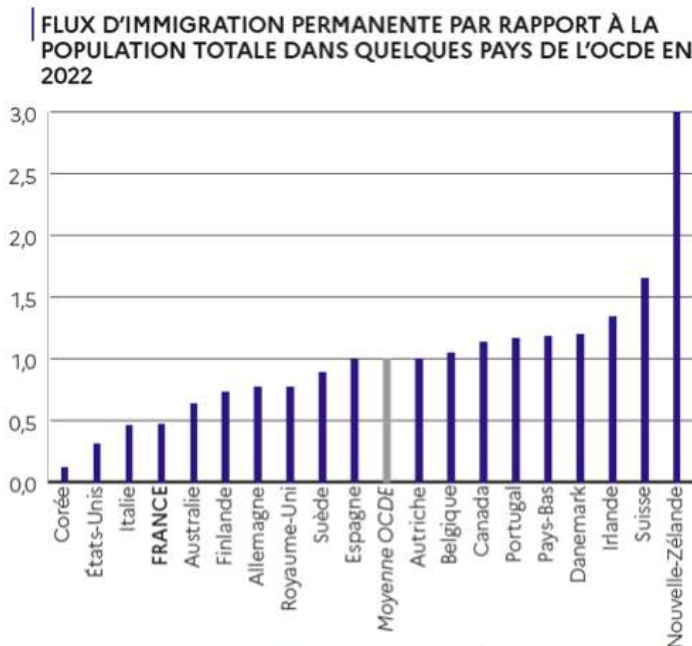


Les chiffres de l'ONU sur la **proportion d'immigrés dans des pays d'accueil**. Le tableau est réalisé par le démographe François Héran.

C'est aussi l'avis de François Héran, sociologue et démographe, professeur au Collège de France. "Aucun indicateur ne donne raison à François Bayrou sur une prétendue submersion migratoire", déclare-t-il. "Il y a une montée de l'immigration, oui, mais elle est modérée. C'est une poussée continue, pas exponentielle, une augmentation linéaire" qui a cours partout dans les pays développés de la planète. "En réalité, l'immigration progresse au même rythme depuis des années, que ce soit sous les mandats de Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, François Hollande ou Emmanuel Macron. Rien ne sert de pointer du doigt le précédent président en dénonçant son bilan migratoire, cette **augmentation n'a rien à voir avec les politiques françaises**".

Surtout, **la France accueille peu d'immigrés** sur son sol au regard des autres pays européens. Selon une moyenne établie par l'OCDE, seul 1 % d'étrangers supplémentaires s'installent chaque année - pendant un an au moins - dans un pays riche (voir tableau ci-dessous).

"La France est bien en dessous de cette moyenne : elle est à 0,5 %. Devant nous, il y a l'Allemagne à 0,6 %, la Suède à 0,8 %, l'Espagne à 1 %, la Belgique à 1,1 %, le Portugal à 1,2 %... Nous ne sommes pas en tête du tableau, mais plutôt dans les derniers".



**Importance des flux d'entrée annuels dans les pays de l'OCDE (2022)**

exprimée en % de la population totale du pays (de combien de % les nouvelles entrées accroissent la population)

Données de l'OCDE citées dans le rapport annuel de la DGEF (ministère de l'Intérieur)

Source : OCDE, Perspectives des migrations internationales, Édition 2023, données 2022

Et de continuer en citant d'autres indicateurs. "Selon Eurostat aussi, la France n'est pas le pays le plus accueillant. Elle a une proportion de 13 % d'immigrés dans sa population totale [c'est à dire des étrangers, européens ou non, installés depuis au moins un an dans un autre pays que celui de leur naissance] mais le Luxembourg est à un taux de 49 %, Malte de 23 %, l'Allemagne de 18 %... Là encore, nous ne sommes pas en tête du classement", ajoute François Héran.

### Proportion de la population née à l'étranger dans les pays de l'UE en 2022 : la France en position moyenne

Luxembourg	49,4%
Suisse	29,7%
Malte	23,6%
Chypre	22,7%
Autriche	20,4%
Suède	20,0%
Islande	19,1%
Allemagne	18,4%
Belgique	18,2%
Irlande	17,9%
Norvège	16,7%
Espagne	15,5%
Estonie	15,1%
Royaume-Uni	14,1%
Pays-Bas	14,5%
Slovénie	14,0%
Croatie	12,2%
France	12,7%
Grèce	11,5%
Danemark	12,7%
Lettonie	11,9%
Portugal	11,6%
Italie	10,4%
Finlande	7,7%
Hongrie	6,3%
Lituanie	6,0%
Tchéquie	4,3%
Slovaquie	3,9%
Roumanie	1,7%
Bulgarie	3,2%
Pologne	2,5%

Source : EUROSTAT

F. Héran, CdF / ICM 10

Même la référence à Mayotte du Premier ministre ne semble pas convaincre le

démographe. *"Oui, il y a une concentration forte d'immigrés dans certains territoires, comme à Mayotte, ou en Ile-de-France, ou dans certaines régions frontalières françaises. Mais si ces arrivées peuvent créer, je dirais, une émotion, elles ne correspondent pas à une submersion au regard des chiffres pris dans leur globalité"*.

À Mayotte, pour rappel, les autorités françaises exécutent de nombreuses expulsions vers les Comores voisines. En 2023, environ 24 000 reconduites à la frontière ont été effectuées, contre un peu plus de 25 000 l'année précédente, et 24 000 en 2021, selon les chiffres de la préfecture. Des chiffres plutôt stables et qui concernent aussi - dans une petite proportion - les Africains de la région des Grands lacs.

Reste que cette augmentation *"continue"* de l'immigration dans les pays riches donne du grain à moudre à certaines théories, notamment celle du *"grand remplacement"*. Cette théorie repose sur l'idée xénophobe que la population française serait peu à peu remplacée par une autre, en l'occurrence les populations africaines et les musulmans.

Malgré la réalité des chiffres, les déclarations de François Bayrou résonnent comme une ouverture politique à l'extrême droite et elles dérangent une large partie de la classe politique à gauche. *"Ce n'est pas avec un mot comme ça"* que la *"dynamique électorale du RN (...) sera cassée"*, a estimé le politologue Jean-Yves Camus. La présidente de l'Assemblée nationale n'aurait, elle, *"jamais tenu ces propos"* qui la *"gênent"*. *"On parle d'hommes et de femmes, de notre pays, la France qui, par son Histoire, par sa géographie, par sa culture, a toujours accueilli et s'est construite avec cette tradition"*.

## **LES MINEURS ISOLES ETRANGERS TOUJOURS DANS L'IMPASSE D'UNE PRISE EN CHARGE DECENTE**

Accroître le soutien financier aux départements, recruter davantage d'assistants sociaux en milieu scolaire, renforcer les moyens de la justice : la Défenseure des droits, interpelle l'État, dans une décision publiée mercredi 29 janvier 2025. Elle le presse d'agir face aux *"lourdes défaillances"* observées dans la protection de l'enfance : maltraitance, refus de prise en charge, placements dans des lieux non autorisés par la loi... Les griefs sont nombreux. Parmi eux, celui de la question des mineurs étrangers, point de crispation régulière entre l'Etat et les départements.

Dans sa décision, la Défenseure des droits appelle ces derniers à procéder à des ajustements pour *"redresser"* la situation : au niveau départemental, surtout, elle incite à améliorer les dispositifs d'accueil provisoire en se mettant davantage *"en lien avec les préfectures"* - et donc l'Etat. Pour rappel, depuis 2013, dans le cadre de leur mission de protection de l'enfance, ce sont les départements qui ont la responsabilité de l'accueil, l'évaluation, l'hébergement et la prise en charge des mineurs isolés. Mais cette responsabilité est devenue une charge trop lourde à porter seuls, se plaignent depuis des années les départements. En cause, notamment, l'hébergement des mineurs étrangers.

Le rappel à l'ordre de la Défenseur des droits résonne d'autant plus que plusieurs conseils départementaux ont déjà jeté l'éponge. Par le passé et en toute illégalité, certains départements ont décidé de suspendre l'accueil et la prise en charge de mineurs non accompagnés. Faute de places, se défendent-ils. Les exemples sont légion. Dans l'Ain, notamment, non loin de la frontière italienne, le dispositif a *"explosé"*, expliquait l'hiver 2024 le président du département, qui constatait une

"accélération croissante" des arrivées. Il avait suspendu l'accueil des jeunes étrangers pour trois mois (jusqu'en mars 2024). En octobre 2023, le conseil départemental du Territoire de Belfort, qui disait être confronté à une "saturation" de ses dispositifs de protection de l'enfance, avait lui aussi annoncé qu'il allait plafonner la prise en charge des mineurs étrangers. Il en va de même pour le Pas-de-Calais. Les associations s'inquiètent depuis des années de la multiplication des refus de mise à l'abri. En 2023, elles avaient tiré la sonnette d'alarme "*constatant avec inquiétude (...) une hausse importante des refus de prise en charge dans le dispositif d'accueil provisoire d'urgence*". En cause toujours : le manque de places. A Nice en septembre 2023, une trentaine de jeunes migrants se déclarant mineurs, et qui n'avaient été ni mis à l'abri ni évalués par le département des Alpes-Maritimes, avaient saisi la justice. Le département avait assumé et s'était justifié dans un communiqué parlant de "*déferlement migratoire en provenance de l'Italie*".

Tous ces départements demandent l'aide de l'Etat. "*Je demande solennellement au gouvernement de [nous] donner les moyens d'agir*" au regard "*de cette situation humainement intenable*", avait déclaré le président du département de l'Ain. En mai 2024, face à la situation, 27 organisations (dont la Ligue des droits de l'Homme, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières) avait tiré la sonnette d'alarme. Elles avaient saisi le Conseil d'Etat pour contraindre la France - et les départements - à respecter les dispositions de la Convention des droits de l'enfant dans l'accueil des mineurs étrangers isolés.

Car c'est généralement sur les trottoirs que ces jeunes étrangers dorment, faute de mieux. Leurs profils se mélangent : il y a des nouveaux arrivants mais surtout des jeunes en recours : c'est à dire refusés par un département car considéré comme majeurs mais faisant appel de cette décision. En attendant la réponse d'un juge pour enfants, ils restent dehors. "*Des centaines d'enfants et adolescents continuent d'être laissés à la rue pendant plusieurs mois entre la décision de refus de protection des départements et celle du juge des enfants qui reconnaît finalement leur minorité et leur isolement*", dénoncent ainsi les organisations. Le problème n'est pas nouveau pour la Défenseure des droits. Ni reconnus mineurs, ni reconnus majeurs, ils sont "*très souvent en errance, sans prise en charge éducative, dans l'attente du prononcé de la décision du juge des enfants*", exposait un rapport sur les MNA en février 2022.

Les solutions sont rares : impossible pour ces jeunes de penser par exemple à changer de départements pour tenter une mise à l'abri ailleurs. Depuis 2021, les départements ont la possibilité de recourir au fichier biométrique national AEM (Appui à l'évaluation de la minorité) pour vérifier leur parcours. L'AEM est une base de données qui enregistre, entre autres, les évaluations des jeunes. Si un jeune a déjà été déclaré majeur quelque part en France, les départements voisins le sauront - ce qui n'était pas le cas avant. Les mises à l'abri par les mairies existent mais elles sont exceptionnelles et ponctuelles - les municipalités demandant aussi l'aide de l'Etat pour héberger ces jeunes.

Face à ces refus d'accueil pérenne, face aux démantèlements de leurs campements informels installés dans l'espace public, certains mineurs se tournent alors vers les squats de bâtiments. A Paris, depuis presque deux mois, des centaines de jeunes étrangers, se déclarant mineurs, occupent les locaux de la Gaité lyrique pour réclamer leur prise en charge. Pour combien de temps ? s'inquiètent les associations qui craignent une expulsion. Les exemples sont là encore nombreux : à Toulouse, une centaine de jeunes migrants avaient occupé début 2024 un gymnase où ils avaient trouvé refuge. Mais ils ont été expulsés au mois de mars. Auparavant, ces derniers avaient déjà été évacués par la préfecture d'un bâtiment universitaire.

En attendant que "*L'État et les départements (investissent) dans une démarche conjointe de coordination*", comme le recommande la Défenseure des droits, les jeunes continuent de se



débrouiller seuls. Et l'aide associative ne suffit pas toujours. Action contre la faim (ACF) avait fait, fin 2023, le constat que certains jeunes souffraient de la faim. L'ONG avait constaté que plus de la moitié des jeunes interrogés par ACF (53 %) étaient en situation de "faim sévère" et 39 % en situation de faim modérée. *"Intolérable pour un pays comme la France"*, avait dénoncé l'ONG.

### **En ce qui concerne les jeunes filles**

En moins d'une semaine, deux jeunes filles de 14 et 16 ans, ont été mises à la rue par le département à Tours, après s'être vues contester leur minorité, et cela, malgré des papiers d'identité prouvant leur âge. Cette situation est loin d'être isolée. À Paris, nous avons déjà rencontré 24 jeunes filles remises à la rue par la ville depuis le début de l'année, contre 10 en janvier 2024.

Le nombre de jeunes filles abandonnées par les départements, suite à des évaluations sommaires, ne cesse d'augmenter depuis l'année dernière. Les équipes de Lille ont rencontré près du double de jeunes filles mise à la rue en 2024 par rapport à 2023 (26 en 2024, contre 15 en 2023).

Pour la seule ville de Paris, c'est 127 mineures isolées qui ont été rencontrées à la sortie de la cellule d'évaluation l'année dernière, contre 33 en 2023. Ce gros écart pour la capitale s'explique par le fait que jusqu'en juillet 2023, la ville de Paris maintenait l'hébergement inconditionnel pour les filles, et ce, même durant leur recours. Ce n'est plus le cas actuellement.

Ces jeunes mineures non accompagnées arrivent souvent en France après un parcours migratoire lourd et traumatisant. Comme pour les garçons, elles doivent passer une évaluation de la minorité afin d'obtenir le statut de mineure et ainsi être protégées et accompagnées par les dispositifs de la protection de l'enfance. Ces évaluations sont généralement très arbitraires et les décisions se basent sur des raisons subjectives comme "son attitude en entretien" ou "son physique".

On peut notamment lire sur les papiers de refus :

- *"considérant que le document d'identité et/ou le document d'état civil qui pourrait constituer un justificatif de votre minorité semble susceptible de ne pas être conforme"*, pour contrecarrer la présentation d'un passeport.

- *"considérant que le récit comporte des approximations susceptibles de mettre en cause son authenticité"*, lorsqu'on reproche à la jeune ses hésitations qui prouveraient qu'elle invente. Tout comme l'argument inverse, estimant que le récit est très détaillé, trop précis, pour avoir été vécu, et qu'il s'agit sûrement d'un texte appris.

- *"considérant que le physique est en décalage avec l'âge déclaré"*, alors même qu'il est bien demandé aux évaluateurs de ne pas se fier qu'au physique des jeunes.

Beaucoup ne sont alors pas administrativement reconnues mineures et sont remises dehors, leur vulnérabilité est mise de côté et n'est pas considérée. À la suite de cette évaluation, les départements se dédouanent de toutes responsabilités, alors même qu'ils mettent en péril ces jeunes filles, en les laissant en proie aux dangers de la rue. La semaine dernière, une jeune fille, 16 ans, était remise à la rue par la ville de Paris alors même que sa vulnérabilité psychologique et ses pensées suicidaires étaient connues des équipes d'évaluation. Ils ont estimé qu'elle n'était pas mineure et l'ont donc laissé dehors avec un seul document : l'adresse des urgences psychiatriques. C'est quatre jours plus tard, après plusieurs de nos alertes, que la mairie de Paris a répondu et lui a trouvé une place en urgence pour la sortir de la rue. Durant le weekend, elle nous a envoyé plusieurs messages inquiétants et a disparu pendant plusieurs heures. Du fait de leurs multiples statuts - fille, enfant, en situation

d'exil - les jeunes filles isolées se heurtent à beaucoup plus de risques. Les mettre à l'abri est une priorité pour leur éviter de passer même une seule nuit dehors. En plus des dangers liés à la rue, il y a le risque des réseaux de traite d'êtres humains ou de prostitution, il suffit de quelques heures dehors pour perdre tout contact.

Parfois, ça ne suffit pas. À Rennes, une jeune fille de 16 ans, a été mise à la rue par le département jeudi 23 janvier 2025. Elle a pu être accueillie par une hébergeuse de notre réseau solidaire le soir même, mais elle a disparu le lendemain dans la journée. Malgré nos différentes alertes, nous n'avons pas de nouvelles à ce jour. Ce n'est malheureusement pas la première jeune que nous suivons qui disparaît ainsi.

Les jeunes mineur, filles ou garçons, peuvent contester la décision du département en saisissant le juge des enfants, mais le recours dure des mois et en attendant, aucune solution d'hébergement ne leur est proposée. Pourtant, environ 75% des jeunes filles que nous avons accompagnées dans leur recours, ont finalement été reconnues mineures et ont réintégré les services de protection de l'enfance. Si pour l'instant, nous arrivons encore à trouver des solutions pour leur proposer un toit à toutes, grâce à nos réseaux d'hébergeurs solidaires, nous allons manquer de ressources et de solutions. À nouveau, les associations et citoyens solidaires pallient les manquements des départements et de l'État dans le système d'accueil, mais jusqu'à quand.

<https://2k2yu.r.a.d.sendibm1.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/TVaAZiBkAtrR>

## **RETABLISSEMENT DE DELIT DE SEJOUR IRRÉGULIER ?**

Le ministre de l'intérieur souhaite réintégrer la mesure à la nouvelle loi en préparation. *"Je pense qu'il faudrait rétablir – François Hollande l'avait supprimé en 2012 - le délit de séjour irrégulier. Quand on entre illégalement en France, c'est contre la loi."* Dès le mois de septembre 2024, tout juste nommé ministre de l'Intérieur dans le précédent gouvernement, il défendait la nécessité de rétablir le délit de séjour irrégulier. Depuis, il s'est prononcé en faveur de sa restauration à plusieurs reprises. Comme en novembre 2024, dans le Pas-de-Calais : *"[Rétablir le délit de séjour irrégulier] nous redonnera des pouvoirs d'enquête qui permettront par exemple, quand on a des téléphones portables, de procéder à l'identification et aussi de lutter beaucoup plus efficacement contre les filières illégales"*. Il a assuré vouloir intégrer cette mesure à la nouvelle loi immigration qui devrait être présentée au parlement en début 2025.

Le délit de séjour irrégulier existait dans le droit français jusqu'en 2012 et consistait à sanctionner pénalement - par une amende ou une peine de prison - le fait d'être en situation irrégulière sur le territoire français. Ces Mesures pénales étaient complétées par des *"mesures administratives telles que l'expulsion"*. *"François Hollande a supprimé le délit de séjour irrégulier en 2012 parce que l'Union européenne (UE) l'y a poussé"*, explique une chercheuse en droit européen et membre de Désinfox-Migrations. En 2008, l'UE a adopté une *"directive retour"* prévoyant de laisser un délai aux personnes en situation irrégulière pour quitter volontairement le pays où elles se trouvent avant d'entamer des procédures administratives. *"Rapidement [après l'adoption de la directive], le juge de l'UE a été saisi et a dit qu'on ne pouvait pas sanctionner la situation irrégulière car cela impliquerait que la personne reste sur le territoire plus longtemps que nécessaire"*, soulignant que *"l'objectif était que ça ne ralentisse pas le retour de la personne dans son pays"*. En France, les poursuites pénales ont alors été remplacées par le placement des personnes en situation irrégulière en centre de rétention administrative (CRA).

Malgré la réglementation européenne, le rétablissement du délit de séjour irrégulier revient régulièrement dans les promesses de la droite et de l'extrême droite qui *"le voient comme un*

*incitatif pour les personnes à ne pas se retrouver en situation irrégulière", selon la chercheuse. Des députés de droite avaient tenté d'intégrer cette mesure à la loi immigration de janvier 2024 mais elle avait été retirée par le Conseil constitutionnel. Depuis, des députés Les Républicains (LR) ont déposé une proposition de loi sur le sujet, le 13 février 2024. "Pour eux, il s'agirait de rétablir le délit de séjour irrégulier mais que 'la sanction se limite à une peine d'amende et à une peine complémentaire d'interdiction du territoire'. Toutefois, en prononçant une amende, la personne condamnée pourrait exercer un recours contre cette dernière. Cette nouvelle procédure prolongerait alors le temps de maintien sur le territoire", notent Les Surligneurs.*

Le ministre de l'intérieur espère réussir là où son prédécesseur avait échoué. En octobre 2024, le ministre a obtenu qu'une nouvelle loi immigration soit mise à l'agenda alors qu'un texte a été voté sur le sujet un an auparavant. Les mesures de la loi de 2024 censurées par le Conseil constitutionnel "*serviront de base pour le nouveau projet de loi sur l'immigration*", a fait savoir une source gouvernementale. "*Certaines pourraient être modifiées et il y aura des ajouts.*" La gauche, les écologistes et l'aile gauche de la macronie se sont déjà indignés qu'une nouvelle loi immigration soit en préparation. **Trente-deux lois sur l'immigration** et les étrangers ont été **adoptées depuis 1980** en France, selon le Musée de l'histoire de l'immigration.

## **6 500 PLACES D'HEBERGEMENT POUR DEMANDEURS D'ASILE SUPPRIMEES**

En France, la crainte des associations qui accompagnent les demandeurs d'asile s'est confirmée jeudi 6 février. Le budget 2025, adopté par le Parlement, prévoit la suppression de 6 500 places d'hébergement pour les personnes en attente d'une protection. Une coupe budgétaire qui risque de gonfler encore davantage le nombre de migrants à la rue et qui aura des répercussions économiques dans l'hébergement d'urgence classique.

En France, quand une personne demande l'asile, elle a droit à un toit pendant l'instruction de son dossier. C'est sur ce dispositif national d'accueil que le gouvernement veut faire des économies. Le nouveau budget, adopté par l'Assemblée nationale jeudi 6 février, prévoit en effet la suppression de 6 500 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile. Une décision qui inquiète les associations.

*"Là, vous dites sciemment que vous laissez les personnes en demande d'asile, à la rue", s'indigne une personne de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui regroupe plus de 900 associations et organismes. Autant de personnes qui seront contraintes d'appeler le 115, le numéro d'hébergement d'urgence accessible à tous mais complètement saturé. "Au bout d'un moment, il va y avoir tellement d'enfants, tellement de femmes à la rue, que l'on va rallonger de cinq ou dix millions sur des places de très mauvaise qualité. On a vraiment l'impression qu'on détricote des choses qui vont nous coûter beaucoup plus cher derrière".*

France terre d'asile a également exprimé son inquiétude : "*Cette décision, qui risque de conduire 6 500 demandeurs d'asile au sans-abrisme alors que 40 000 à 70 000 personnes en demande d'asile n'ont toujours pas accès à un hébergement adapté en France, est incompréhensible*", dénonce l'association, qui gère 34 centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) soit quelque 5 000 places. "*Commencer ou terminer sa demande d'asile à la rue constitue un traumatisme supplémentaire pour des personnes déjà confrontées à des parcours migratoires souvent tragiques*". En 2024, 157 947 demandes d'asile ont été déposées, selon les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur. "*Le gouvernement fait le choix d'économiser sur les plus vulnérables, sans tenir compte des effets dramatiques de ces décisions sur leur capacité à s'intégrer et à reconstruire leur vie*".

Les justifications de cette coupe budgétaire sont des demandes traitées plus rapidement que les années précédentes, et une légère baisse des demandes d'asiles en 2024. Pourtant, 30 à 40 %

des candidats au statut de réfugié n'ont pas accès à l'hébergement auquel ils ont droit.

<https://www.france-terre-asile.org/communiqués-presse/communiqués-de-presse/communiqué-france-terre-asile-alerte-consequences-reduction-hebergement-demandeurs-asile>

## **PLUS DE 4000 PASSEURS ONT ÉTÉ INTERPELÉS EN 2024**

Jeudi 6 février 2025, le patron de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim), esquisse le bilan de l'activité de son organisme pour l'année 2024. Le premier enseignement porte sur l'arrestation des trafiquants avec un chiffre important : l'an dernier, "plus de 4 000 passeurs ont été interpellés" en France, dont 500 en Outre-mer.

Quels sont les profils de ces personnes ? *"Des gens contrôlés à la frontière de Vintimille [ville frontalière italienne] avec des illégaux dans leur véhicule, contre 100 à 200 euros par personne convoyée"*. Ces personnes agissent de manière autonome et n'appartiennent pas à une organisation mafieuse. Mais la majorité des personnes interpellées font partie d'un réseau structuré. Ainsi, en 2024, l'Oltim, qui compte 157 enquêteurs spécialisés épaulés par 450 policiers sur tout le territoire, a démantelé *"269 filières"* criminelles, *"découpées en 66 filières d'entrée sur le territoire national, 132 filières d'aide au maintien sur le territoire, le reste se répartissant entre les filières d'aide au transit et celles de traite des êtres humains"*. Les filières sont particulièrement actives dans les secteurs du BTP (60 % des cas), de l'agriculture et de l'hôtellerie-café-restauration.

Concernant les traversées vers l'Angleterre, depuis Calais ou Dunkerque, *"22 filières de 'small boats'" ont été démantelées en 2024, débouchant sur 180 gardes à vue, dont 157 se sont soldées par des déferrements devant un magistrat*, indique le chef de l'Oltim. *"Nous sommes face à des réseaux irako-kurdes, au sein desquels nous retrouvons aussi désormais des passeurs afghans"*. Il précise leur mode opératoire : *"Le matériel pour fabriquer les bateaux est acheté en Chine, puis acheminé vers la Turquie, où se trouvent des ateliers de montages. Les embarcations, parfois fabriquées à la hâte et équipées de moteur, partent ensuite en Allemagne, où elles sont stockées. Depuis la France, les trafiquants envoient des 'petites mains', parfois des Français sans ressources, pour chercher les kits au coup par coup, en fonction des besoins et des conditions météo"*. Mais malgré la surveillance accrue des autorités dans le nord de la France et le travail acharné de l'Oltim, *"plus de 600 traversées réussies"* de la Manche en 'small-boats' - nom donné à des canots pneumatiques de fortune - vers l'Angleterre ont été répertoriées l'an dernier, *"permettant à plus de 36 000 migrants de rejoindre les côtes britanniques"*, soit une hausse de 24% sur un an.

Ces traversées ont un coût : *"Environ 1 500 euros en moyenne pour les Irakiens ou les Afghans et plutôt 3 000 euros pour les Vietnamiens, qui ont plus d'argent"*. Des sommes considérables qui expliquent que certaines personnes, majoritairement soudanaises, abandonnent l'idée de traverser la Manche et tentent de rejoindre l'Angleterre en se cachant derrière les camions de marchandises. Une pratique dangereuse : nombre de personnes sont mortes écrasées par un poids-lourd ces dernières années. Mais les traversées de la Manche ne sont pas moins risquées. Cette méthode a donné lieu à un *"bilan terrible"* sur le *"plan humain"* avec *"78 morts, soit par noyades liées notamment à la qualité artisanale des bateaux, qui se dégonflent en mer, soit par étouffement, lors de mouvements de panique provoqués par des tentatives de monter de force dans des embarcations qui prennent la mer"*.

Le ministre de l'Intérieur est attendu vendredi 7 février 2025 dans les locaux de l'Oltim, en Seine-et-Marne, pour annoncer, des mesures pour lutter plus efficacement contre les filières d'immigration irrégulière, sur le plan du renseignement et de l'équipement notamment.

## **JOURNEE DE LUTTE CONTRE LE REGIME DE MORTS AUX FRONTIERES**

### **Mobilisation transnationale en mémoire des victimes des politiques migratoires**

Le 6 février 2025, en cette Journée de lutte contre le régime de morts aux frontières, nous, proches de personnes disparues sur les routes migratoires, familles de victimes de violences policières, collectifs de personnes exilées et associations de solidarité, exigeons la vérité, la justice et la réparation pour les victimes des politiques migratoires.

Le 6 février 2014, au large de Tarajal, au moins 15 personnes ont perdu la vie et des dizaines d'autres ont disparu, réprimées par les autorités espagnoles et marocaines alors qu'elles tentaient de rejoindre l'enclave de Ceuta à la nage. Ce massacre est devenu l'un des nombreux symboles des violences aux frontières, conséquences directes des politiques migratoires de contrôle, d'enfermement et de rejet. Chaque 6 février, les Commémor'Actions rendent hommage à travers le monde aux victimes de Tarajal et à toutes les personnes décédées et disparues aux frontières. Elles sont l'occasion pour les familles et leurs soutiens de se réunir, de dénoncer la violence des politiques migratoires et résister à la déshumanisation des personnes qui prennent la route. Nous continuerons de le marteler : migrer est un droit !

En France, la loi Asile et Immigration promulguée en janvier 2024 renforce le bannissement du territoire des personnes exilées et leur criminalisation, dans un contexte d'augmentation des violences policières. Les accords bilatéraux entre les États membres de l'Union européenne et des pays tiers, et le Pacte européen sur la migration et l'asile qui doit être prochainement appliqué, servent une même logique de répression et de tri aux frontières. Alors que ces politiques multiplient les atteintes aux droits fondamentaux des personnes et engendrent toujours plus de morts et disparitions, nous nous mobilisons pour un changement radical d'approche, fondée sur un droit égal à la mobilité et à la dignité.

L'appel du réseau transnational *Global CommemorAction*, rassemble des familles, amis, activistes, citoyens solidaires, du Mali au Liban, en passant par l'Italie, l'Allemagne et la Tunisie. Les violences contre les personnes exilées et racisées, en France et partout ailleurs, doivent cesser.

<https://www.lacimade.org/presse/ni-oubli-ni-pardon-liberte-de-circulation-pour-toutes-et-tous-mobilisation-transnationale-en-memoire-des-victimes-des-politiques-migratoires/>

### **BAYONNE**

#### **A la frontière franco-espagnole : un passeur condamné à 30 mois de prison ferme.**

Un ressortissant indien de 28 ans, muni d'un titre de séjour portugais, a été condamné à 30 mois de prison ferme, lundi 20 janvier 2025 pour avoir transporté seize migrants dans un véhicule neuf places. Le passeur a été arrêté au poste de Biriadou, non loin d'Hendaye, à la frontière franco-espagnole. Il roulait sur l'autoroute dans le sens France-Espagne. La peine prononcée par le tribunal de Bayonne, au Pays basque, est lourde car le motif de "*risque imminent de mort*" a été retenu en plus de "*l'aide au séjour irrégulier*". Sur les 16 exilés, tous indiens et pakistanais, "*cinq étaient assis sur les bagages dans le coffre, et trois sur les genoux des autres passagers. Personne ne pouvait attacher les ceintures de sécurité*". Au tribunal, le prévenu a essayé de justifier son acte par le "*besoin d'argent pour aider sa mère malade et son père handicapé*". Il recevait ses ordres d'un commanditaire au Portugal, qui recevait lui-même des directives depuis Paris.

Les routes traversant la frontière France-Espagne sont souvent empruntées par les filières de trafiquants d'êtres humains. Et les arrestations sont nombreuses. "*La filière des passeurs indiens ou pakistanais qui habitent au Portugal, et qui font transiter des clandestins vers la France, est un phénomène qui se répète depuis plusieurs mois au Pays Basque. Les policiers de l'office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM), multiplient les arrestations*"

Depuis un peu plus d'un an, les autorités françaises ont assoupli leur surveillance à certains endroits de la frontière. Quatre points de passages (le pont de Marchandises et les Aldudes à Hendaye, le col d'Espéguy et le pont de Larrau à Saint-Etienne de Baïgorry) ont été rouverts après une fermeture de trois ans pour "*lutter contre l'immigration clandestine et la menace terroriste*".

## **BERCK (PAS-DE-CALAIS)**

### **Six personnes en garde à vue après la mort de deux migrants dans la Manche**

Six personnes âgées de 19 à 50 ans et originaires d'Afghanistan, du Soudan et d'Iran, ont été placées en garde à vue, a indiqué lundi 10 janvier 2025 le parquet de Boulogne-sur-Mer. Ces arrestations font suite à la mort des deux migrants (voir ci-dessous). Une enquête pour recherche des causes de la mort a été ouverte et confiée au commissariat de Berck. En début de soirée, la vingtaine d'exilés qui avaient réussi à monter à bord de l'embarcation étaient de retour sur la Côte d'Opale, n'étant pas parvenus à traverser la Manche "*pour des raisons qui demeurent encore à préciser*", a rapporté le parquet. L'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim) de Coquelles dans le Pas-de-Calais, a également été saisi, notamment pour "*homicide involontaire*" et "*mise en danger d'autrui*".

### **Nombreux départs : 62 exilés sont arrivés en Angleterre, 230 secourus et 2 morts**

Dimanche 9 février à 14h20, "*le corps d'un homme a été découvert sur la plage Terminus à Berck*", à environ 80 km au sud de Calais, a indiqué la préfecture du Pas-de-Calais. Cette première victime est un homme âgé d'une trentaine d'années originaire d'Afghanistan, a été déclaré mort après une tentative de réanimation par une équipe du SMUR. Puis vers 16h, "*un second corps a été retrouvé à 300 mètres*" du premier. Son identité et son âge était encore inconnue, dimanche soir. "*Il pourrait s'agir de deux migrants ayant tenté d'embarquer à bord d'un taxi-boat*", c'est-à-dire un canot déjà mis à l'eau que les passagers doivent rejoindre à la nage, ont expliqué les autorités. Tôt dimanche matin, 41 personnes ayant essayé, en vain, de prendre la mer au niveau des plages de Berck, ont été secourues sur la côte par les services de l'État.

### **"Un total de 230 personnes" secourues**

À la faveur d'une météo plus clémente, les tentatives de traversée de la Manche ont été nombreuses ce dimanche, après trois jours d'arrêt. "*Un total de 230 personnes*" ont été secourues en mer au cours de la journée lors de cinq opérations distinctes, selon la préfecture maritime.

Dans la matinée, une embarcation de migrants en route vers l'Angleterre s'est dégonflée, entraînant le sauvetage de 57 personnes au large de Gravelines (Nord), dont une inconsciente qui a été hélitreuillée vers l'hôpital de Boulogne-sur-Mer, et deux autres en état d'hypothermie.

En parallèle, une autre embarcation transportant 38 migrants au large de Boulogne-sur-Mer a demandé de l'aide. Tous ses passagers ont été récupérés puis débarqués sur la terre ferme.

Sur une troisième embarcation, 19 personnes ont été secourues. Quarante personnes à bord de l'esquif ont préféré poursuivre leur périple vers les côtes britanniques.

Une autre intervention a suivi pour récupérer 42 personnes à bord d'une embarcation partie de Malo-les-Bains, près de Dunkerque (Nord). Parmi elles, deux blessées qui ont été évacuées par hélicoptère pour être hospitalisées à Boulogne-sur-Mer.

Enfin vers 20h, le patrouilleur des Affaires maritimes a pris en charge 33 personnes sur un canot parti tôt dans la matinée depuis le secteur de la baie de Somme.

Par ailleurs, trois migrants ont été récupérés par les sauveteurs alors qu'ils tentaient de traverser la Manche sur un paddle.

## **Quatre morts dans la Manche depuis le début de l'année**

D'après le décompte des autorités britanniques, 62 exilés, à bord de deux canots, sont parvenus à atteindre le Royaume-Uni dimanche.

Depuis le 1er janvier 2025,

un peu plus de 1 500 personnes ont rejoint l'Angleterre en traversant la mer.

six morts : 4 dans la Manche, 2 sur route

## **BOULOGNE-SUR-MER**

### **Cinq personnes hospitalisées après une tentative de traversée de la Manche**

Vers 6h40, mercredi 12 février 2025, les sapeurs-pompiers ont été appelés pour assister des migrants en difficulté sur la plage du Portel, près de Boulogne-sur-Mer. Les secours ont pris en charge une trentaine d'exilés qui remontaient vers la plage après une tentative de traversée de la Manche. L'un d'eux était "*immergé jusqu'aux genoux*", a indiqué le chef de groupe des secours. Bloqué et tétanisé, il se trouvait à une quarantaine de mètres de la plage quand il a été hélitreuillé. Cinq personnes, âgées de 18 à 35 ans, en état d'hypothermie ont par ailleurs été transportées à l'hôpital de Boulogne-sur-Mer.

"*On est passé pas loin du drame*", estime le maire du Portel. Il a ouvert un poste de secours estival pour les naufragés trempés. La protection civile et des associations ont distribué des vêtements, des boissons chaudes et des morceaux de pain aux exilés. Au total 46 personnes, originaires de Syrie, d'Érythrée et du Yémen, se trouvaient dans l'embarcation, qui aurait heurté en pleine nuit le fort de le Heurt à proximité du rivage. Le reste des passagers a continué sa route vers les côtes britanniques

### **4 passeurs condamnés pour avoir organisé des traversées de la Manche**

Vendredi 7 février 2025, quatre membres d'un réseau de passeurs ont été condamnés à des peines allant de deux à six ans de prison, a annoncé samedi 8 février le procureur de Boulogne-sur-Mer. Ils ont été reconnus coupable d'organiser des traversées de la Manche pour des migrants souhaitant rejoindre l'Angleterre.

Les quatre prévenus, de nationalités soudanaise, libyenne et tunisienne, ont été arrêtés le 19 novembre 2024 à Calais et Bègles (Gironde) après plusieurs mois d'enquête. Ils étaient depuis en détention provisoire dans l'attente de leur procès qui s'est conclu par une condamnation pour "*aide à l'entrée et au séjour irrégulier d'étrangers*" en bande organisée avec maintien en détention et à l'interdiction définitive du territoire français.

Le réseau se procurait du matériel nautique en région parisienne et en Allemagne avant de l'acheminer vers les plages du Pas-de-Calais. Selon les éléments de l'enquête menée depuis août 2024 par l'antenne de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim) de Coquelles, la filière était "structurée" et "hiérarchisée". L'enquête a également révélé que le groupe de passeurs recrutait des chauffeurs dans le Nord afin de conduire les migrants vers les plages de Calais et Sangatte où ils embarquaient ensuite, moyennant des sommes pouvant atteindre 1 000 euros, à bord de petites embarcations ("small boats").

Au niveau national, "*plus de 4 000 passeurs ont été interpellés*" en France l'an dernier, dont 500 en Outre-mer. Et concernant le nord de la France, "*22 filières de 'small boats'*" ont été démantelées en 2024, débouchant sur 180 gardes à vue, dont 157 se sont soldées par des déferrements devant un magistrat, a indiqué le chef de l'Oltim.

## **BRUZ** (ILLE-ET-VILAINE)

### **Une charte a été signée pour permettre un accueil digne des personnes exilées**

Le réseau Territoires Accueillants 35 et plusieurs associations locales se sont retrouvés la semaine dernière à l'espace Vau Gaillard à Bruz (Ille-et-Vilaine) pour débattre du manque de logements accessibles aux personnes sans titre de séjour.

Le réseau territoires accueillants d'Ille-et-Vilaine (RTA 35) a animé une conférence sur les problèmes de logement pour les personnes exilées à l'espace Vau Gaillard, à Bruz, la semaine passée. Après la présentation de la situation nationale puis bretonne, les nombreuses associations présentes ont débattu sur le sujet en évoquant les points concernant les exilés : la mobilité, l'accompagnement, les problèmes juridiques engendrés pour la mise à disposition de logements, les besoins financiers de l'hébergement associatif, etc.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/bruz-35170/a-bruz-une-charte-a-ete-signee-pour-permettre-un-accueil-digne-des-personnes-exilees-7e0fea9a-e3ae-11ef-8dfe-c27f38ce14f2>

## **CALAIS**

### **MSF loue un hôtel pour héberger les migrants de Calais**

Médecins sans frontières loue, depuis début décembre et jusqu'à fin mars, 10 chambres dans un hôtel privé de Calais pour y héberger des migrants vulnérables (familles et mineurs non accompagnés). Au total 29 places sont mises à la disposition des exilés, qui peuvent y rester quelques nuits. L'ONG médicale regrette de devoir utiliser ses fonds personnels pour "**pallier les manquements de l'État**" selon la coordinatrice du projet de MSF à Calais.

*Le lieu est opérationnel depuis le 2 décembre 2024 et fermera le 31 mars 2025. Nous avons déjà ouvert pendant deux mois en début d'année dernière. C'est un hôtel privé où nous louons 10 chambres. Au total, nous avons 29 places. L'hôtel a été saturé, notamment les premières semaines de décembre, mais en général, on arrive à garder une ou deux places disponibles pour des arrivées éventuelles en pleine nuit. Depuis le 2 décembre, nous avons déjà accueilli 284 personnes.*

*Pour le logement, on cible les personnes les plus vulnérables : les familles, les femmes seules et les mineurs non accompagnés sans solution d'hébergement. Ces gens se sont vus refuser l'accès aux structures officielles, notamment le 115 en raison d'une saturation, ou parce qu'ils avaient déjà bénéficié d'une nuit. À Calais, il existe une règle tacite qui stipule que les exilés ne peuvent obtenir qu'une seule nuit au 115. Après avoir fait la demande auprès des structures officielles, les exilés sont orientés à l'hôtel par nos associations partenaires : Refugee women centre, le Secours catholique et Utopia 56. On ne peut pas se présenter spontanément devant l'hôtel.*

*Pour la vie à l'hôtel, on fonctionne comme un centre d'hébergement d'urgence. Les familles peuvent rester entre deux et quatre nuits dans l'hôtel, puis on leur propose de rejoindre les CAES (centre d'accueil et d'examen des situations) de la région. On les dépose le matin au départ des bus à Calais pour qu'elles aient accès aux logements gérés par l'État.*

*[Tous les matins à 9h (du lundi au vendredi, hors jours fériés), un bus affété par une association mandatée par l'État vient chercher les exilés, rue des Huttes, pour les emmener vers les CAES.]*

*Les mineurs, eux, sont accueillis une seule nuit dans notre structure. On demande systématiquement une mise à l'abri aux départements [les mineurs non accompagnés sont en théorie pris en charge par le département qui s'occupe de les loger, de les scolariser et d'assurer un suivi]. À Calais et ses alentours, ils peuvent être logés cinq jours par les services étatiques en attendant*



*l'évaluation de leur minorité. À l'intérieur de l'hôtel, un veilleur est présent en permanence, 7j/7 et 24h/24, pour accueillir les personnes, s'assurer du bon déroulement de l'activité. Des repas sont distribués trois fois par jour avec le concours de l'association Refugees community kitchen.*

*[Nous avons décidé d'ouvrir ce lieu] Pour pallier les manquements de l'État, nous sommes dans l'obligation d'ouvrir ce centre d'hébergement d'urgence, avec nos propres fonds. Nous n'avons pas les moyens financiers de le maintenir tout au long de l'année. Nous avons décidé de faire fonctionner ce lieu l'hiver, au moment où les conditions sont les plus précaires et les plus dangereuses. C'est toujours compliqué la vie à Calais, mais en hiver les conditions sont vraiment extrêmes. Si ce dispositif n'était pas ouvert, la seule solution serait de distribuer des tentes aux personnes. Et cela reviendrait à dire qu'on cautionne d'une certaine manière la façon dont ils vivent. Tous les jours, nous sommes confrontés à des situations très précaires et extrêmement compliquées. On rencontre beaucoup de familles, dont certaines avec des enfants très petits. En ce moment à l'hôtel, on héberge une dizaine d'enfants qui ont moins de six ans. Sans l'aide des humanitaires, ils passeraient leur nuit dehors. On voit aussi des personnes qui ont tenté la traversée de la Manche et qui peuvent être traumatisées. Avoir un toit au-dessus de la tête permet de mettre des mots sur ses souffrances, de se poser, de réfléchir à son projet sans avoir à penser en permanence à sa survie.*

### **Un migrant décède percuté par un camion**

Un migrant érythréen qui voulait rejoindre l'Angleterre est décédé dans la nuit de lundi 3 à mardi 4 janvier 2025 après avoir été percuté par un poids-lourd sur l'autoroute A16, a révélé la préfecture du Pas-de-Calais. Les faits se sont produits "dans le sens Calais-Dunkerque, au niveau de la rocade Est de Calais". "Les circonstances de cet accident ne sont pas encore connues". Vers 5h15, "un chauffeur routier de nationalité portugaise" circulant sur l'échangeur en direction de Dunkerque a stoppé son camion après avoir aperçu une présence sur le bas-côté de la route, à Calais, selon le parquet de Boulogne-sur-Mer. Le camionneur a alors découvert le corps de la victime et a informé les autorités. Une enquête a été ouverte pour "recherche des causes de la mort" et a été confiée au commissariat de Calais. Des investigations médico-légales seront menées dans le cadre de cette procédure, a ajouté le parquet.

Des centaines de migrants vivent dans des conditions précaires dans la région de Calais dans l'attente de traverser la Manche pour rejoindre la Grande-Bretagne. Depuis le renforcement des dispositifs de sécurité autour du port de Calais et du tunnel sous la Manche, les tentatives d'intrusion dans ces sites y "ont quasiment disparu", soulignait le préfet il y a quelques mois. Mais des centaines de migrants sans argent et incapables de s'offrir les services d'un passeur continuent chaque année de tenter de monter dans des camions. Les réussites de passage sont rares : plus de 2 646 personnes ont été découvertes dans des camions en direction de l'Angleterre, entre janvier et novembre 2024. Impossible ou presque, donc, d'entrer dans la zone portuaire sans se faire repérer. Les chiffres du Home Office (équivalent britannique du ministère de l'Intérieur) soulignent aussi la difficulté de la démarche : "seules" 181 personnes sont arrivées dans des camions de l'autre côté de la Manche au premier semestre 2024, contre 13 500 par "small boats" à la même période. Ces arrivées en poids-lourds sont donc dérisoires même si "certains réussissent à entrer au Royaume-Uni sans se faire voir", avait précisé, en novembre 2024, le coordinateur d'Utopia 56 à Grande-Synthe - et ne sont donc pas comptabilisés par les autorités britanniques.

Un Soudanais rencontré à Calais en novembre 2024, qui ne connaît personne, mais qui a réussi le passage par camion : "C'est la seule option que j'aie". Ses tentatives se résument à une règle : "Je fais juste attention aux sigles 'produits chimiques' qui sont inscrits sur les portes arrières des véhicules, c'est tout. Sinon, j'essaie de monter dans un poids lourd, de toutes les manières possibles, de jour comme de nuit".

## **CHERBOURG-EN-COTENTIN**

### **Une maman soudanaise et ses 5 enfants doivent quitter leur logement**

L'inquiétude les ronge depuis des semaines. Leur demande d'asile ayant été déboutée, La mère de 35 ans et ses cinq enfants devaient quitter le logement prêté par l'association Coallia, vendredi 31 janvier 2025. Mais grâce à la mobilisation des bénévoles de l'association d'aide aux migrants Itinérance et des parents d'élèves, il n'y a pas eu d'expulsion ce vendredi. De quoi leur offrir un peu de répit, sans pour autant étouffer les tourments. La petite famille s'est installée dans le Cotentin à l'été 2022 après avoir fui précipitamment l'Arabie saoudite

<https://www.ouest-france.fr/normandie/cherbourg-en-cotentin-50100/je-ne-dors-plus-cette-maman-soudanaise-et-ses-5-enfants-doivent-quitter-leur-logement-a-cherbourg-8148c6ce-e08d-11ef-822c-d93b68cf46e7>

## **COTES D'ARMOR**

### **Depuis 2017, près de 200 jeunes migrants ont été accueillis en Côtes-d'Armor**

Samedi 1<sup>er</sup> février 2025, au centre culturel Le Cap à Plérin (Côtes-d'Armor), l'assemblée générale du Collectif d'accueil des jeunes migrants et leur accompagnants (CAJMA 22) a commencé par un slam très émouvant du plus jeune mineur pris en charge par l'association, Rémy, âgé de 14 ans, accompagné au violon par une autre jeune, Maïwenn. L'un des trois coprésidents, depuis un an, a d'abord tenu à remercier la présidente jusqu'en 2023, « *pour son engagement sans faille* ». Aujourd'hui comme hier, l'objectif de l'association n'a pas changé : « *Donner une chance aux jeunes, jusqu'au diplôme, au logement et à l'autonomie.* »

Depuis huit ans, le Cajma 22 a accueilli 194 jeunes migrants. En 2024, il y en avait 48 toujours pris en charge, dont 24 nouveaux, répartis dans 43 familles d'accueil (sur plus d'une centaine). Parmi les près de 200 jeunes passés par le Cajma 22, quelque 40 % sont devenus autonomes. L'un d'entre eux, qui est en train de le devenir, a coécrit un livre avec une de ses familles d'accueil, *Si tu sais d'où je viens*. Lors de l'assemblée générale, il a parlé de son rôle auprès des plus jeunes : « *Au début, ce n'est pas facile pour nous. Le comportement joue un rôle très important dans notre parcours, on doit laisser une bonne image pour que ce soit plus facile pour les nouveaux. Parmi nous, il n'y a pas que des délinquants, il y a aussi des jeunes bien.* »

Le Cajma effectue un travail juridique pour la reconnaissance de minorité, l'obtention de titres de séjour, les recours juridiques, les relations avec la préfecture, les ambassades, les consulats... En 2024, sur 17 jeunes concernés, six ont pu réintégrer l'Aide sociale à l'enfance gérée par le conseil départemental, sept n'ont pas été reconnus mineur. Quatre dossiers sont en cours de traitement. Si les 19 jeunes de l'association devenus majeurs en 2024 ont tous obtenu une carte de séjour d'un an, le Cajma 22 s'émeut du « *trop peu de jugements positifs rendus par le tribunal pour enfants de Saint-Brieuc, malgré des dossiers solides* ». Le collectif s'interroge « *sur les lois à venir* » et regarde avec inquiétude « *la montée des discours sur l'immigration* ».

Un point a été fait enfin sur la scolarité. De l'alphabétisation au soutien scolaire pour le bac pro, 248 matinées ont été assurées en 2024. En parallèle, 58 jeunes sont scolarisés dans vingt établissements scolaires du département, du collège à l'apprentissage. L'association a salué « *le très bon accueil* » du CIO (Centre d'information et d'orientation) et de l'Éducation nationale.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/depuis-2017-pres-de-200-jeunes-migrants-ont-ete-accueillis-par-cette-association-en-cotes-darmor-8314bab2-e0b0-11ef-822c-d93b68cf46e7>

## **HENDAYE**

### **Au Pays Basque, ils réclament l'ouverture des frontières et une autre politique migratoire**

Venus de France, d'Espagne, d'Italie, du Pays Basque, des milliers de personnes se sont rassemblées à Irun dimanche matin 26 janvier 2025, à l'appel de la plate-forme "*J'accuse*" (représentant 80 organismes). Elle s'est créée en soutien à sept militants associatifs, qui seront jugés mardi 28 janvier 2025 devant le tribunal de Bayonne, accusés d'avoir profité du passage de la

Korrika, la course en faveur de la langue Basque, pour faire franchir la frontière à 36 migrants. Une action pas du tout clandestine, et même revendiquée par des clips sur les réseaux sociaux. Lancée par une vingtaine d'associations, la plate-forme "*J'accuse*" en rassemble aujourd'hui plus de 80, qui veulent se saisir de ce cas pour dénoncer les politiques migratoires européennes, et singulièrement celle de la France.

Les organisateurs annonçaient 2.500 personnes sur un parcours qui a franchi la frontière sur le pont Saint-Jacques, et sans incidents, même lors du passage devant le centre de rétention d'Hendaye. C'est à peu près le parcours qu'avait suivi la Korrika en mars dernier. Un Sénégalais, il est aujourd'hui régularisé et vit depuis 17 ans à Bilbao, mais il a aussi connu le parcours des migrants : "*Je suis ici pour dire "non" à la criminalisation et dire "non" à des politiques de mort. Les politiques qui sèment la mort dans l'océan Atlantique et la Méditerranée sont les mêmes qui contrôlent les frontières physiques actuellement.*"

Les trois députés basques et la sénatrice socialiste ont fait savoir dès le 4 octobre 2024 qu'ils apportaient part de leur soutien envers les sept militants. Ils déclaraient avoir "*œuvré pendant des années pour que le Pays basque reste une terre d'accueil et de solidarité quand certains meurent sous nos yeux*".

Lors du procès des sept militants mis en examen, prévu mardi 28 janvier 2025, devant le tribunal judiciaire de Bayonne, une autre manifestation est organisée. Alors que des centaines de personnes ont participé à la Korrika, ils demandent pourquoi ces sept personnes-là précisément ont été ciblées.

3.713 personnes ont signé le formulaire d'autoaccusation pour indiquer qu'elles avaient elles aussi aidé des migrants à passer la frontière. Ils demandent pourquoi ces sept personnes-là précisément ont été ciblées. Aux côtés des représentants des associations, organisations syndicales et politiques de gauche (Diakité Etorkekin, FSU, LAB, Solidaires, EH Bai, Les Ecologistes, LFI...), on pouvait remarquer la présence du député abertzale du Nouveau Front Populaire, du député européen LFI et ancien maire écologiste de Grande-Synthe, ou encore celle du maire abertzale d'Urrugne.

<https://www.francebleu.fr/infos/politique/au-pays-basque-ils-reclament-l-ouverture-des-frontieres-et-une-autre-politique-migratoire-4279790>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/pays-basque-200-personnes-venues-soutenir-sept-militants-juges-au-tribunal-de-bayonne-pour-avoir-aide-des-migrants-3208953>

## LANNION

### Les migrants « de plus en plus angoissés » par le durcissement de la politique migratoire

De la « submersion migratoire » sortie de la bouche du Premier Ministre (un terme longtemps employé par la seule extrême droite) au durcissement de la politique migratoire impulsée par le ministre de l'Intérieur, le ton donné par l'actuel gouvernement n'est pas de nature à rassurer les membres de la Coordination antiracisme Trégor-Goëlo. Alors qu'ils appellent à descendre dans la rue à Lannion samedi 8 février 2025 pour commémorer « *les morts aux frontières* », les militants venant en aide aux migrants dans le Trégor et le Goëlo évoquent l'angoisse grandissante des sans-papiers sous l'effet des restrictions annoncées de régularisations. En réaction à « *ces politiques qui se lâchent, lâchons-nous !* », exhortent ces militants qui invitent à faire « *preuve d'imagination en musique, en caricatures et en mots* », samedi 8 février 2025, pour une commémor'ation, à Lannion. Panneaux, affiches et instruments sont donc « vivement encouragés » pour rythmer cette manifestation.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/lannion-22300/a-lannion-les-migrants-de-plus-en-plus-angoisses-par-le-durcissement-de-la-politique-migratoire-a0bf362a-e207-11ef-b40c-22cc31255954>

## MAYOTTE

### Restriction du droit du sol à Mayotte, "un laboratoire loin des regards"

L'Assemblée nationale française a adopté jeudi 6 février 2025 en première lecture une proposition de loi visant à renforcer les restrictions au droit du sol à Mayotte, un texte porté par la droite, soutenu par le gouvernement et le Rassemblement national. De nombreux chercheurs assurent pourtant que durcir encore l'accès à la nationalité française *ne changera rien aux flux migratoires* à Mayotte.

*"Il s'agit de limiter au maximum l'attractivité de la nationalité française"*, a répété mardi 4 février 2025 le rapporteur du texte. Concrètement, le nouveau texte prévoit de durcir encore les conditions d'accès à la citoyenneté française, considérées par la droite comme la cause de l'immigration illégale à Mayotte, où la moitié de la population est étrangère, selon l'Insee.

En France, un enfant né de parents étrangers devient automatiquement français à ses 18 ans s'il justifie d'au moins cinq années de résidence, continue ou discontinuée, depuis ses 11 ans. Il peut toutefois acquérir la nationalité française dès ses 13 ans s'il en fait la demande et s'il justifie de cinq ans de résidence depuis l'âge de 8 ans. Un enfant né en France ou à l'étranger avec au moins un parent français devient automatiquement français, dès la naissance.

Mais à Mayotte, le droit du sol à Mayotte a été modifié par une loi votée en septembre 2018 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2019. Celle-ci stipule qu'un enfant né à Mayotte de parents étrangers ne peut devenir français que si, au moment de la naissance, l'un des deux parents *"résidait en France de manière régulière, sous couvert d'un titre de séjour, et de manière ininterrompue depuis plus de trois mois"*. Le texte du parti Les Républicains (LR), qui a été adopté en commission le 29 janvier 2025, vise à étendre ces conditions aux deux parents et à allonger la période de résidence sur le territoire français de trois mois à un an.

Pourtant, aucune étude d'impact n'a été menée depuis la mise en application des premières restrictions au droit du sol à Mayotte qui pourrait confirmer leur intérêt. Et les chiffres à disposition tendent plutôt à montrer leur inefficacité. *"On voit qu'il y a une diminution des acquisitions de la nationalité française des enfants nés à Mayotte de parents étrangers, mais pas de diminution des arrivées de migrants en situation irrégulière, car les personnes venant des Comores ou fuyant les pays de la région des Grands Lacs en Afrique le font, pour les premiers, pour échapper à la misère et à l'insécurité, pour les seconds pour fuir des situations de persécution ou de violences généralisées"*, explique une professeure de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et membre de l'Institut Convergences Migrations. Si les acquisitions de nationalité française pour les enfants entre 13 et 18 ans sont en effet passées de 2 829 en 2018 à 799 en 2022, l'immigration illégale a continué d'augmenter, avec 8 669 interceptions en mer d'étrangers en situation irrégulière en 2023 contre 3 788 en 2020. *"Il s'agit de populations en situation d'extrême pauvreté et d'extrême précarité qui voient Mayotte comme un eldorado. Face à des contraintes économiques très fortes, ces populations réagissent dans l'urgence et non en réfléchissant au fait que leurs futurs enfants pourraient devenir français dans 15 ans"*. Une analyse d'ailleurs corroborée par la gendarmerie française. *"Le recensement de l'Insee établissait que Mayotte comptait 256 500 habitants en 2017. Ces chiffres sont aujourd'hui largement dépassés, avec une population estimée à au moins 400 000 habitants, dont la moitié sont originaires d'Anjouan, l'île la plus pauvre des Comores. Car un Comorien va gagner cinq à sept fois plus à Mayotte, où le PIB est dix fois supérieur à celui d'Anjouan"*, expliquait en août 2021 le commandant de la gendarmerie (COMGEND) de Mayotte.

L'histoire et la situation géographique de Mayotte, qui fait partie de l'archipel des Comores, est aussi à prendre en considération pour comprendre le grand nombre d'étrangers en situation illégale, selon la spécialiste des migrations. *"Il y a quatre îles, dont une seulement est française, mais il s'agit bien d'une unité géographique dans laquelle existent des relations ancestrales caractérisées par le partage d'une même langue, d'une même religion, de relations familiales et de liens communautaires. Il y a donc depuis toujours des mouvements de population*

*entre ces îles. Or, au lieu de laisser les Comoriens venir à Mayotte librement, l'obligation d'obtenir un visa depuis 1995 les a fait basculer en situation irrégulière et a eu tendance à les fixer sur le territoire mahorais". "C'est la politique très restrictive autour des visas qui a conduit un plus grand nombre de gens à rester sur place à Mayotte, quand ils ne faisaient que passer sur l'île sans y rester auparavant", abonde un ancien diplomate et aujourd'hui professeur de sciences politiques, auteur de "Géopolitique des Outre-Mer : entre déclassement et (re)valorisation" (Le Cavalier Bleu, 2023).*

*"Personne ne prétend que cette proposition de loi permettra de résoudre toutes les difficultés de Mayotte. Ce n'est pas la réponse miracle au fait migratoire à Mayotte", reconnaît le rapporteur du nouveau texte, la comparant à "un élément d'un puzzle". Le texte présenté par Les Républicains, qui devrait obtenir une majorité à l'Assemblée nationale, sert en revanche une stratégie clairement exprimée. "Dans notre esprit, évidemment, l'objectif est que Mayotte soit la première étape et ensuite, pour nous, l'idée c'est d'étendre ces restrictions sur le reste du territoire français", a ainsi affirmé mardi 4 février 2025 le patron du parti et du groupe à l'Assemblée nationale.*

*"Il s'agit de se servir de Mayotte comme d'un laboratoire. On va développer une expérimentation dans un territoire loin des regards, loin de la vigilance des citoyens, avant de tenter de l'étendre aux départements de la métropole", constate la professeure de l'Institut Convergences Migrations, qui rappelle que le droit du sol "fait partie de notre ADN et est un principe majeur de la République française".*

### **L'indépendance de l'île et la fracture face aux sans-papiers**

Le vote de 1974 porte sur la question : « Souhaitez-vous que le territoire des Comores devienne indépendant ? » Le vote pour l'indépendance est de 99 % à Mohéli, Anjouan, et en Grande Comores. Mayotte vote quant à elle à plus de 63 %, pour le maintien dans la République. Globalement, au niveau de l'archipel, 95 % des votants se déclarent pour l'indépendance. La France a décidé de considérer les votes îles par île : et Mayotte est donc devenue française. Les votants espéraient que les avantages sociaux seraient les mêmes qu'en France. Mais dans de nombreuses lois, décrets, circulaires, aspects sociaux, etc. Ce n'est pas le cas. Actuellement, le SMIC horaire brut est de 11,88 euros pour la métropole, et de 8,98 à Mayotte (soit 75% du moins qu'en métropole). 77% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Le niveau de vie est 7 fois plus faible que dans l'hexagone.

Les habitants des Comores et de Mayotte ont la même culture et sont liés familialement entre eux. Le 18 janvier 1995, le gouvernement français décide d'entraver la circulation des personnes dans l'archipel des Comores en imposant un visa pour entrer à Mayotte, aux habitants des trois autres îles comoriennes (Mohéli, Anjouan, Grande Comores). Mais les personnes de Mayotte peuvent aller aux Comores. Ainsi se concrétise l'isolement de l'île de Mayotte détachée vingt ans plus tôt de l'État indépendant de l'Union des Comores à la suite d'une décision unilatérale française contestée par les Nations unies.

Un tiers des migrants sont nés sur Mayotte, en France, mais ils ne sont pas encore naturalisés. Tout le monde profite des clandestins. Les services sont effectués par eux : garde d'enfant, cuisinier, jardinier, pêcheurs, etc. Les clandestins font marcher l'économie mahoraise. Lors de l'opération Wuambushu (destruction des maisons), il n'y a pas eu de différences entre les clandestins et les réfugiés et ceux qui avaient leurs papiers.

Après le cyclone, on voit mieux l'étendu des bidonvilles où vivent les réfugiés. La végétation n'existe plus. « On n'a pas été averti qu'il y avait des distributions d'eau, on ne l'a su qu'après. Après le cyclone, on a reconstruit notre maison dont il ne restait rien. On loue 200 euros par mois, mais le propriétaire ne veut pas qu'on reconstruise en dur. Je veux que mes enfants étudient, l'ainée qui a 4 ans a été naturalisée, pour les deux plus jeunes la procédure est en cours. Mon mari et moi avons un titre de séjour. L'ainée a été renvoyée aux Comores, mais elle est revenue,

*et ne veux pas y retourner, car à Anjouan, c'est la dictature. »*

Malgré le cyclone, les migrants ne sont pas partis et ont reconstruits leur maison. Les migrants continuent d'arriver, et les passeurs ont augmenté leur tarifs : 700 euros. Pour les nouveaux arrivants, c'est mieux de partir de zéro à Mayotte que de vivre aux Comores. « *On peut travailler comme maçons, agriculteur... et que ce ne sont pas nos spécialités, alors que nous avons des licences.* » Le ministre des Outre-Mer veut renvoyer 35000 migrants par an. Le ministre de l'intérieur veut bloquer toutes les entrées à Mayotte. Mais de leur côté, les Comoriens favorisent les départs vers Mayotte, et refusent les mahorais. La fracture s'accroît.

## **METZ**

### **Une jeune fille du Burkina Faso arrêtée dans son collège pour être expulsée**

La semaine dernière, à 9 h du matin lorsque la direction de ce collège près de Metz, en Moselle, est prévenue par les gendarmes de leur arrivée. Une élève de troisième est isolée du reste de sa classe au moment de la récréation et discrètement emmenée par les forces de l'ordre. Dans la foulée, elle sera accompagnée, elle, sa maman et son petit frère, demandeurs d'asile déboutés originaires du Burkina Faso, à la frontière belge. Une militante, du Réseau éducation sans frontières, s'inquiète de cette intervention policière à l'intérieur de l'école : "*En 2005, Nicolas Sarkozy avait prescrit de ne pas intervenir dans les écoles et aux alentours. Et Manuel Valls, à l'époque ministre de l'Intérieur en 2013, a repris la même préconisation. Là, c'est un retour en arrière absolument inquiétant qui montre que le gouvernement s'assoit sur un certain nombre de dispositions qui ont été prises par les mêmes personnes*". Plusieurs syndicats et associations appellent à manifester devant la préfecture de Moselle, à Metz, jeudi 30 janvier 2025, pour rappeler l'interdiction des interventions policières à l'école lors de procédures d'éloignement.

## **NANTES**

### **Après les contrôles de police à Nantes, des placements en centre de rétention jugés illégaux**

Un juge des libertés et de la détention (JLD) d'Orléans a décidé, le 26 janvier 2025, de remettre en liberté deux hommes de 22 et 46 ans arrêtés quelques jours plus tôt à Nantes et escortés jusqu'au centre de rétention administrative d'Olivet (Loiret). Ces deux étrangers en situation irrégulière avaient été contrôlés lors d'une vaste opération de police dans le centre-ville de Nantes, le 21 janvier. Une « opération forte, nouvelle par sa dimension, à la hauteur de ce qui se passe à Nantes, dans le cadre des orientations fixées par le ministre de l'Intérieur », visant notamment à interpeller des étrangers en situation irrégulière. Des dizaines de CRS avaient été déployés aux abords de la place du Commerce, le 21 janvier, pour des contrôles d'identité.

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/apres-les-controles-de-police-a-nantes-des-placements-en-centre-de-retention-juges-illegaux-a378e444-e24b-11ef-822c-d93b68cf46e7>

## **NANCY**

### **Une fonctionnaire accusée d'avoir trafiqué des dossiers de régularisation**

Une fonctionnaire de la préfecture de Meurthe-et-Moselle a été mise en examen pour aide au séjour irrégulier, a indiqué vendredi 24 janvier 2025 le procureur de Nancy. L'affaire avait débuté en septembre 2024 : un signalement est émis à l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim) à propos de "*l'existence de faux documents dans la procédure de régularisation de la situation administrative d'un étranger*", a expliqué le procureur. "*Des vérifications sur les pièces des dossiers confirmaient l'existence de faux grossiers*". Par la suite, en novembre 2024, la préfecture signale au parquet "*des pièces de nature frauduleuse dans dix autres dossiers de régularisation*". En tout,

l'enquête a mis en évidence une quinzaine de faux dossiers. *"Mais il pourrait y en avoir plus"*. Leur point commun : ils sont tous passés entre les mains de la même fonctionnaire du service des admissions de la préfecture. Pour chaque dossier, la somme de 25 000 euros environ était réclamée.

Mais c'est surtout la médiocrité de la qualité des faux documents qui sidère. *"Comment l'adjoint au chef du bureau des étrangers, le chef de bureau, le secrétaire général de préfecture et la préfète ont-ils pu laisser passer des dossiers avec des faux grossiers ? Où sont les contrôles intermédiaires ?"*, s'interroge un ex-représentant régional de FO-préfecture. Car, toujours selon le journal local *"l'employée préfectorale n'avait aucun pouvoir. Ce n'est pas elle qui délivrait les titres de séjour. Elle était juste une petite main qui préparait les dossiers."*

Plusieurs personnes ont été interpellées, dont la fonctionnaire qui travaillait au service des admissions des étrangers de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, ainsi que des complices et des bénéficiaires de ces régularisations frauduleuses. Une information judiciaire a été ouverte *"des chefs d'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'étrangers en bande organisée, corruption passive, faux et usage de faux documents administratifs, obtention frauduleuse de documents administratifs"*. Le procureur a précisé que cette information judiciaire aura pour but d'identifier les membres de la filière, d'établir leurs implications respectives, de préciser l'ampleur exacte des flux financiers et de saisir le produit des infractions. Ce n'est pas la première fois que la préfecture est mise en cause. En juin 2024, déjà, *"un commandant de police avait été soupçonné d'user de son influence au sein de [cette même] préfecture pour favoriser la régularisation d'un travailleur étranger en échange de travaux dans sa résidence secondaire. Il avait été mis en examen mais laissé libre"*.

## PARIS

### Convoqués au tribunal, les mineurs isolés réfugiés à la Gaîté Lyrique de Paris manifestent

Malgré le froid, plusieurs dizaines de mineurs isolés ont répondu à l'appel au rassemblement du Collectif des jeunes du parc de Belleville, vendredi 7 février 2025 dans l'après-midi. Ils réclament à la mairie de Paris de reconnaître leur statut de mineurs et de les prendre en charge. Un guinéen, 16 ans, vient de la Guinée Conakry. *« Je suis là aujourd'hui avec tous les camarades, avec tous les soutiens et les personnes de bonne volonté. On est des êtres humains, on est humain comme tout le monde, on a le droit à être respecté, considéré comme pour tout le monde. »* Une des rares filles présentes à la Gaîté Lyrique, une Ivoirienne de 15 ans, espère ne pas se retrouver à la rue. *« La situation de la Gaîté Lyrique, c'est difficile. parce qu'avec la fraîcheur, on est tous malades, c'est pourquoi on demande notre droit à un logement, à la nourriture, un droit de l'hôpital et puis à aller à l'école. Ils veulent nous expulser [...] donc, nous, on vient pour qu'ils puissent nous laisser ou bien nous mettre dans un abri, au moins pas à la rue, parce qu'à la rue, ce n'est pas facile. »* En attendant la décision de justice, les jeunes restent à la Gaîté Lyrique. La directrice de ce lieu culturel occupé déplore certes une situation subie, mais affirme qu'il est impensable de rejeter les mineurs isolés à la rue, en plein hiver.

<https://www.rfi.fr/fr/france/20250207-france-convoqu%C3%A9s-au-tribunal-les-mineurs-isol%C3%A9s-r%C3%A9fugi%C3%A9s-%C3%A0-la-ga%C3%AEt%C3%A9-lyrique-de-paris-manifestent>

### Jeudi 23 janvier 2025 : 8<sup>e</sup> édition de la “Nuit de la solidarité” organisée par la mairie de Paris.

Cette action de la mairie a pour objectif de “recenser” les personnes à la rue et d’“identifier leurs besoins”, elle n’aboutit à aucune solution de mise à l’abri, et se résume donc à une opération de communication. De plus, ce comptage ne prend pas en compte les personnes hébergées par les associations comme Utopia 56, ni celles qui, le temps d’une nuit, bénéficient d’une solution d’hébergement temporaire. La nuit de la Solidarité sous-estime et minimise le réel, et participe à

l'invisibilisation des différents publics à la rue.

Pour sortir de l'invisibilité, les familles à la rue que nous accompagnons se sont rassemblées sur le parvis de la mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement, afin d'être comptabilisées et de demander une mise à l'abri pérenne et digne. Près de 150 personnes en familles et des soutiens étaient présents, plusieurs députés et journalistes nous ont rejoints dans la soirée. À quelques pas, le lycée Georges Brassens, vide et inutilisé, aurait pu être ouvert pour héberger toutes ces personnes. Ce dernier fait partie d'un ensemble de cinq lycées fermés définitivement, pour lesquels le 23 novembre 2023, la Région Île-de-France donnait son accord au Préfet de région en vue de la réquisition et la transformation en centres d'hébergement d'urgence de ces locaux. C'était il y a plus d'un an. Depuis, seuls trois d'entre eux ont permis d'assurer l'accueil de familles sans-abris.

Dès l'arrivée des premières familles devant la mairie du 19<sup>e</sup>, cinq camions de CRS ont été envoyés par la préfecture et les agents ont nassé le rassemblement (bien que cette technique soit annulée par le Conseil d'État depuis juin 2021). Beaucoup d'enfants étaient présents, des bébés de moins de 10 mois parfois, dans les bras ou dans les poussettes, mais aussi des enfants de 7-8 ans qui étaient à l'école quelques heures plus tôt. Les familles passeront toute la nuit dehors, sur ce bout de trottoir, d'abord sous la menace si elles ne se dispersaient pas, puis dans l'attente d'une mise à l'abri. Il faisait 2°C. Des bénévoles d'Utopia 56 se sont relayés jusqu'au lendemain midi pour soutenir les familles et procéder à des distributions de couvertures (autorisées par la police uniquement pour les enfants), d'eau, et pour faire le lien entre les différents acteurs

Parmi les profils des familles, nombre sont ceux rentrant dans le champ de compétence de la mairie de Paris, et sont donc sous sa responsabilité en matière d'hébergement d'urgence. Ce sont notamment les femmes enceintes ou encore les familles avec des enfants de moins de trois ans. Les autres personnes dépendent en théorie, elles, des services de l'État. Pourtant, les deux acteurs se renvoient constamment la responsabilité. Pour cette fois, la mairie de Paris a finalement organisé une mise à l'abri pour une centaine de personnes toujours sur place le vendredi midi. Toutefois, rien n'a été proposé pour les familles absentes, car parties à des rendez-vous, au travail, à l'école, où dans des accueils de jour se reposer quelques heures.

Le soir même, lors de notre permanence pour les familles à la rue, nous rencontrons 89 personnes, dont 37 enfants, en demande d'hébergement. La majorité d'entre elles étaient présentes au rassemblement de la veille, mais ont raté la mise à l'abri, ou sont arrivées trop tard et n'ont pas pu monter dans les bus. Nous avons pu trouver des solutions pour toutes ce soir-là grâce à notre réseau solidaire.

À Paris comme ailleurs, il existe des réponses : on compte 3,1 millions de logements vides en France (dont 416 000 en Île-de-France), et 9 millions de m<sup>2</sup> de bureaux vacants (dont 5 millions en Île-de-France). Les lois pour réquisitionner ces espaces existent déjà, il ne reste qu'à décider de les appliquer.

<https://2k2yu.r.a.d.sendibm1.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiI66L/hlxqsdgrSfpt>

### **Avec la circulaire Retailleau "de moins en moins de sans-papiers demanderont leur régularisation, ils auront trop peur"**

Rassemblés à Paris, vendredi, de nombreux travailleurs et travailleuses sans-papiers sont venus manifester contre la loi Immigration et la nouvelle circulaire Retailleau qui durcit les critères de régularisation. Un texte "*injuste*", selon eux, qui ne fait que précariser davantage les exilés en situation irrégulière. (Témoignages : voir en fin de la lettre).

La nouvelle circulaire Retailleau, qui régit la régularisation des travailleurs en situation irrégulière est jugée "très contraignante" par les sans-papiers. Elle prévoit notamment d'apporter la preuve d'une présence d'au moins sept ans en France, contre cinq ou trois ans auparavant, de fournir



une preuve avancée de maîtrise du français – un diplôme français ou bien une certification linguistique. La précédente circulaire Valls demandait simplement une maîtrise orale de la langue française. Enfin, en cas de refus de la demande de régularisation, la préfecture devra "systématiquement" délivrer une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) à l'étranger sans-papiers concerné.

Il faut rester 7 ans en France avant de demander une régularisation. « *Comment tu fais pour vivre pendant sept années sans papiers ? Moi, je travaille sous alias* ». Travailler sous alias, c'est travailler illégalement avec les papiers d'identité d'une autre personne, qui est, elle, en règle. C'est donc cet "alias" qui reçoit les fiches de paie et perçoit le salaire du travailleur sans-papiers. "L'alias" lui reverse ensuite son dû, en partie ou en intégralité. C'est un système qui précarise les sans-papiers. C'est aussi une pratique que de nombreux employeurs feignent d'ignorer.

« *Si ton dossier est refusé, tu auras une OQTF [Obligation de quitter le territoire français]. La conséquence, c'est que de moins en moins de personnes vont aller en préfecture, il y aura moins de demandes de régularisation, les gens auront trop peur d'être expulsés. Par contre je suis d'accord avec la mesure qui demande de parler un bon français. Tu ne peux pas venir dans un pays et ne pas parler sa langue.* »

« *On cherche du travail, c'est tout. On n'est pas des délinquants. La plupart des immigrés viennent en France pour s'intégrer, pas pour faire n'importe quoi sur le territoire français* ».

« *Moi, j'avais un titre de séjour d'un an qui a expiré il n'y a pas longtemps. J'ai fait ma demande de renouvellement, mais je dois attendre trois mois avant mon rendez-vous. Concrètement, je n'ai pas le droit de travailler pendant ces trois mois, comment je vais faire* »

## **RENNES**

### **« Une situation pas digne de la France » : des exilés prennent la parole devant les élus**

Depuis le mois de novembre 2024, au sud et au nord-ouest de Rennes, deux gymnases abritent 230 personnes sans domicile fixe et exilées, éloignées de façon durable de leur pays d'origine. En ouverture du conseil municipal, lundi 3 février 2025, elles et leurs soutiens, ont demandé à la Ville, à l'approche de l'hiver, de prendre « *des mesures urgentes* ».

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/une-situation-pas-digne-de-la-france-a-rennes-des-exiles-prennent-la-parole-devant-les-elus-b455a320-e25e-11ef-822c-d93b68cf46e7>

### **L'association rennaise « Un toit c'est un droit » déplaît à la droite municipale**

Créée en 2012, par des militants issus du droit au logement (Dal), « Un toit c'est un droit » (Utud) s'active régulièrement à récupérer des locaux vides, pour y loger des sans-papiers venant du monde entier : Congo, Comores, Mongolie, Tchétchénie, Kosovo, Géorgie, Albanie, etc. À l'occasion d'une délibération portant sur une convention entre la Ville de Rennes et l'association, lundi 3 février 2025, le leader du groupe « centre et de la droite », s'est offusqué d'un tel partenariat. « *L'association Un toit c'est un droit ne se contente pas d'une mission humanitaire. Elle a fait de son militantisme un cheval de bataille, au point de se positionner comme un acteur politique plus qu'un acteur social* », a-t-il dénoncé.

L'élue, présidente du groupe d'opposition d'Horizons à Rennes, a fouillé le blog tenu sur internet par l'association pour en extraire des publications récentes. Il en ressort que « *l'association appelle à la désobéissance et remet en cause la légitimité de l'État et de ses lois* », pointe-t-elle. Mais aussi qu'elle affiche « *un soutien assumé à des propos pour le moins controversés* » : le 21 novembre 2024, « Un toit c'est un droit » a relayé un message appelant à soutenir l'élue de la France insoumise de Rennes qui estimait que les hooligans de l'équipe israélienne avaient été attaqués « *pour leur*

*violence et non pour leur religion* » et que les réactions indignées relevaient de la « *fachosphère sioniste* ». Il souligne, par ailleurs, que « *l'association revendique régulièrement des réquisitions de logements et de locaux vacants, hors de tout cadre légal* ». Et qu'elle « *explique venir en soutien de toutes les personnes exilées, quel que soit leur statut administratif, c'est-à-dire les personnes sans papier ou sous obligation de quitter le territoire français (OQTF)* ».

Des propos auxquels l'adjoint délégué à la solidarité, a réagi en rappelant « *l'autonomie des associations à penser et à exprimer leur avis politique* ». Il déclare n'avoir « *aucun doute sur l'inscription d'Un toit c'est un droit dans la fonction qu'on attend d'elle. C'est une action centrale dans la gestion de nos dispositifs de commodats* ». Celui-ci consiste en une mise à disposition gratuite de biens immobiliers, avec charge pour l'association de les utiliser conformément à la convention établie, et d'en assurer l'entretien pendant la durée du contrat.

L'élu, président du groupe d'opposition d'« Horizons » et deux autres élus se sont opposés au vote de la délibération.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/migration-cette-association-rennaise-qui-deplait-a-la-droite-municipale-c8dc0562-e30f-11ef-95b5-abc03fff97b2>

## ROUEN

### Mobilisation d'élus pour une jeune Kosovare menacée d'expulsion pour la troisième fois

Elle a 24 ans, et est originaire du Kosovo. Elle est arrivée en France illégalement, il y a neuf ans avec ses parents, et a fait sa scolarité à Rouen (la classe de troisième au collège, le lycée et une licence à Mont Saint-Aignan). Elle a fait trois demandes de titre de séjour, et vient de recevoir pour la troisième fois une obligation de quitter le territoire français de la part de la préfecture de la Seine-Maritime. Son avocate conteste cette décision de la préfecture, et précise qu'elle est parfaitement intégrée à Rouen, qu'elle y a sa famille et ses amis, qu'elle parle le français (et quatre autres langues), et ajoute qu'elle avait une promesse d'embauche comme assistante comptable bilingue français-anglais dans une entreprise de transport maritime rouennaise quand elle a reçu pour la deuxième fois une OQTF.

Des élus de la Seine-Maritime, deux députés socialistes, le député communiste, le maire socialiste de Rouen ... se mobilisent face à une situation qu'ils ne comprennent pas. Une situation incompréhensible également pour elle. *"J'ai été scolarisée au lycée. J'ai fait les études que j'ai toujours voulues. J'ai pu aller à la fac, j'ai même pu faire faire une année à Paris. Après, je suis revenue dans ma ville. C'était parfait". Dans mon pays d'origine, je ne sais même pas si j'aurais pu faire des études, des études qui ne me coûtent rien. Ça me coûtait quoi ? Un ticket de bus. Même ça, ils le prenaient en charge. C'est pour ça qu'aujourd'hui, ayant grandi, il est important que je travaille et que je donne en retour à la société ce qu'elle m'a donnée. C'est grâce à la France qu'aujourd'hui je parle cinq langues. Si la France ne m'avait pas permis de faire des études, je n'aurais pas pu parler anglais parfaitement, allemand, espagnol, même français. C'est grâce à la France. Pourquoi vous ne voulez pas que je donne en retour en fait ?"*

Son cas n'est pas un cas isolé, estime son avocate. *"Chaque situation est différente, mais des gens parfaitement intégrés, qui parlent parfaitement le français, qui n'ont pas de casier judiciaire, qui travaillent, qui ont des enfants, qui ont fait des études et qui se prennent des OQTF, c'est vraiment mon quotidien. Aujourd'hui, dès qu'il y a un fait divers et que la personne qui a commis une infraction est sous OQTF, on va répéter OQTF, OQTF, OQTF. Le problème est qu'on parle des quelques-uns qui sont mauvais et on ne parle jamais de la grande majorité qui sont très bons, et qui pour certains rendent des services indispensables, dans les cuisines des restaurants, sur les chantiers, dans les Ehpad, les aides à domicile. On a un nombre incalculable de personnes sans papiers et sous OQTF".*

Et ce sont des personnes qui apportent à la France, insiste le maire de Rouen. *"On gaspille*

*en réalité de l'argent public à travers des fonctionnaires, à la préfecture, dans les tribunaux, dans la police... pour instruire une procédure d'obligation de quitter le territoire français, pour rien. C'est l'intérêt des Françaises et des Français d'accueillir et d'intégrer ces personnes. Parce qu'elles cotisent, parce qu'elles travaillent, parce qu'elles contribuent en fait à la richesse du pays".*

La préfecture de la Seine-Maritime indique par mail que son dossier "a fait l'objet de plusieurs examens approfondis de la part des services de la préfecture au cours des dernières années, qui ont constaté qu'elle ne remplissait pas les conditions nécessaires pour être régularisée. Différentes mesures administratives ont été prises à l'encontre de l'intéressée, confirmées par plusieurs décisions de juridictions administratives. La durée de présence en France de madame I. n'a été rendue possible que par son maintien sur le territoire malgré une précédente mesure d'éloignement confirmée par le tribunal administratif ainsi que son maintien sur le territoire à la suite du rejet de sa demande d'asile".

La préfecture précise que la jeune femme peut retourner "dans son pays d'origine (ou tout pays dans lequel elle serait légalement admissible), effectuer une demande afin de venir en France légalement, par exemple au titre de l'immigration professionnelle en effectuant les démarches d'introduction de main d'œuvre étrangère avec son employeur."

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/liri-veut-donner-en-retour-a-la-france-elle-vient-de-recevoir-une-3eme-obligation-de-quitter-le-territoire-francais-9055875>

## **UZERCHE (CORREZE)**

### **Entre 200 et 300 manifestants contre une OQTF pour une famille bangladaise**

Deux groupes séparés de quelques mètres et par une ligne de gendarmes se sont fait face, samedi 25 janvier à Uzerche. D'un côté, une vingtaine de personnes réunies autour d'une banderole Rassemblement national. De l'autre, 200 manifestants selon les gendarmes, 300 selon les intéressés, mobilisés contre une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) prononcée à l'encontre d'une famille de réfugiés bangladais installée dans la ville. Cette décision a été confirmée par le tribunal administratif de Limoges le 24 décembre 2024.

La famille bangladaise est réfugiée en France depuis 2023, elle a fui la violence subie dans son pays, notamment celle subie par la mère. Depuis, la mère, le père, et leur trois enfants vivent à Uzerche. L'annonce de leur OQTF avait provoqué une vague de soutien dans la population uzerchoise.

C'est le Rassemblement national qui avait, en premier, demandé une manifestation samedi. Le délégué départemental de Corrèze, estime que "les décisions de justice ne sont pas à la carte" et qu'"elles doivent être appliquées" en faisant référence à l'OQTF de la famille. Il ajoute qu'"on doit prioriser les Français vis à vis des services publics saturés comme le logement". La famille bangladaise bénéficie d'un logement d'urgence géré par l'association le Roc qui vient en aide aux personnes en difficulté dont les demandeurs d'asile. Pour un manifestant en soutien à la famille réfugiée, venu tout droit de Limoges : "on sait très bien que les immigrés ne veulent pas les logements des Français". Il défend les aspects bénéfiques de l'immigration, "surtout en Corrèze où on manque de gens, et quand des personnes viennent on leur dit de partir, alors que ça bénéficie à l'économie, à la culture et au partage."

Le maire de la ville (parti communiste), là aussi, est contre cette OQTF. De manière générale, il affirme que les personnes immigrées sont un bien fait pour sa ville, où se trouve un Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada). "Ce sont des familles qui arrivent, souvent avec des enfants qui vont à l'école. Certains [parents] ont retrouvé du travail sur Uzerche ou aux alentours, certains

ont créé leur entreprise, d'autres ont passé des diplômes qualifiants et aujourd'hui ils volent de leurs propres ailes". Dans le cas de la famille bangladaise, ils sont en plus très bien intégrés à la communauté d'Uzerche insiste-t-il, en faisant référence à l'ampleur de la manifestation du jour, ainsi que sur une pétition en ligne contre leur OQTF, qui a enregistré à ce jour plus de 1000 signatures. "J'ai vu des enfants à l'école pleurer pour que leur amie ne parte pas" se remémore-t-il.

Un peu plus loin, avec son carton sur lequel il est écrit "non au racisme", une fillette de, 10 ans, est venue pour soutenir son amie bangladaise. "Je ne veux pas qu'elle s'en aille, c'est injuste".

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/correze-entre-200-et-300-manifestants-contre-une-oqtf-prononcee-a-l-egard-d-une-famille-de-refugies-bangladais-8726644>

## MANCHE

### **Nombreux départs : 62 exilés sont arrivés en Angleterre, 230 secourus et 2 morts**

À la faveur d'une météo plus clémente, les tentatives de traversée de la Manche ont été nombreuses ce dimanche, après trois jours d'arrêt. "Un total de 230 personnes" ont été secourues en mer au cours de la journée lors de cinq opérations distinctes, selon la préfecture maritime.

Dans la matinée, une embarcation de migrants en route vers l'Angleterre s'est dégonflée, entraînant le sauvetage de 57 personnes au large de Gravelines (Nord), dont une inconsciente qui a été hélitreuillée vers l'hôpital de Boulogne-sur-Mer, et deux autres en état d'hypothermie. En parallèle, une autre embarcation transportant 38 migrants au large de Boulogne-sur-Mer a demandé de l'aide. Tous ses passagers ont été récupérés puis débarqués sur la terre ferme. Sur une troisième embarcation, 19 personnes ont été secourues. Quarante personnes à bord de l'esquif ont préféré poursuivre leur périple vers les côtes britanniques. Une autre intervention a suivi pour récupérer 42 personnes à bord d'une embarcation partie de Malo-les-Bains, près de Dunkerque (Nord). Parmi elles, deux blessées qui ont été évacuées par hélicoptère pour être hospitalisées à Boulogne-sur-Mer. Enfin vers 20h, le patrouilleur des Affaires maritimes a pris en charge 33 personnes sur un canot parti tôt dans la matinée depuis le secteur de la baie de Somme.

Par ailleurs, trois migrants ont été récupérés par les sauveteurs alors qu'ils tentaient de traverser la Manche sur un paddle.

Dimanche 9 février à 14h20, "le corps d'un homme a été découvert sur la plage Terminus à Berck", à environ 80 km au sud de Calais, a indiqué la préfecture du Pas-de-Calais. Cette première victime est un homme âgé d'une trentaine d'années originaire d'Afghanistan, a été déclaré mort après une tentative de réanimation par une équipe du SMUR. Puis vers 16h, "un second corps a été retrouvé à 300 mètres" du premier. Son identité et son âge était encore inconnue, dimanche soir. "Il pourrait s'agir de deux migrants ayant tenté d'embarquer à bord d'un taxi-boat", c'est-à-dire un canot déjà mis à l'eau que les passagers doivent rejoindre à la nage, ont expliqué les autorités. Tôt dimanche matin, 41 personnes ayant essayé, en vain, de prendre la mer au niveau des plages de Berck, ont été secourues sur la côte par les services de l'État.

D'après le décompte des autorités britanniques, 62 exilés, à bord de deux canots, sont parvenus à atteindre le Royaume-Uni dimanche.

Depuis le 1er janvier 2025,

un peu plus de **1 500 personnes ont rejoint l'Angleterre** en traversant la mer.

**six morts** : 4 dans la Manche, 2 sur route

## **Lutte contre les traversées illégales vers l'Angleterre : à quoi servent les caméras installées sur le littoral ?**

Certaines sont en place depuis presque deux ans, mais elles ne sont pas raccordées au PC opérationnel, à Arras. Les caméras financées par les Anglais pour traquer les passeurs et empêcher les départs de migrants ont une utilité assez limitée. Les maires ont interpellé le ministre de l'Intérieur.

Il y a plus d'une centaine de caméras sur tout le littoral du Pas-de-Calais, de Berck (11 caméras) à Oye-plage (9). Le Nord est également équipé, dans une moindre mesure. Mais quelle est l'efficacité réelle de ces caméras anti-passeurs, installées à partir du début de l'année 2023, dans le cadre du projet "Terminus" ? Elles sont financées par les Anglais dans le cadre de la lutte contre les passages de migrants.

Il y a eu 77 morts dans des tentatives de traversées l'année dernière et déjà six depuis le début de l'année, Mais, pour l'instant, ces images arrivent sur des ordinateurs en mairie, et puis c'est tout ! La connexion avec le PC des forces de l'ordre, à Arras, n'est toujours pas opérationnelle. Or, c'est surtout ce visionnage 24h/24, par des policiers, qui était censé sauver des vies, en évitant les départs de bateaux. À l'automne, les élus du littoral, regroupés dans un collectif ont interpellé le ministre de l'Intérieur qui a promis de régler ça.

Mais ce travail de connexion commence tout juste. À Sangatte, littoral le plus exposé car le plus proche de l'Angleterre, sur les douze points de surveillance envisagés, seuls trois ont été installés. Or il y a plus de neuf kilomètres de côte dans cette commune du Calais. Les images de ces caméras n'étaient pas connectées au PC d'Arras pendant près de deux ans, regrette le maire : *"Il a fallu que j'interpelle publiquement pour que les choses bougent et qu'on s'emploie aujourd'hui à utiliser des images qui étaient simplement enregistrées. Les caméras fonctionnaient, mais il n'y avait pas un système allant dans le sens de la prévention. On allait rechercher les images après les événements."*

*"La priorité était de pouvoir amener les forces de l'ordre à avoir un contrôle visuel permanent sur le littoral à travers ces caméras. Mais lors de la mise en place du collectif des maires du littoral, à l'automne dernier, l'inefficacité du système s'est révélée, puisque toutes les communes ne sont pas reliées. C'était pourtant prévu initialement."*

À Ambleteuse, les 21 caméras, dont certaines peuvent identifier des immatriculations de véhicules, sont un soulagement pour le maire confronté à la mort de huit migrants l'été dernier. Depuis leur installation, il y a un an, il est sollicité une fois par mois par la police et le système fait ses preuves : *"Récemment, on a eu une demande de réquisition par la Police aux frontières qui avait suivi, depuis Calais, une voiture suspectée d'être un véhicule de passeurs. Et sur nos images, on voit la personne qui descend de cette voiture et qui s'en va à pied vers Boulogne. Deux jours après, c'est entre 2 h et 2 h 06 du matin qu'on s'aperçoit que la voiture a quitté le lieu où elle était."*

*"Ces caméras ont été disposées pour pouvoir capter tous les axes routiers qui offrent la possibilité à des passeurs de pouvoir entrer sur la commune afin de pouvoir fournir les migrants le long des plages, poursuit le maire. Parce qu'entre les axes routiers et la plage, on a quand même un bon kilomètre. Le but de ces caméras, c'est bien de traquer les passeurs qui pourraient desservir les migrants avec tout un outillage pour pouvoir traverser la Manche. Il y a des voitures qui y ont été découvertes. Et puis on retrouve dans le coffre des moteurs, des nourrices à essence, des kits de bateau tout pliés, prêts à l'emploi quand le besoin se fait sentir pour pouvoir faire traverser les migrants."*

Les Anglais ont payé ces caméras sans réticence, pour 200.000 à 300.000 euros par commune. Et plus de 20 communes sont concernées rien que dans le Pas-de-Calais. Elles permettent aussi de faire avancer des enquêtes de délinquance locale ou routière. La préfecture de région, qui

gère ce dossier, a refusé nos demandes d'informations et d'interview.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/lutte-contre-les-traversees-illegales-vers-l-angleterre-a-quoi-servent-les-cameras-installees-sur-le-littoral-9146023>

### **Patrouille sur la côte d'Albâtre pour repérer les bateaux de migrants**

Depuis 2021, 20 militaires réservistes patrouillent toutes les nuits du lundi au dimanche sur le littoral normand entre Dieppe, en Seine-Maritime et Ouistreham, dans le Calvados. Leur mission, baptisée **Salamandre**, consiste à repérer les bateaux de migrants qui tentent de traverser la Manche depuis la côte normande pour rejoindre l'Angleterre. Le phénomène prend de l'ampleur sur la côte d'Albâtre depuis que la surveillance a été renforcée dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, et la sécurisation du terminal Transmanche à Dieppe. Depuis le mois d'août 2024, et le sauvetage de 46 migrants à 130 kilomètres des côtes au large de Penly, l'essentiel du dispositif, soit 16 réservistes, est affecté à la surveillance des plages du secteur qui va de Dieppe au Tréport.

Les patrouilles s'effectuent en binôme. Ce soir-là, le chef d'escadron, gendarme à la retraite, travaille avec une lieutenant, réserviste, qui travaille de nuit à la sécurité du CHU de Caen mais son employeur lui accorde des jours de disponibilité et elle prend parfois sur ses congés pour assurer sa mission. Dans les effectifs, il y a aussi un agent des impôts. *"Les gendarmes d'active ne pourraient pas assurer cette mission de jour en plus des patrouilles de nuit"*. Salamandre n'est donc composée que de réservistes, issus de la société civile pour certains. Il suffit de répondre à quelques conditions : avoir 18 ans, être de nationalité française et faire une préparation militaire de 15 jours avant d'intégrer la réserve .

Dans ce secteur, trois valleuses sont particulièrement surveillées dont la valleuse au prêtre à Belleville-sur-Mer. C'est de cette plage, au bout d'un chemin en pleine nature, à plus d'un kilomètre de la première habitation, que 33 personnes dont 9 enfants et un bébé ont pris la mer à bord d'un canot pneumatique en 2021. *"Il y a trois ans et demi, ils ont découvert un zodiac qui avait été caché. Ils avaient fait une espèce de petit mur avec des cailloux et en fait, c'est comme ça qu'on l'a repéré. Donc il suffisait la nuit suivante de faire venir les migrants, de débarrer le zodiac et voilà"*. Le début d'une série de départs et de tentatives de départ qui inquiètent les autorités.

La route est longue jusqu'à l'Angleterre. *"130 kilomètres depuis la côte normande au lieu de 30 kilomètres au départ du Pas-de-Calais"*. Des heures en mer entassés dans des bateaux de fortune. *"Les gens se rendent pas compte des risques qu'ils prennent. Ils sont prêts à perdre leur vie pour traverser cette mer. Il y a un gars qui a une boussole et puis je me suis laissé dire que celui qui pilotait ne payait pas sa place"* croit savoir le chef d'escadron. *"Le but, ce n'est pas de les empêcher de partir, c'est surtout de les empêcher de se noyer"*. Depuis 2020, environ 200 migrants partis des plages de la Côte d'Albâtre ont été secourus au large.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/la-mission-salamandre-patrouille-sur-la-cote-d-albatre-pour-empêcher-les-departs-de-bateaux-de-migrants-7439359>

### **Traversées de la Manche : début de la présence policière dans les bus du Calaisis**

Depuis lundi 27 janvier 2025, des policiers sont présents dans deux lignes de bus du Calaisis, gérées par le syndicat intercommunal des transports du Calaisis (Sitac). C'est également le cas sur la ligne de bus 423, gérée par la région et qui va de Gravelines à Calais. Ce nouveau dispositif de sécurisation des transports en commun, déjà testé à Lens avait été annoncé par le ministre de l'Intérieur lors de sa visite sur le littoral français, fin novembre 2024. Le ministre était venu témoigner de son soutien aux maires des communes concernées par les départs de migrants en bateaux. Les élus se disaient *"abandonnés"* par l'État face à la présence des exilés sur le littoral et aux départs en canots dans la Manche.

Des élus se sont également plaints lors de réunions du Sitac du fait que des collégiens et lycéens ne pouvaient plus prendre le bus "*notamment entre Escalles et Calais, en raison de la présence de migrants de retour d'une tentative de traversée*". Pour les centaines d'exilés qui vivent sur le littoral français, le réseau de bus est l'un des seuls moyens de se rendre aux lieux de distributions de nourriture. Les bus sont également utilisés pour rejoindre les plages de départ en bateaux vers le Royaume-Uni ou pour en revenir si la traversée a échoué. Ces déplacements quotidiens sont rendus plus importants du fait de la politique du "*zéro point de fixation*" en place à Calais depuis plusieurs années qui contraint les exilés à vivre de manière isolée et donc éloignée de la ville et des lieux de distributions.

Le gouvernement français tente depuis des années de dissuader les exilés de s'installer sur le littoral français mais toutes les mesures de militarisation des côtes et de démantèlements de campements n'ont que très peu d'effet. La majorité des migrants voyant dans le Royaume-Uni l'unique espoir d'une vie en Europe.

Lors de sa visite fin novembre, le ministre avait annoncé une batterie de nouvelles mesures destinées à lutter contre l'immigration irrégulière sur le littoral. Parmi elles : des renforts de police, la nomination d'un représentant spécial sur l'Immigration au ministère, et une mission de lutte contre l'immigration clandestine sur le littoral, confiée au nouveau préfet délégué pour la défense et la sécurité dans les Hauts-de-France. Le ministre avait aussi menacé d'engager un bras de fer avec Londres sur la question des traversées de la Manche par les migrants et appelé les Britanniques à instaurer "*une voie d'admission légale avec des critères en termes économiques, de regroupement familial*".

## MEDITERRANEE

### **Des bouteilles à la mer pour les migrants disparus dans la Méditerranée**

Installée en Tunisie, une Française a créé en 2022 une plateforme numérique qui permet aux familles de laisser un message pour leurs proches disparus en traversant la Méditerranée.

À 43 ans, elle a déjà vécu plusieurs vies. Celle du moment se déroule en Tunisie, où la photographe paloise a lancé un projet, « Bouteilles à la mer ». Ce site internet offre un mémorial destiné aux proches des personnes disparues en tentant de rejoindre l'Italie depuis la Tunisie. La migration et les frontières sont des thèmes qui ont traversé toutes ses vies. Pour sa première communion, ses parents lui offrent un Polaroid. La passion naît. « *À partir de ce moment-là, je n'ai pas cessé de prendre des photos* », se souvient la jeune femme. Son enfance est aussi marquée par ses vacances chez ses grands-parents maternels, dans le petit village d'Estarvielle, en Hautes-Pyrénées. Là-bas, elle parcourt les montagnes à deux pas de l'Espagne et écoute les histoires de son grand-père, un maquisard qui aidait les Républicains à sortir d'Espagne sous Franco. « *J'aimais ce côté transfrontalier* », explique aujourd'hui la photographe.

Après le bac, elle étudie l'espagnol à Bordeaux. En 2001, elle obtient une bourse Erasmus et s'installe à Jaén, dans le sud de la péninsule ibérique. Celle qui rêvait de Madrid et Barcelone va finalement trouver sa place dans cette ville moyenne, « *au milieu des oliviers* ». Elle y prépare un master sur les conditions des personnes subsahariennes dans la récolte des olives et va elle-même travailler dans les champs avec les migrants, pour « *mieux comprendre leur situation* ». Elle rit : « *Le patron a refusé de nous payer, alors j'ai lancé un mouvement de grève. Et on a obtenu nos droits !* »

<https://www.bouteillesalamer.org/>

<https://www.ouest-france.fr/monde/tunisie/linitiative-des-bouteilles-a-la-mer-pour-les-migrants-disparus-dans-la-mediterranee-1938c394-dfda-11ef-b40c-22cc31255954>

### **Un naufrage au large de Lampedusa : 15 personnes sauvées, 3 enfants morts**

Un naufrage est survenu dimanche 26 janvier 2025, dans la soirée, à environ 85 km de l'île italienne de Lampedusa, **dans les eaux maltaises**. Le bateau en fibre de verre a été retrouvé immergé par l'ONG allemande Sea Punks, après une alerte donnée par Alarm Phone, la plateforme d'aide aux migrants en détresse en mer. Sur des images diffusées par les humanitaires, on voit certains naufragés qui s'agrippent aux rebords de leur canot quasiment coulé, d'autres en pleine mer avec une chambre à air autour de leur corps qui fait office de bouée. On entend les exilés crier à l'aide. L'équipage du Sea Punks parvient à secourir au moins 15 personnes, originaires du Cameroun et du Nigeria. Deux bambins, âgés de deux et trois ans, sont morts dans le naufrage et un autre est porté disparu. *"C'est déchirant. Une mère a perdu ses trois enfants. L'un est mort dans les bras du médecin qui tentait de le réanimer par massage cardiaque"*, raconte le commandant de Sea Punks. Les exilés, dont la plupart en état d'hypothermie, ont ensuite été transférés sur un navire des garde-côtes italiens et envoyés à Lampedusa, tandis qu'une femme enceinte et un homme ont été évacués d'urgence en hélicoptère vers l'hôpital de La Valette, à Malte. Selon les rescapés, le bateau avait quitté **Zouara, à l'ouest de la Libye**, quelques jours plus tôt, avec une vingtaine de personnes à bord. Il y aurait ainsi plusieurs disparus.

Au total depuis début janvier, on compte déjà près de 50 morts en Méditerranée, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM). Et sur l'ensemble de 2024, les données de l'agence onusienne recense plus de 2 300 morts et disparus dans cette zone maritime.

## **OCEAN VIKING**

### **L'Ocean Viking porte secours à 148 personnes en quelques heures**

Lundi 27 janvier 2025, l'équipage de l'Ocean Viking a **porté secours à 22 personnes**, hommes et femmes, qui se trouvaient sur un petit bateau en fibres de verre. L'embarcation se trouvait en difficulté dans la zone de recherche et secours (SAR zone) maltaise. Quelques heures plus tard, toujours dans la SAR zone maltaise, le navire humanitaire a été de nouveau engagé dans le sauvetage de deux embarcations, réalisé conjointement avec l'ONG Sea Punks.

Une opération particulièrement périlleuse car *"le cœur d'une enfant de sept ans, secourue à bord d'une des embarcations, s'est arrêté de battre"*, indique SOS Méditerranée. *"Les équipes à bord ont réussi à pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire avant qu'elle ne soit évacuée d'urgence par hélicoptère, avec sa mère et sa sœur, par les autorités maltaises"*, précise l'ONG.

Arrivées les premières sur les lieux, les équipes de Sea Punks ont pris en charge 56 personnes. L'Ocean Viking a, lui, **accueilli 92 rescapés** à bord. En plus des 22 personnes déjà présentes et en tenant compte du départ de la petite fille réanimée, de sa mère et sa sœur, 111 personnes se trouvent désormais à bord du navire de SOS Méditerranée.

"L'Ocean Viking se dirige maintenant vers le port lointain d'**Ancône**, à 1 400 km de la zone d'opérations, imposant 3,5 jours de voyage aux personnes rescapées qui ont déjà subi une expérience profondément traumatisante en mer", ajoute l'ONG.

Ces nouveaux sauvetages surviennent quelques jours seulement après que le navire humanitaire a débarqué **43 rescapés au port de Gênes**, dans le nord de l'Italie. Des mineurs qui se trouvaient à bord du navire avaient été autorisés à débarquer plus tôt à Olbia, en Sardaigne. Mais l'Italie avait contraint l'équipage à faire quatre jours de navigation supplémentaire jusqu'à Gênes pour débarquer les autres migrants à bord.

Les traversées de la Méditerranée sont toujours nombreuses malgré l'hiver et les drames sont fréquents. Le week-end a été marqué par un **naufrage meurtrier** survenu dans les eaux maltaises, à environ 85km de l'île italienne de Lampedusa, dimanche 26 janvier 2025.

Le navire humanitaire du Sea Punks a pu **secourir 15 personnes** mais une mère de famille a perdu 3 enfants dans ce drame. *"C'est déchirant [...] L'un est mort dans les bras du médecin qui*



*tentait de le réanimer par massage cardiaque"*, a raconté le commandant. Les exilés, dont la plupart se trouvaient en état d'hypothermie, ont ensuite été transférés sur un navire des garde-côtes italiens et envoyés à Lampedusa, tandis qu'une femme enceinte et un homme ont été évacués d'urgence en hélicoptère vers l'hôpital de La Valette, à Malte.

Selon les rescapés, le bateau avait quitté Zouara, à l'ouest de la Libye, quelques jours plus tôt, avec une vingtaine de personnes à bord. Il y aurait ainsi **plusieurs disparus**.

## UNION EUROPÉENNE

### ALLEMAGNE

#### **L'Allemagne veut que les demandeurs d'asile reconnus en Grèce y retournent**

Le gouvernement allemand pousse les demandeurs d'asile déjà reconnus comme réfugiés en Grèce puissent y retourner. L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) a commencé à envoyer des lettres d'information aux personnes qui ont déjà obtenu un statut de protection en Grèce et qui poursuivent une autre procédure d'asile en Allemagne ou dont la demande en Allemagne a été déclarée irrecevable. Ces lettres indiquent notamment à leurs destinataires que dans les premiers mois suivant leur retour, les réfugiés déjà reconnus en Grèce bénéficieront d'un logement, de nourriture et d'une assistance sociale, le cas échéant. De plus, des programmes d'intégration sont également mis en place pour faciliter l'intégration des réfugiés de retour, a déclaré le porte-parole du ministère de l'Intérieur - notamment des cours de langue et une aide à la recherche d'un emploi. Cette mesure visant à inciter certains demandeurs d'asile à retourner en Grèce intervient dans un contexte d'appels à limiter l'immigration vers l'Allemagne à l'approche des élections générales.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

#### **Moins de réfugiés, et solution européenne**

Le 29 janvier 2025, l'union entre les partis conservateurs CDU et CSU, soit la plus grande force d'opposition au Parlement allemand, en s'appuyant sur le vote de l'extrême-droite, appelait le gouvernement à durcir sa politique d'asile. Le parti social-démocrate du SPD, les Verts et le parti de gauche Die Linke ont voté contre ce "*plan en cinq points*". Le candidat de la CDU au poste de chancelier, a défendu son choix en estimant "*faire la bonne chose, même si les mauvaises personnes sont d'accord avec*". Environ 68 % des Allemands pensent que le pays devrait accueillir moins de réfugiés, selon la dernière enquête mensuelle menée par le service public. Environ 22 % pensent que le nombre des demandes d'asile actuel peut être maintenu, alors que seulement 3 % estiment que l'Allemagne peut accueillir davantage de réfugiés.

Le plan proposé par la CDU/CSU exige notamment des "*contrôles permanents aux frontières*" avec les pays voisins ainsi que le "*rejet de toutes les tentatives d'entrée illégale, sans exception*", y compris donc celles de personnes cherchant à demander l'asile. Si la motion a été adoptée par les députés, elle n'est toutefois pas contraignante et se veut comme une déclaration d'intention politique. En attendant, une majorité d'Allemands approuve les demandes de la CDU/CSU. Environ 67 % des répondants sont en faveur de contrôles permanents aux frontières et 57 % veulent que l'Allemagne refuse l'entrée aux personnes sans documents de voyage valides, même si elles prévoient de demander l'asile. Il n'est toujours pas clair si de telles mesures seraient compatibles avec le droit de l'Union européenne (UE) et le principe de libre circulation garanti au sein de l'espace Schengen. En Allemagne, la police mène des contrôles à toutes les frontières terrestres du pays depuis l'automne dernier dans le but affiché de réduire l'immigration irrégulière. Ce

dispositif est prévu de durer jusqu'en mars.

Le Luxembourg a d'ores et déjà annoncé vouloir saisir la Commission européenne si l'Allemagne demandait une prolongation de ces contrôles. L'Espagne a également été critique, affirmant que les frontières de l'espace Schengen devraient rester ouvertes par principe. Malgré ces contrôles, seule une minorité d'Allemands estiment que le pays maîtrise le flux de migrants arrivant dans le pays. Seule une personne sur dix pense que les autorités effectuent les contrôles d'identité adéquates ou avancent des chiffres réels.

Lors d'une réunion des ministres de l'Intérieur de l'UE à Varsovie, la ministre de l'Intérieur a assuré à ses homologues européens que l'Allemagne continuera à se concentrer sur des solutions à l'échelle européenne. *"Notre priorité absolue reste la mise en œuvre la plus rapide possible du Pacte européen sur l'asile et la migration"*. Elle a également plaidé pour une approche uniforme des expulsions à travers les pays de l'UE, affirmant qu'*"un système de renvoi efficace au niveau européen est impératif"*. La plupart des Allemands partagent ce point de vue de la ministre. Dans l'étude, 61 % des interrogés plaident pour des solutions européennes communes. Seuls les électeurs du parti d'extrême-droite AfD estiment dans leur majorité que les Etats membres doivent privilégier des actions unilatérales en matière de politique migratoire.

Une ambiance morose domine la campagne électorale et l'ambiance générale. Pour 83 % des personnes interrogées, le pays se trouve actuellement dans une situation préoccupante. Seulement 13 % des répondants voient des raisons d'être optimistes. Au-delà de la question de l'immigration, les Allemands se disent inquiets de la santé économique du pays. Quelque 20 % des sondés citent les conflits armés dans le monde et 18 % la droitisation de la société comme sources de préoccupation. Enfin, pour un électeur sur quatre, aucun des partis politiques ne fournit actuellement de raisons d'être optimiste. Seuls 23 % ont confiance dans la CDU/CSU, qui est actuellement en tête des sondages. Seulement 21 % souhaitent voir Friedrich Merz devenir chancelier.

Selon les derniers sondages, l'union CDU/CSU pointe à 30 % des intentions de vote, le SPD et les Verts à environ 15 %. L'AfD tourne autour de 20 % d'intentions de vote, le Parti de gauche Die Linke est à 5 %, une barre que ne dépassent pas le FDP ou encore le nouveau Parti de gauche radicale BSW. Dans le même temps, le suspense reste permis, puisqu'un électeur sur cinq explique que son choix pourrait encore évoluer d'ici le scrutin du 23 février 2025.

### **Immigration : la droite a-t-elle franchi le cordon sanitaire ?**

Le candidat du parti de centre-droit (CDU) pour les élections générales du 23 février 2025, a fait voter mercredi 29 janvier 2025 une proposition de durcissement de la législation sur l'immigration en Allemagne avec le soutien des voix de l'extrême droite (AfD). Cette main tendue à l'Alternative für Deutschland (AfD), principal parti d'extrême droite, est inédite dans l'histoire allemande depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette *"alliance"* contre les migrants entre conservateurs et extrême droite est une *"erreur impardonnable"*, avait averti Olaf Scholz, le chancelier allemand et candidat du SPD (centre gauche) aux législatives.

*"Il y a deux jours, Friedrich Merz se trouvait aux commémorations pour la libération d'Auschwitz, et maintenant il affirme qu'il faut fermer toutes les frontières et n'a rien contre recevoir le soutien des voix de l' AfD sur un tel texte. Visiblement, il n'y a pas de contradiction pour lui"*, note un spécialiste du populisme en Allemagne à l'université de Potsdam. En effet, l'un des principaux dirigeants de l' AfD, est un habitué des dérapages sur la période nazie. *"Attention, Friedrich Merz et la CDU n'ont pas appelé à former une coalition gouvernementale avec l' AfD"*, tient à nuancer un spécialiste de la politique allemande à l'université du Sussex.

C'était plutôt une alliance de circonstance autour d'une motion qui n'est pas contraignante. Soumis par les chrétiens-démocrates allemand au Bundestag, ce texte présente cinq mesures anti-immigration, et prévoit notamment de rendre les contrôles à la frontière plus systématiques et de durcir la politique d'expulsion des étrangers en situation irrégulière. Le SPD et les Verts – les deux

partis au pouvoir en attendant les élections – n'ayant pas soutenu ce texte, il n'avait aucune chance d'être adopté sans les voix de l'extrême droite. Et l'AfD avait affirmé être tout à fait disposée à apporter son soutien.

*"Tout ça est très symbolique, car il ne s'agit pas d'une proposition de loi, mais d'une résolution pour suggérer au gouvernement de légiférer dans un sens précis".* Friedrich Merz, dont le parti caracole actuellement en tête des intentions de vote pour le 23 février, effectue ainsi plutôt une sorte de déclaration de politique migratoire et un appel du pied.

Mais cet appel du pied reste en travers de la gorge d'une partie des médias allemands. *"Est-ce la fin du cordon sanitaire ?"*, s'interroge la chaîne d'information continue Deutsche Welle. *"Le cordon sanitaire démocratique : l'enjeu de cette journée"*, veut croire la Süddeutsche Zeitung, influent quotidien de centre gauche en Allemagne. Le concept de *"cordon sanitaire"*, présent dans d'autres pays européens, définit la situation dans laquelle les partis traditionnels font face à une montée en puissance de l'extrême droite et promettent de ne pas s'allier avec elle. Mais, en Allemagne, le *"cordon sanitaire"* est une notion qui a été officiellement érigée en doctrine politique par la CDU de Friedrich Merz en 2018. À l'époque, les chrétiens-démocrates avaient promis de ne « *travailler ni avec Die Linke (gauche radicale) ni avec l'AfD* ».

En ce sens, le vote sur le durcissement de la politique migratoire *"est un événement significatif pour l'Allemagne car la CDU accepte pour la première fois de faire passer des textes au niveau fédéral grâce aux voix de l'extrême droite"*, souligne un politologue à l'université de Potsdam. Pour cet expert, le signal que Friedrich Merz fait passer, c'est que la fin justifie les moyens. Un cynisme politique somme toute classique ? En Allemagne, où le poids de l'histoire de la période nazie pèse encore lourd sur le jeu politique, certains moyens apparaissent très risqués pour arriver à ses fins. Surtout s'ils sont liés à l'AfD, un parti dont certaines fédérations régionales – surtout en ex-Allemagne de l'Est – sont dans le collimateur du renseignement intérieur qui les juge dangereuse pour la démocratie.

Pour autant, le calcul politique de Friedrich Merz revient-il vraiment à jeter le *"cordon sanitaire"* aux oubliettes ? Malgré sa sortie sur le soutien de l'extrême droite à sa résolution, *"il a aussi réitéré son opposition à toute collaboration gouvernementale avec ce parti"*. En un sens, il redéfinit les contours du *"cordon sanitaire"*. Une manière de chercher à faire bouger les lignes qui tient au contexte politique actuel en Allemagne. Il est le favori pour les élections et veut pousser son avantage face à son rival historique, le SPD. Pour l'heure, les sociaux-démocrates espèrent pouvoir continuer à peser sur le jeu politique même en cas de défaite, car la CDU, qui ne devrait pas être en mesure de gouverner seule, devra négocier avec eux ou avec les Verts. Mais le dernier coup politique de Friedrich Merz change la donne : *"Il fait comprendre au SPD qu'en cas de négociation post-électorale, il ferait mieux d'accepter les exigences de la CDU car sinon, Friedrich Merz pourrait former un gouvernement minoritaire qui accepterait de passer certains textes avec le soutien des députés de l'AfD"*. Surtout, il estime que la tragédie d'Aschaffenburg, a remis l'immigration au cœur de la campagne. *"Il veut apparaître comme le candidat d'un parti qui agit, même si c'est avec le soutien de l'AfD, face à une coalition au pouvoir accusée de ne rien faire"*. *"Si cela permet à la CDU de convaincre certains électeurs de voter pour elle alors qu'ils étaient tentés par l'AfD, alors Friedrich Merz pourra dire qu'il a œuvré pour la sauvegarde de la démocratie face à l'extrême droite"*.

Mais *"c'est un pari très risqué"*. *"L'histoire montre que reprendre les arguments de l'extrême droite ne fait que normaliser son discours et rend son candidat plus acceptable aux yeux du grand public"*. *"C'est une erreur de calcul car en faisant ça, Friedrich Merz a plus à perdre qu'à gagner"*, estime un autre spécialiste, *"il y a bien quelques militants de la CDU et de l'AfD qui vont trouver cette ouverture bienvenue, mais dans l'ensemble, il y a davantage d'électeurs qui vont rejeter ce discours"*.

## Après l'attaque au couteau, des experts dénoncent le difficile accès des exilés aux soins de santé mentale

L'attaque survenue mercredi 22 janvier 2025 en Allemagne, imputée à un migrant en situation irrégulière, a replacé la question de la politique migratoire au cœur de la campagne pour les législatives allemandes du 23 février 2025. Ce jour-là, deux personnes, dont un enfant de deux ans, ont été tuées, après avoir reçues des coups de couteau dans un parc d'Aschaffenburg, dans le sud du pays. Le suspect est Afghan de 28 ans. Ce drame s'inscrit dans une série d'attentats impliquant des ressortissants étrangers qui ont choqué l'Allemagne ces derniers mois. À quelques semaines des élections, les deux grands partis rivaux, sociaux-démocrates et conservateurs, promettent un nouveau tour de vis pour durcir davantage les critères d'accueil des demandeurs d'asile.

Mais pour les experts, cette surenchère ignore la question de la prise en charge de la santé mentale des migrants. L'agresseur d'Aschaffenburg souffrait de troubles mentaux, selon les autorités, et a été interné après son arrestation. Des troubles psychiques ont également été diagnostiqués chez un Afghan qui avait attaqué un candidat d'extrême droite en mai à Mannheim (ouest), tuant un policier. Ces suspects souffrent probablement *"de vastes problèmes psychiques, indépendamment de leur parcours de migrant"*, estime un professeur en psychologie sociale à l'université de Marbourg. Mais *"leurs conditions de vie en Allemagne"* ont *"manifestement favorisé de tels troubles mentaux"*. *"Il ne s'agit pas d'excuser de tels actes, mais de trouver des causes"*

La fédération allemande des centres psychosociaux pour réfugiés et victimes de torture (BAfF) a rappelé cette semaine qu'*"environ 30% des réfugiés en Allemagne souffrent de maladies psychiques, telles que la dépression ou le stress post-traumatique"*. Déjà traumatisés par des années d'exil, les migrants peuvent développer dans les pays d'accueil d'autres angoisses liées à leur conditions de vie. Hébergés dans des centres de premier accueil, puis transférés vers d'autres établissements, les migrants sont aux prises avec des démarches qui impliquent plusieurs échelons administratifs, dans une Allemagne décentralisée. Logés dans des dortoirs sans *"espace privé"* ni *"intimité"* pendant de longs mois, ils n'ont souvent pas l'autorisation de contracter un emploi qui pourrait *"structurer leur vie"*. Ils passent leur journée dans leur chambre, ne pratiquent aucune activité et n'entretiennent de fait que très peu d'interactions sociales. Fin 2023, le gouvernement central et les Länder s'étaient pourtant engagés à ce que les procédures d'examens ne dépassent plus six mois, appel compris, alors qu'en réalité, elles se comptent actuellement en années. Ces conditions *"extrêmement stressantes"* peuvent *"causer des dommages psychologiques"* sur des migrants déjà *"vulnérables"*. *"Et peut-être aussi que ces procédures difficiles, toute cette bureaucratie et ce chômage, conduisent à la frustration"*. La médiatisation des précédentes attaques peut aussi conduire à un *"processus d'imitation"*, ajoute-t-il, en amenant des personnes fragiles *"à l'idée qu'eux aussi pourraient faire quelque chose de semblable"*.

Le suspect d'Aschaffenburg avait été hospitalisé trois fois pour un traitement psychiatrique. Mais le lien avec l'équipe médicale était *"apparemment insuffisant"*, *"l'Allemagne a un problème structurel à ce niveau"*. Selon la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile, les personnes en quête de protection n'ont droit, pendant les trois premières années de leur séjour, qu'à des soins médicaux en cas de maladie aiguë ou de douleur, rappelle la BAfF. *"La question de savoir si la psychothérapie en fait partie est laissée à l'appréciation des services sociaux compétents. Dans la pratique, les demandes de traitement sont souvent gérées par du personnel non qualifié sur le plan médical"*, signale la fédération. Les réfugiés traumatisés *"n'ont pratiquement pas accès aux lieux de thérapie ambulatoire"*, alors qu'ils *"représentent un danger"* s'ils ne sont pas soignés, a admis cette semaine le ministre de la Santé. Il a dit vouloir créer des structures psycho-médicales spécifiques. Or, l'un des principaux problèmes des centres psychosociaux dédiés aux réfugiés est *"leur financement insuffisant et instable"*, regrette la BAfF, qui note que les contrats à durée déterminée rendent difficile la fidélisation des professionnels à long terme. Pas vraiment la priorité des conservateurs qui ont promis cette semaine un virage radical de la politique migratoire, quitte à s'affranchir des règles européennes.

## **BELGIQUE**

### **Une quinzaine de migrants retrouvés dans un camion frigorifique**

Une quinzaine de personnes migrantes ont été découvertes jeudi 6 février 2025, en soirée, dans le coffre d'un camion à Tournai, en Belgique. Le camion se trouvait dans la zone industrielle de Marquain lorsqu'il a été contrôlé par les forces de police du Tournaisis. Parmi le groupe, qui cherchait à rejoindre le Royaume-Uni, se trouvait une femme enceinte. Celle-ci a été transportée vers le Centre Hospitalier de Wallonie picarde. À l'intérieur du coffre de ce camion frigorifique, la température avoisinait en effet les 2°C. En dehors de cette hospitalisation, aucune victime n'est à déplorer selon les autorités. Les services de secours de Wallonie picarde avaient été alertés vers 19h tandis que deux ambulances avaient été envoyées sur place. Bien que les tentatives de traversée de la Manche se fassent majoritairement par small boats, les autorités retrouvent régulièrement des personnes cachées dans des camions, y compris frigorifiques.

## **BULGARIE**

### **Mission de Frontex en Bulgarie : l'aide aux retours volontaires en question**

C'est un pays souvent décrit comme un enfer par les migrants qui y sont passés, en raison de la violence policière, des vols ou des refoulements subis. Pourtant, la Bulgarie a été choisie en mars 2023, avec la Roumanie, par la Commission européenne pour le lancement d'un projet pilote de retours volontaires à destination des migrants. Ces deux pays sont dans l'espace Schengen depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ils sont donc aujourd'hui des portes d'entrée de l'espace de libre circulation européenne. Mais, dans un rapport de l'organisation Statewatch publié le 13 janvier 2025, plusieurs observateurs des politiques migratoires européennes s'alarment de la mise en place de ce projet de retours volontaires dans un pays ne respectant pas les droits fondamentaux des exilés.

Le projet de retours volontaires depuis la Bulgarie et la Roumanie repose sur le déploiement d'agents de "*conseillers en retour*" de Frontex. La mission de Frontex en Bulgarie consiste à "*aider les autorités nationales à fournir des conseils en matière de retour et de réintégration*". Ses agents "*participent à des tâches telles que l'escorte des rapatriés, le conseil en matière de réintégration et l'assistance technique pour les systèmes numériques ou les relations consulaires avec les pays tiers de retour*". Mais concrètement, un retour dit volontaire consiste à inciter une personne à rentrer dans son pays en échange d'une somme d'argent censée lui permettre de se réintégrer. Le programme de retours volontaires depuis la Bulgarie prévoit ainsi de fournir aux personnes concernées des sommes "*pouvant aller jusqu'à 900 euros*", détaille Statewatch. "*L'aide à la réintégration - contribution en nature destinée à soutenir la réintégration d'une personne après son retour - a également été augmentée, passant de 1 000 euros à un maximum de 3 000 euros, et pour les familles, de 2 000 euros à un maximum de 7 000 euros*", ajoute l'organisation dans son rapport.

Alors que c'est généralement l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui est en charge des retours volontaires de migrants, la Commission européenne a chargé Frontex de cette mission dans le Pacte asile et migration, signé en 2024. Une professeure de droit à l'université Jean Moulin Lyon 3 et chercheuse à l'Institut Convergences Migrations remarque que le projet pilote de retours volontaires mis en place en Bulgarie ressemble fort au contenu du texte européen. "*Le Pacte européen sur l'asile et la migration doit être mis en œuvre avant juin 2026 et on peut estimer qu'il a été essayé sur les terrains bulgare et roumain. La Commission européenne a pu l'imposer à ces deux États parce qu'ils allaient entrer dans l'espace Schengen*". Quant au choix de Frontex plutôt que de l'OIM, la chercheuse estime que depuis 2019 et l'élargissement de ses prérogatives, Frontex a pu former ses agents aux retours volontaires mais aussi que "*cela donnerait une image désastreuse de l'UE de déployer l'OIM aux frontières extérieures de l'Europe*" alors que l'agence onusienne est communément en fonction dans les pays en difficultés.

Mais les retours volontaires depuis la Bulgarie portent-ils bien leur nom ? Frontex a indiqué que ses agents spécialisés en retours en Bulgarie travaillaient "*principalement en centres de détention*". De quoi empêcher tout caractère réellement volontaire du retour, selon le professeur de recherche sur les migrations à l'université Abat Oliba CEU de Barcelone. "*En supposant qu'il y ait quelque chose que l'on puisse appeler le caractère volontaire, il reposerait au moins sur trois éléments. Le plus évident est l'absence de coercition... La décision [du retour] doit également être fondée sur des informations impartiales et fiables, qui inspirent confiance [...] Le troisième élément est la disponibilité d'alternatives acceptables*". Selon Statewatch, une grande partie des conseils en retours volontaires en Bulgarie en 2023 ont eu lieu dans le centre de détention de Lyubimets où "*l'accès à l'aide juridique est difficile car la branche bulgare du Helsinki Committee est la seule ONG qui peut se rendre régulièrement sur place*". La plupart des exilés concernés étaient par ailleurs des personnes qui venaient d'entrer dans le pays. Une situation problématique pour un chercheur associé à l'Institut des sciences politiques de l'Université de Leuphana en Allemagne. "*Si Frontex est chargé de fournir ces conseils dès l'arrivée, il est essentiel que les individus aient un accès garanti à des conseillers juridiques indépendants, ainsi qu'une compréhension claire et complète de leurs droits, y compris le droit de demander l'asile*".

### **Non-respect des droits fondamentaux**

Le choix de la Bulgarie pour lancer le projet pilote de retour volontaires pose également question. Dans ce pays des Balkans, frontaliers de la Turquie, les cas de refoulement de migrants et violence policière sont légion. Une pratique pourtant illégale au regard du "*principe de non-refoulement*" consacré par l'article 33 de la Convention de Genève sur le droit des réfugiés. "*Aucun des États contractants n'expulsera ou ne refoulera [...] un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée*", exige le texte. Le principe de non-refoulement est également réaffirmé par l'Union européenne (UE) dans sa Charte des droits fondamentaux.

Le réseau Balkan Investigative Reporting Network (BIRN) a également démontré dans une enquête publiée en février 2024, que Frontex avait connaissance des agissements illégaux de gardes-frontières bulgares. Dans des documents transmis au Bureau des droits fondamentaux (FRO), un organisme interne à Frontex chargé de la surveillance des droits de l'homme, un officier anonyme de l'agence en poste à la frontière entre la Bulgarie et la Turquie raconte par exemple le cas de demandeurs d'asile "*obligés de retourner en Turquie à la nage, même s'ils n'ont pas les compétences ou la force pour le faire*", déshabillés de force, ou sévèrement mordus par les chiens des gardes bulgares. Selon cet informateur, le racisme est également légion chez les agents, qui surnomment les exilés "*Talibans*". De plus, les procédures légales qui s'appliquent d'ordinaire à la frontière ne sont pas respectées : les documents affirment qu'aucun "*enregistrement*" n'est effectué auprès des migrants refoulés, et leurs empreintes digitales, non répertoriées.

Fin décembre, les autorités bulgares ont été, une nouvelle fois, accusées de non-respect des droits des migrants. Trois mineurs originaires d'Égypte, âgés de 15 à 17 ans, ont été retrouvés morts, à quelques kilomètres de la frontière turque. Les organisations Colletivo rotte balcaniche (collectif de la route des Balkans) et l'association No name kitchen ont reçu le 27 décembre des alertes sur leur téléphone d'urgence. Trois jeunes migrants étaient en danger de mort dans une zone forestière près de Gabar, au sud-est de la Bulgarie, à une vingtaine de kilomètres de la frontière turque. Mais, après avoir alerté les secours et alors qu'ils tentaient d'atteindre les exilés, les humanitaires ont été bloqués par la police bulgare. Les organisations n'ont retrouvé les corps que le lendemain alors que les trois jeunes étaient morts de froid. "*L'absence d'aide des autorités et leurs obstructions systématiques aux opérations de sauvetage menées par les activistes ont conduit à la mort des adolescents*", ont dénoncé les deux organisations.

## ESPAGNE

### 25 000 étrangers affectés par les inondations dans la région de Valence seront régularisés

Mardi 11 février 2025, le Conseil des ministres espagnol va approuver une mesure fortement symbolique : la régularisation de 25 000 étrangers non communautaires affectés par la "goutte froide" qui s'était abattue dans la région de Valence, le 29 octobre 2024. De terribles inondations firent 224 morts. Ces personnes se trouvent dans une situation d'extrême précarité.

C'est un grand soulagement pour des milliers d'étrangers qui ont subi les affres des inondations gigantesques de la fin du mois d'octobre 2024 et qui ont tout perdu dans le sud-est de l'Espagne. Ils vont bénéficier d'un permis de résidence et d'un permis de travail d'un an. C'est la décision du gouvernement espagnol socialiste qui, par ailleurs, a lancé un vaste plan de sauvetage économique pour les dizaines de milliers de Valenciens qui ont tout perdu avec les terribles inondations qui avaient fait 224 morts. La seule condition imposée aux migrants ayant été affectés est qu'ils doivent être recensés dans une des municipalités ayant souffert des inondations. Une spécificité qui, d'après l'organisation non gouvernementale Oxfam, va faire que des centaines de migrants ne pourront pas en bénéficier. Les associations humanitaires rappellent qu'être migrant et avoir été touché par cette "goutte froide" est une double peine : avoir tout perdu, et en plus avoir peur de demander de l'aide, étant donné l'importance des déploiements policiers dans la région. Pour le responsable régional de la reconstruction, l'idéal serait, pour lui, de faire de ces mêmes immigrés en passe d'être régularisés, de la main-d'œuvre supplémentaire dans l'immense chantier consistant à nettoyer et déblayer.

### L'immigration dope la croissance espagnole

Alors que la croissance européenne patine, l'économie espagnole, elle, affiche de belles couleurs. En 2024, son produit intérieur brut (PIB) a bondi de 3,2% d'après les chiffres publiés par l'Institut national de la statistique (INE). En 2023, elle était de 2,7%. Parmi les causes qui expliquent cette embellie ? Le tourisme, la consommation des ménages, mais aussi l'immigration, battant en brèche les idées reçues sur l'impact négatif d'une présence étrangère. "*La forte immigration de travail en Espagne compense la faiblesse démographique. Cette main-d'œuvre étrangère contribue à la production et à la consommation en Espagne*", explique un économiste. Ainsi, l'immigration constitue l'un des piliers qui permet aujourd'hui à l'Espagne "*d'être un des pays de l'OCDE qui connaît la plus forte croissance*". "*Grâce aux migrants, le déclin de la population active a été compensé*", , dans un pays où les départs à la retraite et le faible taux de natalité des dernières décennies a créé une forte pénurie de main-d'œuvre.

En mai 2024 déjà, l'OCDE avait désigné l'Espagne comme le pays connaissant la croissance la plus rapide de l'UE, notamment grâce à l'immigration. Selon l'enquête sur la population active de l'INE, sur les 468 000 emplois créés l'an dernier, seuls 59 000 étaient occupés par des Espagnols. Près de 90% de ces emplois ont donc été promus par des travailleurs étrangers ou ayant la double nationalité. En 2023 par ailleurs, la moitié des contrats d'ouvriers agricoles étaient occupés par des personnes étrangères, ainsi que 42 % des maçons ou 68 % des employés de maison. Dans l'hôtellerie, élément clé du secteur touristique, un serveur sur cinq et un cuisinier sur trois sont immigrés.

Le 27 janvier 2025, la présidente du Congrès Francina Armengol (PSOE, la coalition au pouvoir), a défendu "*la contribution des migrants à [la] société*" lors d'une réunion de l'Union pour la Méditerranée organisée aux Canaries. "*C'est vital et cela continuera de l'être*", a-t-elle insisté. Tout en rappelant que dans les années 1960, deux millions d'Espagnols avaient émigré, dont la moitié illégalement, elle a assuré que "*sans immigration, certains secteurs économiques dans lesquels la majorité des travailleurs sont des étrangers s'effondreraient*".

Des propos dans la lignée de ceux du Premier ministre espagnol qui, lors d'un discours au parlement en octobre 2002, a vanté les bénéfices de l'immigration dans une Espagne vieillissante en manque de main-d'œuvre, et a déconstruit les discours de "haine" véhiculés par l'extrême droite. *"L'immigration est synonyme de richesse. Sans elle, nous perdrons 30 millions de personnes en âge de travailler dans les années à venir en Europe (...) L'immigration n'est pas seulement une question d'humanité, elle est aussi nécessaire pour notre économie et notre prospérité"*. Il n'a pas non plus manqué de déconstruire les stéréotypes sur les migrants et les fausses affirmations portées par les dirigeants nationalistes. Ainsi, les immigrés ne profitent pas du système espagnol. Pour preuve selon le Premier ministre, les étrangers *"versent 10% de leurs revenus à la Sécurité sociale. Et ils utilisent les services publics et les prestations sociales 40% de moins que ceux nés en Espagne"*.

Ces dernières années, l'Espagne a pris plusieurs mesures pour faciliter l'accès à l'emploi des exilés qui s'installent sur son territoire. En septembre 2024, Madrid a lancé un nouveau titre de séjour accessible aux personnes en situation irrégulière qui disposent d'un emploi. Deux ans auparavant, le gouvernement a validé une réforme permettant à des milliers d'entre eux d'accéder au marché du travail. Celle-ci a notamment permis aux personnes en situation irrégulière mais qui peuvent justifier d'un séjour dans le pays d'au moins deux ans d'obtenir un titre de séjour de 12 mois, à une condition : effectuer une formation dans les secteurs qui manquent de main-d'œuvre. À savoir, le tourisme, les transports, l'agriculture et la construction.

Si l'accès à l'emploi est largement encouragé en Espagne, accéder à un travail dans le pays constitue tout de même pour beaucoup de migrants une gageure. D'après Eurostat office chargé des statistiques des Vingt-Sept, 18,9 % des personnes nées en dehors de l'UE sont au chômage dans le pays, contre 11,6 % des Espagnols. Un exilé sénégalais installé à Barcelone, n'a eu d'autre choix que de se tourner vers la vente à la sauvette à son arrivée en Espagne. *"Le travail informel, c'était la seule solution car je n'avais pas de titre de séjour. J'ai passé trois ans à vendre des objets dans la rue, je devais me contenter du maigre salaire que je gagnais. C'était de la survie"*. Désormais président du syndicat des vendeurs ambulants Manteros, il a fini par obtenir un titre de séjour en 2019, soit plusieurs années après avoir foulé le sol espagnol.

## **Canaries**

### **Plus de 380 migrants secourus en une seule journée**

Lundi 10 février 2025, quelque 389 migrants ont été pris en charge par les secours au large de l'archipel espagnol des Canaries. Les exilés se trouvaient à bord de sept embarcations et les survivants ont été transférés sur les îles de Lanzarote, Fuerteventura et El Hierro. Le premier bateau repéré tôt lundi matin comptait 56 personnes à bord et a été dirigé vers le port d'Arrecife, sur l'île de Lanzarote. Plus tard dans la matinée, les secours maritimes ont pris en charge les 27 passagers d'une autre embarcation. L'avion de repérage Sasemar 102 a également été utilisé pour les opérations de sauvetage de la journée. Deux canots pneumatiques ont ainsi pu être repérés et leurs passagers transférés à Lanzarote, pour 123 d'entre eux, et à Fuerteventura pour 63 autres. Par ailleurs, un autre navire de secours a porté assistance à 61 personnes et les a escortés jusqu'au port de La Restinga, sur l'île d'El Hierro. *"Parmi eux se trouvaient 12 femmes et un mineur"*. Cinquante autres exilés qui voyageaient sur une pirogue repérée à 300 km de La Gomera ont été eux aussi acheminés vers El Hierro.

## **Ceuta**

### **Un corps retrouvé sur une plage**

Mardi 4 février 2025, la Garde civile espagnole a découvert un corps sans vie près de l'église de l'Almadraba. C'est déjà le sixième corps retrouvé sur les côtes de l'enclave espagnole depuis le début de l'année 2025. La victime est un homme adulte qui portait une combinaison de plongée et avait sur lui des papiers prouvant qu'il était de nationalité algérienne. Un fait rare pour les



autorités espagnoles qui ont généralement le plus grand mal à identifier les victimes de la route migratoire vers Ceuta. Seules deux victimes ont pu être formellement identifiées depuis le début de l'année. L'identification des victimes est essentielle, car c'est souvent le seul moyen de prendre contact avec la famille du défunt.

De nombreux migrants tentent chaque année de rejoindre les enclaves espagnoles de Melilla et Ceuta à la nage. Mais la route est plus difficile qu'il n'y paraît et les personnes perdent parfois la vie d'épuisement ou de froid. Selon le ministère espagnol de l'Intérieur, 89 personnes sont entrées de manière irrégulière dans l'enclave de Ceuta entre le 1er et le 31 janvier 2025. Parmi ces exilés, beaucoup ont à peine la vingtaine et on compte de plus en plus de jeunes filles. *"Depuis fin août [2024], on observe une féminisation de la migration vers Ceuta. De plus en plus de jeunes Marocaines, des mineures âgées de 16 ou 17 ans, prennent la mer pour atteindre l'enclave espagnole à la nage, à l'instar de leurs compatriotes masculins"*, expliquait en décembre 2024, un spécialiste de l'immigration basé au Maroc et consultant auprès d'organisations internationales. *"Les familles sont de plus en plus nombreuses à lancer des appels sur les réseaux sociaux pour retrouver leur fille, disparue en mer ou arrivée en Espagne. Des quartiers entiers se vident de leurs jeunes femmes, dans la région de Fnideq [frontalière avec Ceuta] mais pas seulement. Ce phénomène touche tout le territoire marocain"*. Pour le chercheur, les tentatives de traversée à la nage ont du succès auprès des très jeunes Marocains car elles sont peu coûteuses. *"Il faut compter entre 2 500 et 12 000 euros pour rejoindre les enclaves [de Ceuta et Melilla] par voie terrestre, en se cachant dans des camions. Alors qu'à la nage, [les candidats au départs] ne doivent déboursier que quelques centaines d'euros pour se payer des bouées, une combinaison et des palmes"*.

Les tentatives d'entrées dans l'enclave de Ceuta ont souvent lieu par vagues. Selon les autorités espagnoles, ces tentatives d'ampleur sont le résultat d'appels lancés sur les réseaux sociaux. Depuis plusieurs mois, les migrants marocains sont de plus en plus nombreux à documenter sur les réseaux sociaux leur traversée à la nage vers l'enclave de Ceuta. Jusqu'à devenir virales comme c'est le cas d'une Marocaine de 19 ans, dont un post épinglé sur TikTok avait atteint fin 2024 2,6 millions de vues. Sur une photo postée le 21 août 2024 : cheveux mouillés, elle y apparaît souriante, vêtue d'une combinaison de plongée rose et grise, pochette en plastique autour du cou pour protéger son téléphone de l'eau. Elle lève le pouce en l'air en signe de victoire. Puis, trois clichés de la jeune femme dans les rues espagnoles, mini-jupe rouge, tee-shirt vert, chapeau en paille. Et toujours ce large sourire. La jeune femme originaire de Matril, dans le nord du Maroc, documente frénétiquement son exil vers l'enclave espagnole de Ceuta. En septembre 2024, si jeunes marocains avaient été arrêtés au Maroc, , suspectés d'avoir lancé des campagnes sur les réseaux sociaux pour pousser les jeunes à tenter de rejoindre Ceuta à la nage.

## **GRECE**

### **Naufrage de Pylos : un rapport indépendant accable les garde-côtes grecs**

Après un an et demi d'enquête et la publication d'un rapport de 148 pages, le médiateur de la République hellénique, a recommandé lundi 3 février 2025, des sanctions contre huit garde-côtes impliqués dans le naufrage de Pylos, ayant causé la mort de plusieurs centaines de migrants, en 2023, en Grèce. *"La conclusion de l'Autorité Indépendante fait état d'indications claires concernant huit officiers supérieurs quant à leur connaissance et à leur négligence du risque pour la vie, la santé et l'intégrité physique des étrangers à bord du navire de pêche Adriana"*, écrit-il dans son rapport.

Le 14 juin 2023, au moins 500 migrants sont morts après que leur chalutier surchargé a chaviré dans les eaux internationales, au large de la péninsule du Péloponnèse. Le navire avait quitté la Libye pour l'Italie et était resté sous la surveillance des garde-côtes grecs pendant près de 12 heures avant de chavirer. Sur les 750 passagers, seuls 104 migrants ont survécu et 82 corps ont été repêchés.

Dans son enquête, le médiateur pointe *"une série d'omissions graves et persistantes dans les tâches de recherche et de sauvetage de la part d'officiers supérieurs du corps des garde-côtes"* grecs. Selon lui, les autorités *"n'ont pas pris, dans le cadre de leurs pouvoirs, les mesures qui*

*pouvaient raisonnablement être considérées comme propres à prévenir le danger".*

Les conclusions ont été transmises au ministre grec de la Marine marchande pour d'éventuelles poursuites, a indiqué le bureau du Médiateur. Mais ce dernier regrette de ne pas avoir eu accès à certaines pièces cruciales de l'enquête, notamment les conversations enregistrées entre le capitaine et la salle des opérations des garde-côtes ou encore les caméras de surveillance du bateau. Le ministre grec des Affaires maritimes, a déploré mardi que le rapport du médiateur "*cherche à déplacer la discussion des réseaux criminels de trafic vers les officiers de la Garde côtière qui luttent jour et nuit pour la protection du pays*".

Les garde-côtes, qui ont refusé de mettre en place une enquête interne à la suite du naufrage, ont été accusés à plusieurs reprises par des ONG et avocats grecs de travestir les faits pour se dédouaner de toute responsabilité. En juin 2023, une enquête de la BBC a démontré que le bateau bondé était à l'arrêt au large de la Grèce et nécessitait une aide urgente, contrairement à la version donnée par les garde-côtes, selon laquelle les exilés faisaient route vers l'Italie à une vitesse régulière.

En décembre 2024, un tribunal naval local a conclu une enquête préliminaire concernant le naufrage de Pylos, et transmis le rapport à un procureur général, mais les investigations n'ont pas permis de faire la lumière sur l'incident, estiment les avocats des victimes.

## ITALIE

### **La Première ministre ouvre grand les portes aux travailleurs étrangers**

Plus de 191 000 titres de séjours seront octroyés cette année par l'Italie aux travailleurs non-européens. Un record depuis 2010. En parallèle à sa lutte contre l'immigration irrégulière, la Première ministre entend répondre aux besoins des entreprises en manque de main-d'œuvre.

Si d'une main, la Première ministre ferme les frontières aux migrants irréguliers, de l'autre la Première ministre d'extrême-droite qui entend répondre aux besoins des entreprises en manque de main-d'œuvre, ouvre grand les portes de l'Italie à cette main-d'œuvre étrangère. En 2025, plus de 191 000 titres de séjour seront accordés aux travailleurs hors-Union européenne, sur un total de 478 000 en trois ans. Un niveau jamais atteint depuis 2010. Depuis mercredi 5 février 2025, les patrons de la construction et de l'hôtellerie, peuvent introduire leur demande pour embaucher des étrangers. D'autres secteurs suivront dans les prochains jours.

<https://www.ouest-france.fr/europe/italie/en-italie-giorgia-meloni-ouvre-grand-les-portes-aux-travailleurs-etrangers-c3d9eb88-e30f-11ef-b1f3-9734878e39a5>

### **Acquittement d'une militante kurde iranienne, accusée de trafic de migrants**

Une militante kurde iranienne a été acquittée mercredi 5 février 2025 de l'accusation de trafic de migrants par le tribunal de Crotona, dans le sud de l'Italie. À la lecture du verdict mercredi, la jeune femme de 29 ans a fondu en larmes de joie, aux côtés de son frère venu d'Allemagne pour la soutenir, et sous une salve d'applaudissements. "*Aujourd'hui, enfin, prend fin une persécution qui a duré plus d'un an, contre une jeune militante qui avait demandé protection et qui s'est retrouvée en prison pour une longue période dans le cadre d'un procès pour trafic d'êtres humains*", a commenté le porte-parole d'Amnesty international en Italie.

Elle a débarqué le 31 décembre 2023 en Calabre, à bord d'une embarcation de 77 passagers en provenance de Turquie. Elle a été interpellée dès le lendemain et incarcérée, sur la base de deux témoignages, ensuite démentis, l'accusant d'avoir organisé la traversée et d'avoir ainsi joué un rôle de passeur. Elle passe 10 mois en prison, et ne cesse de clamer son innocence. Elle observe plusieurs grèves de la faim, notamment pour demander un interprète. Une militante féministe iranienne installée en Italie, l'a soutenue pendant son incarcération et se souvient de son état de

détresse en prison : *"Je pouvais sentir ses côtes en la prenant dans mes bras. Elle me demandait constamment : 'Qu'est-ce que je fais ici?'"*. Depuis sa cellule, la militante a envoyé une lettre au président de la République. *"Mon arrestation et ma détention ne sont pas seulement une injustice, mais une ombre sur la protection des droits de l'Homme en l'Italie. (...) Je suis venu en Europe avec l'espoir de trouver un nouveau foyer et une nouvelle vie dans une nation où les droits de l'Homme, la liberté et la dignité individuelle sont valorisés"*, avait-elle écrit dans sa missive. Remise en liberté le 22 octobre 2024, la militante restait en attente du jugement qui devait l'innocenter, grâce notamment à la déposition du capitaine du bateau de fortune, qui l'a blanchie.

Née en 1996 dans la province iranienne du Kurdistan, elle a étudié le théâtre et la sociologie. Elle a dénoncé la misogynie ambiante dans plusieurs articles écrits sous pseudonyme, puis réalisé un court-métrage avec des kolbars, ces Kurdes qui risquent leur vie en transportant des marchandises dans les montagnes séparant l'Iran de l'Irak, à défaut d'autres perspectives économiques.

Arrêtée en 2019 puis relâchée, *"pour avoir accès à ses contacts"* pense-t-elle, la jeune femme prend la route de l'exil avec son frère. Réfugiée à Erbil, dans le Kurdistan autonome d'Irak, elle devient journaliste et participe à l'organisation de manifestations du mouvement *"Femme, Vie, Liberté"*, après la mort de l'étudiante kurde arrêtée et tuée par la police des mœurs iranienne en septembre 2022. De nouvelles menaces la poussent à fuir en Turquie, d'où elle parvient à réunir l'argent nécessaire pour rejoindre l'Italie. Et où elle sera finalement arrêtée et placée en détention.

Amnesty international et plusieurs personnalités politiques l'ont soutenu qui a reçu la citoyenneté d'honneur de la commune de Riace en Calabre. Son maire, également député européen, y a porté une politique d'accueil des migrants, dont une communauté kurde.

### **Rejet des demandes d'asile**

Les autorités italiennes ont rejeté jeudi 30 janvier 2025 les demandes d'asile des 43 migrants transférés en Albanie, dans une procédure accélérée critiquée par les ONG, car ils n'ont pas pu bénéficier d'une assistance juridique appropriée. *« La commission agit clairement conformément au désir exprimé par le gouvernement de refuser les demandes d'asile, en violation du droit international, européen et constitutionnel »*, a déclaré le Tavolo asilo e immigrazione (Tai), principal réseau de la société civile engagé dans la promotion et la défense des droits des migrants, créé en collaboration avec le Groupe de contact parlementaire sur l'immigration.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-Infos>

### **La Cheffe du gouvernement visée par une enquête après l'expulsion d'un responsable libyen**

La cheffe du gouvernement italien a annoncé mardi 28 janvier 2025, qu'elle et deux de ses ministres étaient visés par une enquête après l'expulsion d'un responsable libyen, accusant les magistrats de politiser leur fonction. Le chef de la police judiciaire libyenne, fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis depuis le 15 février 2015.

Arrêté il y a dix jours dans un hôtel de Turin en vertu de ce mandat, il a été libéré sur ordre de la Cour d'appel de Rome quelques jours plus tard pour vice de procédure, et expulsé vers Tripoli à bord d'un avion affrété par l'État italien.

La cheffe du gouvernement est soupçonnée avec ses ministres de la Justice et de l'Intérieur d'avoir facilité la libération du Libyen et son renvoi à Tripoli. Elle a directement mis en cause des magistrats auxquels elle reproche d'être politisés. Elle a en particulier mis en cause le procureur de Rome, qui lui a notifié l'ouverture d'une enquête sur l'expulsion du Libyen. Elle a rappelé qu'il était le procureur à Palerme en charge de l'accusation dans le procès de son vice-chef du gouvernement, le

dirigeant anti-immigration, jugé pour avoir bloqué des migrants en mer alors qu'il était ministre de l'Intérieur en 2019, et relaxé.

Elle a aussi souligné que la plainte avait été déposée par l'avocat qui a défendu de nombreux mafieux repentis, mais surtout a été sous-secrétaire à la Justice dans un gouvernement de centre-gauche. L'ouverture d'une enquête est un acte obligatoire à la suite du dépôt d'une plainte et permet aux personnes visées par l'enquête de désigner un avocat.

Osama Najim est accusé par la CPI d'avoir commis en Libye des crimes contre des détenus en raison de leur religion, ou alors qu'ils étaient soupçonnés d'un "*comportement immoral*" ou de soutenir ou être affiliés à des groupes armés. Il est aussi connu pour être un tortionnaire de migrants. L'homme a instauré un régime de terreur dans la prison de Mitiga, à Tripoli, qu'il dirige depuis 13 ans. Elle avait défendu déjà samedi l'expulsion du Libyen, demandant à la CPI de "*clarifier pourquoi elle a mis des mois à lancer ce mandat d'arrêt alors qu'Osama Najim avait déjà traversé trois pays européens*". Elle a repris cette argumentation mardi. La CPI "*après des mois de réflexion émet un mandat d'arrêt contre le chef de la police judiciaire libyenne, mais curieusement la Cour le fait précisément au moment où cette personne était sur le point d'entrer sur le territoire national après avoir séjourné de manière sereine pendant une douzaine de jours dans trois autres États européens*", a-t-elle ironisé.

### **Sauver ses centres en Albanie**

L'Italie s'efforce de reclasser ses centres de gestion des migrants en Albanie en simples « *centres de rapatriement* », afin d'éviter de nouveaux obstacles juridiques. Le projet a en effet coûté la bagatelle de 653,5 millions d'euros, malgré trois décisions de justice négatives consécutives. L'affaire a été renvoyée vers la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour une décision finale, attendue le 25 février. Pour contourner les obstacles judiciaires, le gouvernement prévoit de limiter les centres aux seules expulsions. S'ils étaient reclassés, les centres de Shengjin et de Gjader, initialement conçus pour traiter les migrants interceptés en mer, serviraient à détenuir les migrants en situation irrégulière déjà en Italie — y compris ceux qui se trouvent dans les camps et les centres d'accueil en attendant leur expulsion. « Nous allons de l'avant, nous n'abandonnerons pas le travail en Albanie », a déclaré lundi à Rome le ministre des Affaires étrangères Antonio Tajani.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

### **La justice italienne annule une nouvelle fois le transfert de migrants en Albanie**

Samedi 1er février, 43 migrants ont quitté en bateau le port albanais de Shëngjin pour l'Italie. La justice italienne a annulé leur transfert vers ce pays des Balkans la veille. C'est la troisième fois que les juges mettent en échec l'envoi de migrants en Albanie. Ce projet de délocalisation porté par la dirigeante a pour but de confier à Tirana le traitement des demandes d'asile des personnes interceptées en Méditerranée, et d'accélérer le rapatriement des exilés déboutés.

Les migrants rapatriés samedi faisaient partie d'un groupe de 49 personnes interceptées par les autorités italiennes alors qu'elles tentaient de traverser la Méditerranée, avant d'être conduites en Albanie où elles sont arrivées mardi. Plusieurs d'entre eux ont été renvoyés le jour même en raison de leur vulnérabilité, tandis que des dizaines sont restés sur place. La plupart sont originaires du Bangladesh, mais le groupe compte également six Égyptiens, un Ivoirien et un Gambien, selon les associations de défense des droits de l'Homme qui suivent l'affaire.

Vendredi 31 janvier 2025, la Cour d'appel de Rome a donc, une nouvelle fois, renvoyé l'affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Les juges italiens refusent ainsi d'approuver la détention d'un groupe de migrants dans des centres gérés par le pays en Albanie, préférant remettre cette décision à la justice européenne. Les juges italiens ont notamment sollicité la CJUE pour qu'elle se prononce sur la notion de « pays sûrs ». L'Italie a établi une liste de pays dits

"sûrs" et les demandes d'asile de personnes originaires de ces pays sont traitées de façon accélérée. Mais les juges qui ont bloqué le premier transfert de migrants ont invoqué une décision de la Cour de justice de l'Union européenne selon laquelle les pays de l'UE ne peuvent décréter l'ensemble d'un pays sûr alors même que certaines régions de ce même pays ne le sont pas.

Cette décision judiciaire est un nouveau coup dur pour le projet d'externalisation des demandes d'asile de la responsable du gouvernement. Une source du ministère de l'Intérieur italien a réagi, samedi, en déclarant que le gouvernement ne se laisserait pas détourner d'une initiative qui a été discutée lors d'une réunion des ministres de l'UE la semaine dernière. "*Le gouvernement ira donc de l'avant*", a-t-elle ajouté.

Le projet de délocalisation de la demande d'asile de Giorgia Meloni est suivi de près par d'autres pays européens tentés par l'externalisation de l'asile. La présidente de la Commission européenne a déclaré que l'UE devait étudier l'idée de « *centre de retour* » des migrants en dehors des frontières. L'UE pourrait "tirer des leçons" de l'expérience Italie-Albanie. Sa proposition d'"explorer la possibilité de centres de retour hors UE" est soutenue par 15 états membres (dont l'Italie et la Hongrie).

### **Les transferts de migrants vers l'Albanie reprennent sans assurance de leur effectivité**

Deux mois après l'échec des premiers transferts de demandeurs d'asile vers l'Albanie, Rome a repris, dimanche 26 janvier 2025, ces envois controversés. "*Après les opérations d'examen des conditions des personnes interceptées, 49 citoyens étrangers ont été embarqués sur le navire Cassiopea pour être transférés dans les centres en Albanie, où auront lieu les procédures d'accueil, de rétention et d'examen de chaque cas particulier*", a affirmé le ministère de l'intérieur. Ces exilés ont été secourus en mer par les garde-côtes italiens quelques heures plus tôt.

Le ministère se félicite par ailleurs du fait que 53 autres personnes ont présenté leur passeport afin d'éviter d'être transférées en Albanie. Cela permet d'accélérer la procédure d'identification et d'examen de leurs cas, augmentant ainsi "*la possibilité de rapatrier ceux qui n'ont pas le droit de rester*" dans l'Union européenne.

En novembre 2023, la Première ministre italienne a signé un accord avec son homologue albanais, pour transférer certaines personnes secourues par l'Italie en Méditerranée centrale. Mais un tribunal de Rome a suspendu leur détention. La liste des « pays sûrs » établie par l'Italie n'étant pas conforme à la législation européenne. Depuis, les juges du tribunal de Bologne ont demandé à la CUEJ de clarifier la situation face aux "divergences évidentes" et aux "conflits d'interprétation" dans le système juridique italien sur la notion pays sûrs. La cour européenne n'a pas encore donné sa réponse mais le gouvernement italien a choisi de ne pas attendre sa décision et de reprendre les transferts. La nationalité des migrants dont le transfert a débuté dimanche n'a pas été communiquée par les autorités italiennes.

## **VATICAN**

### **La lettre du Pape François aux évêques des États-Unis... et des réponses**

Les mots se veulent graves, à la hauteur de la crise migratoire que vivent actuellement les États-Unis, où les expulsions en masse d'étrangers, conformément aux promesses du président ont commencé, notamment sur la base de Guantanamo. Dans un courrier daté du 10 février 2025, rédigé en espagnol et en anglais, le Pape François apporte son soutien aux évêques américains et rappelle les principes auxquels l'Église a toujours été attachée en matière migratoire: une vision fondée avant tout sur la dignité humaine. Des mots écrits «*en ces moments délicats que vous vivez en tant que Pasteurs du Peuple de Dieu qui marche ensemble aux États-Unis d'Amérique*» précise l'évêque de Rome.

François rappelle avant tout que le phénomène migratoire est enraciné dans les Écritures, à travers notamment le livre de l'Exode et le chemin du peuple d'Israël vers la liberté. Ce chemin de sortie de l'esclavage nous invite à considérer la période actuelle *«comme un moment décisif de l'histoire pour réaffirmer non seulement notre foi en un Dieu toujours proche, incarné, migrant et réfugié, mais aussi la dignité infinie et transcendante de toute personne humaine»*.

La Sainte Famille elle-même vécut en exil, rappelle le Pape, forcée de fuir en Égypte. La famille de Nazareth reste *«l'exemple et la consolation des émigrés et des pèlerins de tous les temps et de tous les pays, de tous les réfugiés de toutes conditions»*. *«Lorsque nous parlons de "dignité infinie et transcendante", nous voulons souligner que la valeur la plus décisive que possède la personne humaine surpasse et soutient toute autre considération juridique qui peut être faite pour régler la vie en société»*, écrit encore François pour poser les termes du débat.

Dans la dispute actuelle qui déchire les États-Unis, après l'expulsion forcée de centaines de migrants, il est fondamental pour le Saint-Père que tous les chrétiens et hommes de bonne volonté *«considèrent la légitimité des normes et des politiques publiques à la lumière de la dignité de la personne et de ses droits fondamentaux, et non l'inverse»*. Évoquant *«une crise majeure»* le Pape ne cache pas ainsi sa préoccupation devant ce qu'il nomme, avec d'autres, *«la mise en place d'un programme de déportations massives»*. *«La conscience bien formée ne peut manquer de porter un jugement critique et d'exprimer son désaccord avec toute mesure qui identifie tacitement ou explicitement le statut illégal de certains migrants à la criminalité»*, écrit-il. François reconnaît néanmoins le droit d'une nation de se protéger contre ceux qui ont commis des crimes, mais veut dépasser la simple réponse sécuritaire.

Le Successeur de Pierre dénonce le fait d'expulser des personnes qui, dans de nombreux cas, *«ont quitté leur pays pour des raisons d'extrême pauvreté, d'insécurité, d'exploitation, de persécution ou de grave détérioration de l'environnement»*. Des expulsions qui bien souvent portent atteinte à la dignité de familles entières. Le Souverain pontife voit dans cette crise l'occasion de rappeler les conditions d'un État de droit, qui, selon ses mots, *«se vérifie précisément dans le traitement digne que méritent toutes les personnes, en particulier les plus pauvres et les plus marginalisées»*.

Reprenant quatre verbes souvent répétés par le passé: accueillir, protéger, promouvoir et intégrer, le Pape est conscient que cela ne saurait entraver la mise en place d'une politique qui régleme la immigration ordonnée et légale. Mais, met-il en garde, *«ce développement ne peut se faire par le privilège des uns et le sacrifice des autres»*.

François dénonce aussi dans cette lettre une société où la vie sociale et communautaire, parce que l'on se préoccupe de l'identité personnelle, est dénaturée car elle *«impose la volonté du plus fort comme critère de vérité»*. Le Pape remercie et encourage aussi les évêques américains pour leur travail auprès des migrants, *«en annonçant Jésus-Christ et en promouvant les droits humains fondamentaux»*. Sa missive s'achève par une exhortation aux catholiques mais aussi à tous les hommes de bonne volonté *«à ne pas céder aux récits qui discriminent et causent des souffrances inutiles à nos frères et sœurs migrants et réfugiés»*.

<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2025-02/etats-unis-migrations-lettre-pape-vevques-dignite.html>

Le conseiller pour la politique migratoire des États-Unis a répondu. Le pape doit *«se concentrer sur l'Église catholique et nous laisser nous occuper des frontières. Il veut nous attaquer parce que nous assurons la sécurité de nos frontières ? Il a un mur autour du Vatican, n'est-ce pas ? (..) Nous ne pouvons pas avoir un mur autour des États-Unis »*.

L'archevêque de Chicago a réagi à la lettre du pape François aux évêques des États-Unis, dans laquelle il exprime son soutien à leur ministère de défense des droits des migrants. Il souligne que la protection et la défense de la dignité des migrants est *«la première urgence en ce moment»* aux États-Unis.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250211-le-pape-fran%C3%A7ois-critique-les-expulsions-de-migrants-par-les-%C3%A9tats-unis-la-maison-blanche-r%C3%A9plique>

<https://www.ouest-france.fr/societe/religions/pape-francois/le-pape-francois-critique-la-politique-migratoire-de-donald-trump-fe37aa1c-e851-11ef-995e-b071f34de180>

<https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2025-02/lettre-pape-vevues-americains-migrants-eglise-etats-unis.html>

## EUROPE

### **LES MIGRANTS PREMIERES VICTIMES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

Alors que se tient à Paris, le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA), chefs d'État, chefs d'entreprise, chercheurs et société civile sont appelés à se prononcer sur les risques et les limites de ses usages. Des biais discriminatoires et des pratiques abusives ont déjà été observés, en particulier dans la gestion européenne de l'immigration.

Un détecteur d'émotions pour identifier les mensonges dans un récit, un détecteur d'accent pour trouver la provenance d'un ressortissant étranger, une analyse des messages, des photos, des géolocalisations d'un *smartphone* pour vérifier une identité... voici quelques exemples de systèmes intelligents expérimentés dans l'Union européenne pour contrôler les corps et les mouvements. *"Ici, les migrations sont un laboratoire humain d'expérimentation technologique grandeur nature"*, résume une conseillère politique à l'EDRi (European Digital Rights), un réseau d'une cinquantaine d'ONG et d'experts sur les droits et libertés numériques. *"Les gouvernements et les entreprises utilisent les environnements migratoires comme une phase de test pour leurs produits, pour leurs nouveaux systèmes de contrôle."*

L'un des plus marquants a été le projet iBorderCtrl, financé partiellement par des fonds européens, qui prévoyait le déploiement de détecteurs de mensonges, basés sur l'analyse des émotions d'un individu qui entrerait sur le sol européen. *"Les visages des personnes, en particulier des demandeurs d'asile, étaient analysés pour détecter si, oui ou non, ils mentaient. Si le système considérait que la personne était un peu suspecte, les questions devenaient de plus en plus compliquées. Puis, éventuellement, on arrivait à un contrôle plus approfondi par un agent humain"*. Expérimenté dans les aéroports de Grèce, de Hongrie et de Lettonie, il ne serait officiellement plus utilisé, mais l'EDRi émet quelques doutes. *"Dans ce milieu-là, on est souvent face à une opacité complète et il est très dur d'obtenir des informations. Difficile de dire à l'heure actuelle si cette technologie est encore utilisée, mais dans tous les cas, c'est une volonté européenne que d'avoir ce genre de systèmes aux frontières."*

Drones de surveillance, caméras thermiques, capteurs divers, les technologies de surveillance sont la partie émergée de l'iceberg, la face visible de l'intelligence artificielle. Pour que ces systèmes puissent fonctionner, il leur faut un carburant : les données. L'Europe en a plusieurs en matière d'immigration. La plus connue, Eurodac – le fichier des empreintes digitales – vise à fichier les demandeurs et demandeuses d'asile appréhendés lors d'un passage de frontière de manière irrégulière. Créée en 2002, la nouvelle réforme européenne sur l'asile étend considérablement son pouvoir. En plus des empreintes, on y trouve aujourd'hui des photos pour alimenter les systèmes de reconnaissance faciale. Les conditions d'accès à Eurodac pour les autorités policières ont également été assouplies. *"Elles pourront le consulter pour des objectifs d'enquêtes criminelles, on retrouve donc cette idée que de facto, on traite les demandeurs d'asile, les réfugiés, avec une présomption d'illégalité"*. Or, ces collectes d'informations mettent de côté un principe clef : celui du consentement, condition sine qua non dans l'UE du traitement des données personnelles, et clairement encadré par le Règlement général de protection des données (RGPD). Les politiques migratoires et de contrôles

aux frontières semblent donc faire figures d'exception. Lorsqu'une personne pose le pied sur le sol européen, ses empreintes seront collectées, qu'il soit d'accord ou non. Selon l'EDRi, *"l'Union européenne est en train de construire deux standards différents. Un pour ceux qui ont les bons papiers, le bon statut migratoire, et un autre pour ceux qui ne les ont pas"*. Un nouveau cadre juridique qui a d'ailleurs été attaqué en justice. En 2021, en Allemagne, la GFF, la Société des droits civils (qui fait partie du réseau de l'EDRi) triomphe de l'Office allemand de l'immigration, condamné pour pratiques disproportionnées. Textos, données de géolocalisation, contacts, historique des appels et autres fichiers personnels étaient extraits des smartphones des demandeurs d'asile à la recherche de preuve d'identité.

Une fois les frontières passées, l'intelligence artificielle continue à prendre pour cible des étrangers, à travers sa manifestation la plus concrète : les algorithmes. Examiner les demandes de visa ou de naturalisation, attribuer un hébergement, faciliter l'organisation des expulsions, prédire les flux migratoires... la multiplication des usages fait craindre aux chercheurs une administration sans guichet, sans visage humain, entièrement automatisée. Problème : ces systèmes intelligents commettent encore beaucoup trop d'erreurs, et leur prise de décisions est loin d'être objective.

En 2023, l'association « La Quadrature du Net » révèle que le code source de la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) attribue un *"score de risque"* à chaque allocataire. La valeur de ce score est ensuite utilisée pour sélectionner ceux qui feront l'objet d'un contrôle. Parmi les critères de calcul : avoir de faibles revenus, être au chômage, ou encore être né en dehors de l'Union européenne. *"En assimilant la précarité et le soupçon de fraude, l'algorithme participe à une politique de stigmatisation et de maltraitance institutionnelle des plus défavorisés"*, estime une chargée d'étude au Gisti. Quinze ONG ont d'ailleurs attaqué cet algorithme devant le Conseil d'État en octobre 2024 au nom du droit à la protection des données personnelles et du principe de non-discrimination.

Autre exemple : l'IA a déjà été utilisée par le passé pour soutenir une prise de décision administrative. En 2023, le ministère de l'Intérieur a *"appelé à la rescousse"* le logiciel Google Bard, un outil d'aide à la prise de décision, pour traiter la demande d'asile d'une jeune Afghane. *"Ce n'est pas tant le fait que l'intelligence artificielle ait donné une réponse négative qui est choquant. C'est plutôt le fait qu'un employé du ministère de l'Intérieur appuie sa réponse sur celle de l'IA, comme si cette dernière était un argument valable dans le cadre d'une décision de justice"*, analyse la chercheuse.

En 2024, un rapport du Défenseur des droits pointait du doigt les atteintes massives aux droits des usagers de l'ANEF, l'administration numérique des étrangers en France. Conçue pour simplifier les démarches, l'interface permet le dépôt des demandes de titres de séjour en ligne. Pourtant, les dysfonctionnements sont criants et rendent la vie impossible à des milliers de ressortissants étrangers. Leurs réclamations auprès du Défenseur des droits ont augmenté de 400% en quatre ans. Des plaintes allant du simple problème de connexion aux erreurs de décisions de la plateforme. Un casse-tête numérique contre lequel il est difficile de se prémunir. *"Les services d'accompagnement déployés sont trop limités"*, constate une chargée de mission numérique droits et libertés auprès du Défenseur des droits. Selon elle, il est important que la France reconnaisse aux étrangers le droit de réaliser toute démarche par un canal humain, non dématérialisé, un accueil physique.

Autre écueil de la dématérialisation croissante des administrations : le biais discriminatoire. Puisque les systèmes intelligents sont entraînés par des êtres humains, ces derniers reproduisent leurs biais et les transmettent involontairement à l'IA. Illustration la plus concrète : les erreurs d'identification. En 2023, un homme a été arrêté aux Etats-Unis après que les logiciels de reconnaissance faciale l'aient désigné par erreur comme l'auteur de vols. *"On peut légitimement avoir des craintes sur le respect des droits, puisqu'on sait, par exemple, que le taux d'erreur est plus élevé pour les personnes non blanches"*. Comme elles sont sous représentées dans les bases de données qui



nourrissent l'apprentissage de l'IA, celle-ci sera moins fiable que lorsqu'elle devra, par exemple, se concentrer sur les personnes blanches.

## **BOSNIE- HERZEGOVINE**

Le ministre des Affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, a confirmé qu'il avait reçu une « *demande urgente* » d'accepter le retour de six citoyens de Bosnie-Herzégovine qui résideraient illégalement aux États-Unis. Il a expliqué qu'ils avaient reçu des instructions « urgentes » de l'ambassade des Etats-Unis à Sarajevo pour que l'ambassade de Bosnie-Herzégovine à Washington agisse et délivre des documents de voyage à six personnes. « *Ce qui est un peu inquiétant* », ajoute le diplomate, « *c'est l'annonce selon laquelle il pourrait s'agir d'un nombre beaucoup plus important, d'environ 170 personnes.* »

Plus de 300 000 citoyens de Bosnie-Herzégovine vivaient aux États-Unis, la plupart d'entre eux étant arrivés pendant et après la guerre dans les années 1990. La plupart d'entre eux résident légalement et sont citoyens américains. Ces dernières années, les États-Unis en ont expulsé des dizaines, après avoir révoqué leur citoyenneté au cours d'une procédure judiciaire pour avoir « *fourni des informations incorrectes* » sur leur passé de guerre lors de leur processus d'immigration. Beaucoup d'entre eux ont été extradés à la demande du parquet de Bosnie-Herzégovine et inculpés et reconnus coupables de crimes de guerre commis pendant la guerre dans les années 1990.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

## **ROYAUME-UNI**

### **Arrivée de migrants au Royaume-Uni : les routiers français payent la facture**

Cinq ans après l'entrée en vigueur du Brexit, les tensions à la frontière de Calais s'intensifient entre les chauffeurs routiers français et les autorités britanniques. Certaines entreprises menacent de cesser leurs livraisons vers le Royaume-Uni, tandis que d'autres redoutent la faillite. Presque chaque jour, des passagers clandestins s'introduisent dans les camions pour tenter de rejoindre l'Angleterre. Les transporteurs doivent payer une amende pour chaque personne interpellée. Depuis l'an dernier, leur montant a été multipliée par cinq, passant de plus de 2 000 à plus de 12 000 euros. Une manne conséquente pour les autorités britanniques, qui ont collecté près de 12 millions d'euros l'année dernière grâce à ce dispositif.

<https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/focus/20250205-arriv%C3%A9e-de-migrants-au-royaume-uni-les-routiers-fran%C3%A7ais-payent-la-facture>

### **Royaume-Uni: le gouvernement multiplie les arrestations de migrants pour travail illégal**

Les arrestations pour travail illégal n'ont jamais été aussi nombreuses, s'est réjoui le ministère de l'Intérieur britannique lundi 10 février 2025. Selon les données publiées par le Home Office, entre le 5 juillet 2024 - jour de retour au pouvoir du Labour - et le 31 janvier 2025, les contrôles et arrestations pour travail illégal ont bondi d'environ 38% par rapport à la même période un an plus tôt. Rien que pour le mois de janvier, les autorités ont effectué 609 arrestations, contre 352 en janvier 2024, après avoir réalisé 800 contrôles, notamment dans des bars à ongles, des restaurants et des épiceries. Au total, plus de 16 400 personnes ont été expulsées depuis les élections - dans le cadre, pour la moitié d'entre elles, de retour volontaire - et le gouvernement affirme que ce nombre devrait augmenter. "*J'espère que cela envoie un signal fort indiquant qu'il n'y a aucun endroit où se cacher de la loi, et nous continuerons à intensifier nos activités pour garantir que les personnes impliquées subissent toutes les conséquences de leurs actes*", a commenté le responsable de l'application de la loi au ministère de l'Intérieur.

Dans le communiqué, la ministre de l'Intérieur martèle que "les règles d'immigration doivent être respectées et appliquées", estimant que "pendant trop longtemps, les employeurs ont pu embaucher et exploiter des migrants illégaux, et trop de personnes ont pu arriver et travailler illégalement sans qu'aucune mesure de contrôle ne soit jamais prise". Toujours selon la ministre, c'est la facilité d'être embauché qui "crée une dangereuse tentation pour les gens de risquer leur vie en traversant la Manche dans une petite embarcation". Or, une analyse réalisée par le Refugee Council en 2024 montre que la plupart des personnes traversant la Manche à bord de petites embarcations sont des réfugiés, et non des migrants économiques. Le taux d'octroi de l'asile atteint 71% pour les personnes arrivées dans des "small boats" entre 2018 et juin 2024, selon les statistiques officielles. Concernant les déboutés, les deux tiers obtiennent finalement la protection internationale suite à une procédure en appel.

"Nous avons renforcé les contrôles à un niveau jamais atteint, parallèlement à la mise en œuvre d'une nouvelle législation stricte visant à éradiquer les gangs criminels qui compromettent la sécurité de nos frontières et qui s'en tirent impunément depuis bien trop longtemps", a aussi déclaré la ministre de l'Intérieur évoquant aussi la future loi immigration. Car cette recrudescence des opérations contre le travail illégal du gouvernement travailliste vient en complément d'un durcissement de l'appareil législatif. Les députés examinent lundi 10 février 2025 un projet de loi contre les passeurs qui s'inspire de la loi antiterroriste. Si le texte est adopté, les forces de l'ordre pourront interpellé une personne soupçonnée de posséder ou de partager en ligne des informations dans le but d'organiser des traversées de la Manche, et un nouveau délit - sanctionné d'une peine d'emprisonnement maximale de cinq ans - va être créé. Les forces de l'ordre seront autorisées à saisir les appareils des migrants à la frontière afin de pouvoir recueillir des informations sur les passeurs.

Avec ce texte, Londres espère freiner les traversées de la Manche par "small boats", ces fragiles embarcations pneumatiques sur lesquelles s'entassent plusieurs dizaines de personnes. L'an dernier, près de 37 000 migrants sont parvenus au Royaume-Uni en traversant la Manche, soit 25% de plus qu'en 2023. En revanche, l'année 2024 a été particulièrement meurtrière pour les exilés. Au moins 76 personnes sont mortes noyées ou étouffées. Rien que depuis le 1er janvier, 1 489 migrants ont rejoint les côtes anglaises et 4 personnes sont décédées en tentant la traversée.

### **Vivre les épreuves des migrants : six Britanniques en Somalie et Syrie en route vers l'Europe**

Au Royaume-Uni, une nouvelle télé-réalité fait polémique. Le média Channel 4 diffuse depuis lundi 3 février 2025 une émission intitulée "Go back to where you came from", "Retourne d'où tu viens" en français. Adaptée d'un format australien, l'émission met en scène six candidats qui doivent se mettre dans la peau de migrants tentant de rejoindre l'Europe. Le but du programme est d'expérimenter - ou presque - le quotidien des exilés qui viennent demander l'asile au Royaume-Uni. Parmi les six Britanniques sélectionnés, trois sont partis de Somalie et trois autres de Syrie. Certains tiennent parfois des propos anti-migrants, islamophobes et racistes.

Dès les premières minutes, les candidats mitraillent leurs opinions sur l'immigration. "Je voudrais que la Royal Navy pose des mines le long des côtes et fasse exploser les bateaux clandestins. C'est comme des rats, ils continueront de venir si on les laisse. On se fait envahir !", s'indigne l'un d'eux prénommé Dave. Un chauffeur routier et une coach découvrent Mogadiscio, la capitale de la Somalie : "L'Angleterre va finir par ressembler à ça. Comment pourraient-ils s'occuper de nos jardins quand on voit l'état des leurs ? Hé, pourquoi vous ne nettoyez pas les rues ? Il y a des déchets partout !", interpelle Nathan. "Pourquoi vous faites des enfants si vous n'avez pas d'argent ?", demande Jess. "Elle a été mariée à 13 ans, de force", lui répond une bénévole.

Le premier épisode suffit à faire changer d'avis Dave, chef cuisinier, partisan des bombes dans la Manche : "Pourquoi personne ne vient les aider ? Il faut que tout le monde voie ça. En fait, non, parce que c'est vraiment traumatisant."

Émission sensationnaliste et voyeuriste ? Ou nouvelle approche pour sensibiliser un public coupé des autres formats ? Les ONG sont partagées. La série devrait s'achever avec une traversée de la Manche à bord d'une embarcation de fortune.

## ASIE

### INDE

#### **La première vague d'expulsions de migrants indiens de l'ère Trump suscite la controverse**

Ce doit être le premier d'une longue série de vols, alors que l'immigration indienne illégale a explosé aux Etats-Unis ces dernières années. Ils sont 104 à avoir atterri à Amritsar, au Pendjab indien, État dont ces Indiens sont majoritairement issus. Du temps de l'administration Biden, l'Inde a toujours accepté de récupérer ses ressortissants, dont 1 368 ont été expulsés des États-Unis en 2024. Le ministre des Affaires étrangères a défendu cette position constante devant le Parlement jeudi 6 février 2025, promettant de lutter contre les trafiquants d'êtres humains à l'origine de ces migrations.

L'opposition est cependant vent debout après que ces migrants ont fait part de conditions de traitement jugées inhumaines. Ils auraient été menottés durant près de 40 heures, disent avoir à peine été nourris, ou avoir pu accéder à des toilettes. Une personne, du parti du Congrès, lors d'une manifestation devant le Parlement à New Delhi : « *La façon dont cette expulsion a eu lieu est humiliante et insultante. Les entasser et menotter dans un avion militaire, c'est se moquer de leurs droits humains et c'est surtout inutile. Les Américains veulent les expulser ? C'est leur droit, nous sommes préparés à les accueillir. Pourquoi les traiter de la sorte ?* » Le gouvernement de Narendra Modi, qui a toujours affiché sa proximité avec le président américain, a affirmé qu'il veillerait au traitement digne des Indiens expulsés.

<https://www.rfi.fr/fr/monde/20250206-inde-la-premi%C3%A8re-vague-d-expulsions-de-migrants-indiens-de-l-%C3%A8re-trump-suscite-la-controverse>

### OUZBEKISTAN

#### **Protéger les travailleurs migrant en Russie**

Poussés par un manque d'opportunités professionnelles et par un niveau bas des salaires, ils sont chaque année plusieurs millions, parmi lesquels de jeunes diplômés, à quitter l'Ouzbékistan pour la Russie, à la recherche d'un emploi saisonnier ou pérenne. Les travailleurs ouzbeks constituent même le plus grand groupe au sein de la communauté centrasiatique établie en Russie. On les retrouve à des postes pénibles sur les chantiers de construction, dans les champs agricoles ou au volant d'un taxi. La majorité d'entre eux vivent dans les grandes villes russes mais ils sont de plus en plus nombreux à décider de s'installer dans les régions ukrainiennes annexées, motivés par des salaires plus attractifs. « *Leur seule solution, c'est d'émigrer* » car le niveau de création d'emplois dans leur pays n'est pas assez élevé pour répondre à la demande galopante, avance la directrice de Barkaror Hayot, une organisation non-gouvernementale ouzbèke qui vient en aide aux populations migrantes.

Depuis quelques semaines, l'ONG investie la salle d'embarquement de l'aéroport de Karchi, situé au sud-est de l'Ouzbékistan, une région déshéritée. Objectif : aller à la rencontre de travailleurs en partance pour la Russie afin de les tenir informés de leurs droits, des procédures administratives obligatoires à suivre à leur arrivée ainsi que des problèmes de santé courants. « *Ils sont détendus, ils attendent leur vol*, raconte la directrice. *C'est le bon moment pour attirer leur attention* ». Les équipes se déplacent pour cela avec des tableaux mobiles et interactifs, « *une sorte*

*de kiosque à informations sur roue ».*

L'organisation, partenaire du Secours Catholique, déploie ces campagnes de sensibilisation depuis déjà plusieurs années dans les aéroports de Termez et Namangan, deux autres régions sous-développées du pays. Il est important de prévenir les personnes migrantes « *de la nécessité de se conformer à la loi afin de leur éviter de se retrouver dans des situations d'exploitation ou d'abus une fois sur place*, précise la chargée de projets au Secours Catholique. *Ceux qui ne maîtrisent pas la langue russe sont les plus vulnérables ».*

Cet accompagnement est d'autant plus important que les travailleurs migrants originaires d'Asie centrale font face à une pression accrue depuis l'attentat du Crocus Hall, à Moscou, en mars dernier. Leur quotidien, déjà difficile, vire au cauchemar, entre restrictions professionnelles, violences xénophobes et harcèlement policier. « *Des accusations fictives conduisent à les priver de leur titre de séjour et de leur autorisation de travail*, explique la chargée de projets. *Pour ne pas être renvoyés, certains essaient d'obtenir la citoyenneté russe ce qui les contraint à garnir les contingents de réservistes ».*

Le pouvoir russe, qui cherche à grossir les rangs de son armée, peut avoir recours à des méthodes plus coercitives. Des travailleurs en situation irrégulière, sous prétexte d'infractions réelles ou imaginaires, disent avoir « *signé un document pensant éviter l'expulsion et se sont finalement retrouvés enrôlés de force dans l'armée russe et envoyés sur le front ukrainien contre leur gré ».* De retour dans leur pays, ils risquent des poursuites pour mercenariat, un crime passible d'emprisonnement en Ouzbékistan. L'an dernier, six Ouzbeks ont été condamnés pour avoir participé ou tenté de participer à la guerre en Ukraine.

<https://www.secours-catholique.org/m-informer/en-action/ouzbekistan-protoger-les-travailleurs-migrant-en-russie>

## AFRIQUE

### COTE D'IVOIRE

#### **Un vaste réseau d'escroquerie piège de jeunes Ivoiriens tentés par un départ vers l'Europe**

Ils rêvaient d'un avenir meilleur en Europe. Mais leur voyage s'est arrêté brutalement au Nigéria. Un réseau bien organisé leur faisait miroiter une traversée vers l'Eldorado, moyennant entre 500 000 et 3 millions de francs CFA (4 500 euros). Une somme conséquente pour un piège bien ficelé. Une fois sur place, les choses basculent : leurs documents administratifs sont confisqués, les contacts avec l'extérieur coupés. Piégés dans un système d'exploitation, ces jeunes se retrouvent à la merci de leurs ravisseurs. Difficile pour l'heure de savoir combien ils sont.

Ces derniers mois, l'ambassade de Côte d'Ivoire à Abuja a recueilli plusieurs rescapés. Dix d'entre eux ont été rapatriés et doivent arriver ce lundi 3 février 2025 à Abidjan où ils seront accueillis par la direction des Ivoiriens de l'extérieur et l'OIM. Mais de nombreux autres restent bloqués au Nigeria, livrés à eux-mêmes.

Dans son courrier du 30 janvier 2025, la représentation diplomatique s'inquiète : "*De nombreux autres compatriotes se trouvent encore en situation de détresse au Nigeria, pris au piège des mêmes réseaux d'arnaque*".

### LIBYE

#### **Près de 50 corps de migrants retrouvés dans des fosses communes**

Dimanche 9 février 2025, le bureau du procureur général libyen a indiqué que les corps de 28 migrants ont été retrouvés dans la région de Koufra, dans l'extrême sud-est du pays. Certains

étaient blessés par balle, a précisé l'Organisation internationale des migrations (OIM). Les dépouilles ont été découvertes après une opération des forces de sécurité dans un centre de détention "illégal", tenu par un réseau de trafiquants d'êtres humains. 66 exilés, originaires d'Afrique subsaharienne, étaient retenus dans cette prison non officielle, a assuré le bureau du procureur général libyen. Les fouilles se poursuivent car selon des survivants, près de 70 personnes ont été enterrées dans une autre fosse. Une enquête a permis d'identifier l'existence d'une "bande dont les membres séquestraient des migrants irréguliers, les torturaient et les soumettaient à des traitements cruels, dégradants et inhumains". Des photos publiées sur les réseaux sociaux montraient des individus émaciés portant des cicatrices sur le visage, les membres et le dos.

Trois personnes soupçonnées de participer à ce trafic ont été arrêtées, un Libyen et deux étrangers.

Quelques jours plus tôt, une affaire similaire avait été rapportée par les autorités locales. Jeudi 6 février 2025, 19 corps d'exilés avaient déjà été découverts dans plusieurs fosses communes d'une ferme de Jikharra, à environ 440 km au sud-est de Benghazi, la deuxième plus grande ville de Libye. La direction de la sécurité du district d'Al Wahat, dont fait partie Jikharra, avait expliqué que ces décès étaient liés à des "activités de contrebande et de migration illégale (...) appartenant à un réseau de contrebande connu".

"La perte de ces vies est un nouveau rappel tragique des dangers auxquels sont confrontés les migrants qui se lancent dans des voyages périlleux", a déclaré la cheffe de mission de l'OIM en Libye. "Beaucoup trop de migrants subissent une exploitation, des violences et des abus graves au cours de ces voyages, ce qui souligne la nécessité de donner la priorité aux droits de l'Homme et de protéger les personnes en danger."

Par ailleurs, 10 cadavres ont été récupérés jeudi par des volontaires du Croissant-Rouge libyen au large de la ville de Zaouia, à l'ouest du pays. L'embarcation dans laquelle se trouvaient ces exilés avait fait naufrage dans cette zone.

## **MAROC**

### **Près de 80 000 migrants interceptés en 2024**

Jeudi 6 février 2025, le ministère marocain de l'Intérieur a communiqué les chiffres des migrants bloqués par le Maroc en 2024. Au cours de l'année, 78 685 exilés ont été interceptés alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Union européenne (UE). Parmi ces personnes, 58 % sont originaires d'Afrique de l'Ouest, 12 % d'Afrique du Nord et 9 % d'Afrique de l'Est et du Centre. En 2023, le nombre de migrants interceptés par le Maroc s'élevait à 87 000. La majorité était originaire d'Afrique subsaharienne

Le Maroc est le point de départ de plusieurs routes migratoires vers l'UE. Le pays est un partenaire de l'Union dans la lutte contre l'immigration irrégulière, principalement via des accords avec l'Espagne. "Depuis la résolution de leur crise diplomatique en 2022, le Maroc et l'Espagne ont renforcé leur coopération en matière de lutte contre l'immigration irrégulière. Ce partenariat s'est notamment traduit par des échanges accrus d'informations, des patrouilles conjointes en mer et sur terre, ainsi que le financement par l'Union européenne de programmes de contrôle des frontières et de rapatriement des migrants en situation irrégulière". Parmi les interceptions effectuées par les forces marocaines, beaucoup ont lieu à la frontière entre le Maroc et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. "Le ministère a précisé avoir enregistré 14 tentatives de franchissements collectifs vers les deux enclaves en 2024, contre six en 2023". Cette route que les migrants empruntent bien souvent à la nage avec une simple combinaison et des palmes, provoque régulièrement des drames.

Les deux autres principaux points de passage entre l'UE et le Maroc sont la route des Canaries et celle de Baléares. Deux routes maritimes où les drames sont aussi très fréquents. "Les

*autorités marocaines ont secouru 18 645 migrants en détresse à bord d'embarcations de fortune en 2024, soit une augmentation de 10,8 % par rapport à 2023", "la coopération avec l'Espagne a permis d'améliorer la surveillance maritime, avec l'utilisation de drones et de radars pour détecter les embarcations avant qu'elles ne prennent le large".*

## **MAURITANIE**

### **Nouvelle route migratoire**

Neuf corps de migrants ont été retrouvés au large de Nouadhibou, en Mauritanie, a indiqué mardi 4 février 2025 la mairie de cette ville située à près de 500 km de la capitale Nouakchott. *"Les services municipaux compétents ont procédé à l'enterrement de ces corps après qu'ils ont été [récupérés] en mer"*, peut-on lire dans le communiqué de la municipalité. La nationalité des victimes n'a pas été précisée mais la mairie a expliqué que l'enterrement s'est déroulé en présence de représentants des communautés sénégalaises et maliennes vivant à Nouadhibou, laissant penser que les défunts provenaient de ces deux pays. Les autorités ne donnent cependant pas plus d'informations sur la date du naufrage, le nombre de passagers à bord de l'embarcation, les potentiels survivants ou le pays de départ du canot.

La ville de Nouadhibou est connue pour être un lieu de départ des embarcations de migrants en route vers les Canaries. Ces dernières années, la Mauritanie avait été délaissée par les exilés qui espéraient atteindre l'archipel espagnol, privilégiant des départs depuis le Sénégal, la Gambie ou le Maroc. Mais l'an dernier, la Mauritanie est redevenue un pays de transit dans l'attente d'un passage vers les Canaries, la côte atlantique étant davantage contrôlée par les forces marocaines et sénégalaises. Le pays est même devenu le principal lieu de départs des canots arrivés dans l'archipel espagnol en 2024, selon l'ONG Caminando Fronteras.

La dégradation de la situation sécuritaire au Sahel a également joué un rôle dans l'augmentation du nombre des migrants en Mauritanie, et donc du flux vers l'Espagne. Face aux exactions de l'armée et à la menace terroriste, des dizaines de milliers de Maliens - mais aussi Nigériens et Burkinabés - ont trouvé refuge en Mauritanie ces derniers mois. Entre janvier 2023 et avril 2024, plus de 95 000 nouveaux réfugiés maliens sont arrivés dans le pays, en plus des 105 000 réfugiés précédemment enregistrés, selon le HCR. Au total, 275 000 réfugiés et demandeurs d'asile se trouvent actuellement en Mauritanie.

Fin octobre, le ministre mauritanien de la Défense, avait estimé que *"le flux de réfugiés sur le territoire mauritanien a atteint un seuil critique"*. Beaucoup d'entre eux tentent ensuite leur chance vers les Canaries. Ainsi, sur les plus de 22 000 personnes arrivées dans l'archipel espagnol au cours du premier semestre 2024, 13 000 sont parties des côtes mauritaniennes, contre environ 200 personnes l'année précédente. En 2024, les Maliens ont constitué la nationalité la plus nombreuse parmi les immigrés arrivés de manière irrégulière en Espagne. Mais ils ne sont pas les seuls. Les Sénégalais, qui fuient une crise économique et un taux de chômage très élevé dans leur pays, tentent aussi de traverser l'Atlantique depuis les côtes mauritaniennes. En outre, le renforcement des contrôles en Libye ont aussi fait émerger une nouvelle route migratoire. Des responsables espagnols se sont dit *"préoccupés"* par les arrivées aux Canaries de ressortissants du Pakistan, mais aussi de l'Afghanistan et du Yémen.

Afin d'assurer un meilleur contrôle de ses frontières, la Mauritanie touche chaque année 10 millions d'euros de l'Espagne pour la formation et l'équipement de ses garde-côtes. En échange, Nouakchott s'engage à accueillir sur le sol mauritanien les exilés entrés de manière irrégulière aux Canaries après avoir quitté le pays, et à bloquer les départs des canots. Face à l'afflux de migrants de ces dernières années, l'Union européenne a signé en mars 2024 un accord avec Nouakchott ( 210 millions d'euros) pour renforcer le contrôle des frontières de la Mauritanie.

Fin août, le chef du gouvernement espagnol est retourné en Mauritanie pour signer des

"*mémoires d'entente*" bilatéraux de "*migration circulaire*". Il s'agit de mettre en place un cadre pour permettre des entrées régulières sur le sol espagnol en fonction des besoins de main-d'œuvre. Cette migration contrôlée est censée faire une place particulière aux jeunes et aux femmes. En retour, la présidence mauritanienne s'était engagée à durcir sa législation contre l'immigration irrégulière.

## **NIGER**

### **Plus de 4 mois de protestation de demandeurs d'asile soudanais à Agadez**

À Agadez, dans le nord du Niger, un groupe de demandeurs d'asile dénoncent des conditions de vie difficiles et demandent à être réinstallés ailleurs. Originaires du Soudan, pour la plupart, ils ont été expulsés par l'Algérie voisine. D'autres encore arrivent de Libye. Ils interpellent le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

"*Nous ne voulons pas rester ici*". La phrase est écrite en anglais sur une pancarte tenue par plusieurs femmes. Sur d'autres photos ou vidéos publiées sur les réseaux sociaux, des enfants montrent des cartons sur lesquels sont inscrits des chiffres qui correspondent au nombre de jours de manifestation pacifique. Depuis septembre 2024, ce groupe de demandeurs d'asile dénonce quotidiennement ses conditions de vie difficiles. Accueillis dans le centre humanitaire près d'Agadez, qui regroupe environ 1 900 personnes en attente de l'examen de leur demande d'asile, la plupart sont originaires du Soudan. Comme ce jeune homme, la vingtaine, qui a fui son pays. Passé par l'Égypte, puis la Libye, il est arrivé au Niger en juillet 2025, après son expulsion par l'Algérie. Il demande des solutions : "*Nous sommes coincés. Et ici, l'avenir est incertain*", confie-t-il. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'inquiète des tensions grandissantes dans le centre humanitaire. L'agence onusienne reconnaît les difficultés rencontrées par les demandeurs d'asile. Elle rappelle qu'en raison du nombre de places très restreint accordées par les gouvernements, moins de 1% des réfugiés bénéficient d'une réinstallation dans un pays tiers. Et met en avant des solutions locales pour qu'ils puissent vivre et travailler au Niger.

## **SENEGAL - GAMBIE**

### **Le programme d'émigration légale vers l'Espagne provoque la cohue**

Dès 4 heures du matin lundi 3 janvier 2025, une impressionnante foule attendait l'ouverture des bureaux du ministère du Travail à Banjul, en Gambie. Les personnes espéraient pouvoir récupérer un formulaire pour participer à un programme de migration temporaire en Espagne. La semaine dernière, le gouvernement gambien avait annoncé l'ouverture du processus de présélection du programme pour ce lundi. Mais la demande était si importante qu'à l'ouverture des locaux vers 8 heures du matin, la distribution des formulaires a dû être suspendue quand des candidats à l'émigration ont escaladé l'enceinte de la cour du bâtiment et que des bagarres ont éclaté.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'accord, signé en août 2024, entre l'Espagne et la Gambie. Un accord similaire avait été conclu en avril 2021 avec le Sénégal, et les inscriptions ont elles aussi connu cette année des scènes de chaos dans la capitale.

Mardi 28 janvier 2025 à Dakar, des centaines de personnes se sont ruées dans l'enceinte d'un bureau chargé de recueillir les candidatures à des postes d'ouvriers agricoles saisonniers en Espagne. Quelque 370 candidats seront sélectionnés au Sénégal à l'issue du processus d'inscription. Pour éviter les bousculades, l'État sénégalais a dès le lendemain instauré le dépôt des dossiers en ligne.

Le partenariat entre l'Espagne et ces deux pays africains concernent principalement les métiers de l'agriculture. Les personnes éligibles à ce programme doivent être âgées de 25 à 50 ans, sans considération de diplôme, titulaires d'un passeport valide depuis au moins un an et avoir une expérience, même minime, dans la cueillette et la manutention de fruits. Elles doivent également

fournir un certificat médical et un casier judiciaire vierge. Le processus de sélection est entièrement gratuit, a par ailleurs précisé le gouvernement gambien.

Les candidats sélectionnés se verront proposer un contrat en Espagne d'une durée de trois mois, renouvelable, dans la cueillette ou le stockage de fruits. La période de travail peut néanmoins s'étaler sur au moins neuf mois. Les travailleurs étrangers s'engagent à rentrer dans leur pays à la fin de leur contrat. Dans le cadre du partenariat entre Madrid et Dakar, le taux de retour en 2024 s'est élevé à 65%, contre 40% en 2019.

Lors d'une tournée en Mauritanie, en Gambie et au Sénégal, fin août 2014, le chef du gouvernement espagnol, avait promis de développer la "*migration circulaire*", en permettant à des migrants de travailler en Espagne avec un contrat pendant une période limitée pour répondre aux besoins d'un secteur précis avant de rentrer chez eux. Dans cette région ouest-africaine, nombre de personnes migrantes, en majorité des jeunes sans emploi et en quête d'une vie meilleure, risquent leurs vies en prenant la mer pour tenter de rejoindre clandestinement les côtes européennes via les Canaries.

## **SENEGAL**

### **Cérémonie à Cayar en hommage aux migrants disparus en mer**

Samedi 8 février 2025, à Cayar, ville à environ 60 km de Dakar, connue pour être un lieu de départ des canots vers les Canaries espagnoles, une commémoration en hommage aux migrants disparus en mer a été organisée par l'association sénégalaise Boza Fii, qui se bat pour ne pas oublier les nombreux Africains et Africaines morts en tentant de rejoindre l'Europe par l'océan. Plus de 10 000 migrants sont morts en essayant de rejoindre l'Espagne, en 2024, selon l'ONG Caminando Fronteras.

Assis sur des chaises en plastique, plusieurs dizaines de curieux suivent avec attention des prises de parole sur la migration. Un nom pour chacun... migrer pour vivre, pas pour mourir... peut-on lire sur des bannières de l'association sénégalaise Boza Fii.

Des personnes qui ont perdu des proches en mer sont venues à cette commémoration : "*Mon garçon avait 19 ans. Il avait toute sa vie devant lui. J'avais des rêves pour lui, et un beau jour il est parti, comme ça. Je n'en savais rien. C'est dur.*" Ils sont nombreux dans le public à avoir tenté de rejoindre l'Europe par l'océan ou le désert, comme cet homme de 45 ans : "*Dans la pirogue, tu vois de tout. Tu vois des gens qui ne peuvent même pas se tenir. Tu vois des gens qui ne peuvent même pas manger. Tu dois aider ces gens, sinon ils vont mourir avant qu'on atteigne les Canaries. Le matin, quand on a atteint les îles espagnoles, mon propre frère est décédé dans la pirogue. On ne sait pas ce qui l'a tué*". Depuis, malgré le traumatisme, il a retenté de rejoindre l'Europe à trois reprises.

Boza Fii et ses militants demandent la liberté de circuler et dénoncent des difficultés pour obtenir les visas qui poussent les jeunes vers les pirogues. Un migrant de retour indique : "*Parfois, ils te livrent un dossier, mais on ne te rembourse pas ton argent et ça, ce n'est pas normal. Si on veut aller en Europe, on nous demande un visa... C'est donc la souffrance, quoi...*".

## **SOUDAN**

### **3 millions de soudanais réfugiés hors de leur pays**

C'est une des plus graves crises humanitaire au monde. Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un violent conflit opposant deux factions armées, les Forces de soutien rapide (FSR), et l'armée régulière. Au moins 32 000 personnes ont été tuées et la famine se répand à travers le pays, selon l'Organisation mondiale de la santé. La guerre a déraciné onze millions de Soudanais, dont près de trois millions se sont réfugiés à l'extérieur du pays.



## SYRIE

### Plus de 100 000 Syriens réfugiés en Turquie sont déjà rentrés dans leur pays

Lundi 10 février 2025, le responsable de la communication à l'autorité des postes-frontières syriens, a indiqué qu'au cours des deux mois suivant la chute de Bachar al-Assad, plus de 100 000 Syriens étaient entrés dans le pays depuis la Turquie voisine pour se réinstaller dans leur pays. Les arrivées concernent différents postes-frontières, avec environ 49 485 personnes entrées par le poste-frontière de Bab Al-Hawa, 35 834 citoyens personnes entrées par Al Salama, 7 644 personnes au poste-frontière de Kassab, 5 504 personnes au passage d'Al-Hammam et 2 438 au poste-frontière de Jarablus. Selon lui, les retours de Syriens se font également massivement depuis le Liban : "*Au cours des deux mois qui ont suivi la libération de la Syrie de l'ancien régime, le poste-frontière de Jdeidet Yabous avec le Liban a connu 627 287 passages (environ 339 000 arrivées et 288 000 départs), dont des citoyens syriens, mais aussi des ressortissants d'autres pays arabes et des étrangers non-arabes*". Il a également indiqué qu'"au cours de la même période, le poste-frontière de Nassib avec la Jordanie a accueilli 174 241 voyageurs, dont des citoyens syriens, des invités arabes et des étrangers non-arabes". Plusieurs milliers de personnes sont également entrées en Syrie en traversant la frontière irakienne au poste-frontière d'Al-Bukamal. Il a déclaré que "*le poste-frontière d'Al-Bukamal a accueilli 5 460 citoyens syriens résidant en Irak et retournant s'installer définitivement dans leur patrie, la Syrie*".

Selon les chiffres du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 207 311 citoyens syriens sont rentrés dans leur pays depuis la chute de Bachar al-Assad, le 8 décembre 2024. Mais de nombreux Syriens avaient déjà choisi de revenir dans leur pays au cours des mois précédents pour fuir les bombardements israéliens sur le Liban. Ainsi, *568 150 Syriens sont rentrés* en Syrie entre début 2024 et le 23 janvier 2025.

Aujourd'hui appelé de son nom civil Ahmad al-Chareh, l'ancien combattant a troqué l'habit militaire pour le costume cravate et est devenu président par intérim de la Syrie. "*Nous œuvrerons à former un gouvernement de transition élargi, représentatif de la diversité syrienne (...), chargé de construire les institutions de la nouvelle Syrie, en vue d'élections libres et transparentes*", avait-il promis le lendemain de sa prise de pouvoir. Dans une Syrie écrasée des décennies durant par un parti unique du Baas, le nouveau pouvoir a abrogé la Constitution, dissout le Parlement fidèle à Bachar al-Assad et démantelé l'armée.

Depuis 2011, plus de 14 millions de Syriens ont été contraints de quitter leur domicile pour leur sécurité, selon les Nations unies. Plus de 7 millions de Syriens sont toujours déplacés dans leur pays.

## TUNISIE

### À la frontière avec la Libye, les migrants "vendus comme des marchandises"

Le rapport « Traite d'état : expulsion et vente de migrants de la Tunisie vers la Libye » présenté au Parlement européen le 29 janvier 2024, est publié par le collectif "chercheurs et chercheuses X" (RRX en anglais), un groupe de chercheurs anonymes soutenu par plusieurs députés européens, le document s'appuie sur 30 témoignages de migrants subsahariens expulsés de Tunisie vers la Libye entre juin 2023 et novembre 2024.

Tous révèlent des cas de "*vente d'êtres humains aux frontières tuniso-libyennes*", ainsi qu'une interconnexion entre "*l'infrastructure qui se trouve derrière les expulsions et l'industrie de l'enlèvement dans les prisons libyennes*". D'un point de vue juridique, "*les témoignages présentés*

mettent en évidence [...] des crimes contre l'humanité", des "détentions arbitraires", de la "discrimination raciale et incitation à la haine raciale", des "disparitions forcées" ou encore de la "torture" et des "traitements inhumains et dégradants". Des accusations auxquelles n'a pas encore réagi le gouvernement tunisien. L'objectif des chercheurs avec cette étude est de "*Rouvrir le débat sur les responsabilités de l'Union européenne et des États membres dans la mise en danger de mort ou d'esclavage des personnes en déplacement*", ainsi que "*sur le statut de 'pays sûr' attribué à la Tunisie*".

Depuis le discours raciste du président tunisien, accusant les Noirs d'être la source de violences et de crimes, de nombreux témoignages attestent des abandons dans le désert par les autorités. "*Le véhicule s'est arrêté au niveau d'une montagne de sable. De l'autre côté, c'est la Libye, (décembre 2023). Les Tunisiens sont montés sur la montagne pour annoncer leur présence. Cinq minutes après, on a entendu des klaxons venus d'en face. Les policiers ont alors braqué leur kalachnikov sur nous et nous ont dit : 'Haya, haya' [allez-y] en montrant la Libye. Tout le monde avait peur*". Les forces libyennes, lourdement armées et cagoulées, forcent ensuite les Subsahariens à monter dans leur pick-up. "*Dans chaque voiture, il y avait deux militaires, l'un est le chauffeur, l'autre le gardien*". Plusieurs témoignages en 2023 évoquaient déjà des échanges d'argent au moment du transfert des migrants de la Tunisie vers la Libye. D'après le rapport des chercheurs de RRX, le prix de ces transactions oscillerait entre **40 et 300 dinars** (entre 12 et 90 euros). Les exilés sont échangés aussi contre "*du haschisch et du carburant*". "*Tous les témoins n'ont pas vu de visu de l'argent ou d'autres moyens de paiement : cela s'explique par le contexte violent et par le fait que les transactions peuvent avoir lieu la nuit*", précisent les chercheurs. "*Ils nous vendaient comme des marchandises. Les soldats tunisiens nous ont dit de traverser et de nous rendre aux camionnettes libyennes*", atteste un témoin dans l'étude. Les prisonniers vendus sont des hommes, des femmes (dont certaines étaient enceintes), des couples, des enfants et des mineurs non accompagnés. D'après un exilé cité par les chercheurs, "*les femmes avaient une valeur marchande plus élevée*".

Une fois sur le sol libyen, les migrants sont parqués dans des prisons, dans le désert, pendant quelques jours. Ils sont ensuite envoyés dans des centres de détention officiels, gérés par le Département de lutte contre la migration illégale (DCIM), formellement rattaché au ministère libyen de l'Intérieur. Ces "*ventes*" de migrants perpétrées à la frontière servent en quelque sorte de base à une seconde transaction opérée plus tard par les geôliers libyens : celle de la rançon demandée aux familles des prisonniers. Dans les centres de détention libyens, les migrants sont torturés pour extorquer de l'argent à leur famille, en échange de leur libération.

La prison d'Al Assah a déjà été mentionnée dans le rapport du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies de juin 2024 comme l'un des épicycles des violations des droits. Communément appelée "*la prison du désert*" en raison de son emplacement, "*Al Assah est le premier nœud d'un réseau de prisons en Libye au sein duquel les prisonniers 'insolvables' sont transférés et revendus*", note le rapport. "*Les personnes qui arrivent dans ces prisons blessées, malades et mal nourries à la suite de violences [...] ne reçoivent pas de soins médicaux adéquats. La violence et la torture font partie du quotidien des détenus. Les prisonniers sont forcés d'infliger des violences à d'autres détenus ; d'autres témoins ont mentionné que certains prisonniers sont morts et qu'il existe des fosses communes où les corps sont enterrés par les prisonniers eux-mêmes*", affirme RRX dans sa dernière enquête.

Malgré les multiples témoignages et rapports décrivant la situation, la Tunisie et la Libye restent partenaires de l'Union européenne dans la gestion de ses frontières extérieures. En juillet 2023, l'UE a conclu un "*partenariat stratégique*" avec la Tunisie, Celui-ci prévoit une aide de 105 millions d'euros pour lutter contre l'immigration irrégulière et une aide budgétaire directe de 150 millions d'euros. "*Une nouvelle étape importante pour traiter la crise migratoire de façon intégrée*", s'était félicitée la Première ministre italienne, invitée à la signature.

# AMERIQUE

## CANADA

### Exploitation au travail « C'est de l'esclavage moderne »

Un programme canadien intitulé « *Programme des travailleurs étrangers temporaires* » (PTET), a permis de donner la parole à de personnes migrantes. Elles illustrent le système d'exploitation en œuvre au Canada sur les salariés venus d'autres pays. Leur témoignage est accablant, eux qui décrivent leurs conditions de travail comme de « *l'esclavage moderne* ». Le constat est clair : des violations grave aux droits humains sont commises, dans un pays encore perçu positivement comme « *nation d'immigration* ». « *Des travailleurs migrants nous ont dit qu'ils étaient venus au Canada dans l'espoir de trouver un avenir meilleur, mais au lieu de cela, ils ont eu le sentiment d'avoir été traités comme des esclaves* » indique la directrice générale des recherches et du travail de plaidoyer chez Amnesty International.

Chaque année, des personnes mexicaines, guatémaltèques, jamaïquaines, indiennes, philippines, viennent au Canada pour travailler dans l'agriculture, les soins, la construction et autres secteurs en peine de recrutement chez la population canadienne. Leur arrivée s'effectue dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), lancé par les autorités canadiennes en 1973 dans le but de combler les « pénuries de main-d'œuvre ». Ce programme permet uniquement des permis de travail fermés et temporaires, ce qui signifie que les futurs salariés sont liés à un seul employeur qui exerce sur eux un plein pouvoir. Pouvoir sur de décision de la fréquence de leur salaire, pouvoir de modifier les salaires, pouvoir de décider s'ils doivent quitter le territoire. Dès leur entrée sur le territoire canadien, ils sont liés à un employeur unique qui contrôle alors tant leur statut administratif que leurs conditions de travail.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la liste d'abus que nous avons documentée : les personnes que nous avons interrogées nous ont décrit être sous-payées, être forcées à travailler de longues heures sans repos et dans des conditions dangereuses, se voir assigner des tâches qui n'étaient pas prévues dans leur contrat, vivre dans des logements surpeuplés, sans aucune intimité, ne pas être prises en charge lorsqu'elles se blessaient sur leur lieu de travail. Plusieurs témoins nous ont aussi livré être victimes d'insultes racistes et de violences physiques. La plupart des personnes interrogées n'ont pas pu bénéficier de recours pour les violations aux droits humains subies.

« *L'exploitation au travail est un résultat prévisible et systémique des visas liés à un employeur* » indique la directrice générale des recherches et du travail de plaidoyer chez Amnesty International. Cette exploitation n'est pas le résultat d'agissements isolés de quelques employeurs sans scrupules. Ce système d'exploitation est permis par le programme de visas de travail temporaire des autorités canadiennes. Le programme a été conçu de telle sorte qu'il permet des atteintes graves aux droits humains.

Pour remédier aux causes profondes des atteintes et être conforme aux obligations internationales du Canada en matière de droits humains, toute réforme devra mettre fin aux visas liés à un employeur pour les remplacer par des permis de travail ouverts. Les personnes quittant leur pays pour travailler au Canada doivent être libres de changer d'emploi et d'employeur, au même titre que les Canadiens.

<https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/canada-exploitation-au-travail-des-personnes-migrantes>

## SAINT-KITTS-ET-NEVIS

### Une pirogue avec 19 cadavres retrouvée dans les Caraïbes

Les autorités de Saint-Kitts-et-Nevis, le plus petit État des Caraïbes, ont annoncé jeudi 30 janvier 2025 avoir retrouvé au large de leurs côtes un canot avec à son bord 19 cadavres. Les garde-côtes de ce pays appartenant au Commonwealth britannique ont "*remorqué le navire (...) pour faciliter une enquête plus approfondie*" après avoir reçu une alerte mercredi entre 11h et 12h heure locale d'un "*navire à la dérive au sud-ouest*" de l'île de Nevis, ont indiqué les autorités. Selon le document, les "*occupants de l'embarcation étaient décédés avant que le bateau n'entre dans les eaux territoriales du pays*". L'état de "*décomposition avancée*" des corps laisse penser que le canot "*était en mer depuis une période prolongée*".

Certains victimes étaient originaires du Mali, d'après les documents d'identification retrouvés à bord. La police va continuer de "*travailler avec diligence pour confirmer l'identité [des personnes décédées] et comprendre les circonstances qui ont conduit à leur mort*", signale encore le communiqué.

Mais au vu de la nationalité d'une partie des passagers, peu de doutes existent sur le lieu de départ de ce bateau. L'embarcation a probablement quitté les côtes ouest-africaines dans le but de rejoindre les Canaries espagnoles avant de se perdre et de dériver à des milliers de kilomètres, de l'autre côté de l'Atlantique.

## **TRINITE-ET-TOBAGO**

### **Les autorités perdent une pirogue avec des cadavres à l'intérieur**

Samedi 25 janvier 2025, une embarcation à la dérive, a été repérée près d'une plateforme gazière, au large de Trinité-et-Tobago. Alertés, les garde-côtes trinidiens ont envoyé un patrouilleur sur place. À l'intérieur, les autorités découvrent cinq corps dans un état de décomposition avancée. Selon leur communiqué, la pirogue serait vraisemblablement partie des côtes-ouest africaines avant de dériver.

L'opération de tractage va se révéler très délicate. À minuit et demi, dimanche, les garde-côtes parviennent finalement à attacher un câble à la pirogue "*très détériorée*". Mais trois heures plus tard, alors qu'elle était ramenée vers la terre ferme dans une mer agitée, l'embarcation se détache du câble de remorquage et "*a été perdue de vue*". Après "*plusieurs heures*" de recherche, la pirogue n'a pas été retrouvée. On présume désormais qu'elle a coulé.

La responsable des relations publiques pour les garde-côtes, se justifie expliquant que "*les efforts pour sécuriser le navire ont été extrêmement difficiles en raison de son état fragile*". Elle précise que la cause de la mort des cinq migrants comptabilisés "*est inconnue*". "*Nous restons déterminés à comprendre les circonstances de cette découverte tragique*". L'embarcation voulait-elle rejoindre les Canaries espagnoles avant de se perdre et de dériver ?

Cet incident rappelle l'embarcation partie de Mauritanie avec l'espoir de rejoindre l'archipel espagnol des Canaries qui avait été retrouvée au large de Trinité-et-Tobago, avec à bord 14 cadavres en état de décomposition avancée. Selon la responsable des relations publiques, "*la construction de ce navire est étonnamment similaire à celui [du mois de mai 2021] et il est raisonnable de supposer que cette affaire est de nature similaire*".

## **USA**

### **Echanges avec le Vatican et diverses réponses (voir chapitre Vatican, ci-dessus)**

### **Premiers vols de rapatriement de migrants vénézuéliens en provenance des États-**

#### **Unis**

Depuis son entrée en fonction en janvier, le président américain a retiré le statut de

protection temporaire contre l'expulsion dont bénéficiaient environ 600 000 Vénézuéliens en raison de la crise économique et sécuritaire dans leur pays. Plus de 7,8 millions de Vénézuéliens ont émigré au cours de la dernière décennie, selon l'ONU. Une partie se trouve aux États-Unis.

Le 31 janvier 2025, un émissaire spécial du président avait rencontré le président vénézuélien à Caracas avec pour mission d'exiger que Caracas accepte le retour inconditionnel des Vénézuéliens expulsés des États-Unis - y compris les membres du *Tren de Aragua* (gang tentaculaire vénézuélien) -, et d'obtenir la libération des « otages » américains détenus au Venezuela. Il était reparti avec six Américains libérés, et le président américain avait ensuite assuré avoir obtenu satisfaction sur le premier point.

Washington, qui ne reconnaît pas la réélection du président vénézuélien, jugée frauduleuse par l'opposition, assure ne lui avoir fait aucune concession alors que le président vénézuélien a évoqué un nouveau départ dans les relations bilatérales entre deux pays, qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 2019.

Le président américain a donné son aval au départ de deux avions vers Caracas. Caracas a envoyé deux avions aux États-Unis pour rapatrier des migrants vénézuélien, a annoncé lundi 10 février 2025 le ministère des Affaires étrangères, dix jours après la visite d'un émissaire spécial de Donald Trump dans la capitale vénézuélienne.

« Le Venezuela informe son peuple et le monde que deux avions sont actuellement en route vers le sol vénézuélien [...] pour transférer sur notre territoire des compatriotes migrants vénézuéliens qui se trouvaient aux États-Unis . Le gouvernement bolivarien informe également qu'il a été notifié par le gouvernement des États-Unis d'Amérique que certaines des personnes qui rentrent au pays seraient liées à des activités criminelles ou impliquées dans les actions criminelles du *Tren de Aragua* , précise le communiqué, qui ne donne pas de détails sur les vols ni le nombre de personnes à bord ».

<https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/premiers-vols-de-rapatriement-de-migrants-venezueliens-en-provenance-des-etats-unis-68370c1c-e7f5-11ef-9afb-41e1b47a1356>

### **Immigration: face aux États «sanctuaires», le président tente la voie judiciaire**

Aux États-Unis, l'administration de Donald Trump continue à mettre en place son programme à marche forcée. Mais elle se heurte à des contestations en justice et à des oppositions organisées, notamment sur la question des expulsions de migrants. La présidence attaque donc à son tour en justice les villes et les États dits « sanctuaires ».

La première cible de l'administration Trump est l'État de l'Illinois, et en particulier sa plus grande ville, Chicago, la troisième des États-Unis en population. La ville et l'État se sont déclarées « sanctuaires » pour les migrants et ont mis en place des lois qui interdisent à la police d'arrêter des personnes en fonction de leur statut d'immigration. Ces lois limitent aussi les informations sur les immigrants que la ville et l'État peuvent partager avec les autorités fédérales.

L'administration Trump estime que ces législations sont inconstitutionnelles, car l'immigration est une compétence de l'État fédéral. Le patron de la politique d'immigration et responsable des frontières, nommé par le président, estime que les villes sanctuaires sont des sanctuaires pour les criminels. C'est à Chicago que ses services avaient envisagé de mener leurs premières rafles de migrants illégaux avant que l'information ne fuite et mette l'opération entre parenthèses. Le gouverneur de l'Illinois, démocrate, a fait savoir par un porte-parole qu'il est impatient de régler cette affaire au tribunal et que contrairement au président, l'Illinois respecte la loi.

De nombreuses villes et États, pour la plupart démocrates, ont des règles semblables à celles de l'Illinois. C'est le cas de Los Angeles, en Californie, ou à New York.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250207-immigration-face-aux-%C3%A9tats-sanctuaires-donald-trump-tente-la-voie-judiciaire>

### **La remise en cause du droit du sol : bloquée par une juge**

Une juge américaine a bloqué, mercredi 5 février 2025, la tentative du président de

remettre en cause le droit du sol, un principe garanti par la Constitution. Le droit du sol garanti jusqu'à par le 14<sup>e</sup> amendement de la Constitution des États-Unis prévoit que « *toutes les personnes nées ou naturalisées aux États-Unis, et soumises à leur juridiction, sont citoyens des États-Unis* ». Le décret devait interdire au gouvernement fédéral de délivrer des passeports, des certificats de citoyenneté ou d'autres documents aux enfants dont la mère séjourne illégalement ou temporairement aux États-Unis, et dont le père n'est pas citoyen américain ou résident permanent – titulaire de la fameuse carte verte.

Cette décision interdit *sine die* la mise en œuvre d'un des décrets les plus contestés signés par le républicain depuis sa prise de fonctions et qui devait entrer en vigueur le 19 février 2025. « *Le rejet du droit précieux à la citoyenneté causera un tort irréparable* », a fait valoir la juge fédérale lors d'une audience devant un tribunal du Maryland, selon des propos rapportés par la presse.

Plusieurs centaines de personnes se sont réunies dans la capitale de la Géorgie où vit une importante communauté d'origine latino-américaine, estimée à plus d'un million de personnes. Plusieurs manifestations ont eu lieu depuis une semaine à Atlanta, notamment dans des quartiers dans lesquels des migrants ont été arrêtés. Nancy brandit un drapeau du Mexique, pays qu'elle a quitté à l'âge de six ans. La quadragénaire a désormais la nationalité américaine, mais elle manifeste pour les autres. « *J'ai de la famille qui attend sa demande de nationalité... et ils ne veulent pas prendre le risque de venir manifester, nous explique-t-elle. C'est pour cela que je suis venue.* »

Une retraitée tient une pancarte avec la statue de la Liberté et en grosses lettres, il est écrit : « *Bienvenue* ». Quand elle raconte son bénévolat pour aider les enfants immigrés, sa voix s'étrangle. « *Les enfants ont peur. Ils se disent : "Les gens ne veulent pas de nous ici". Ils ne comprennent pas ; beaucoup d'entre eux bénéficiaient d'un statut de protection par rapport à leur pays d'origine, donc ils pensaient que tout allait bien se passer... mais ce statut a été révoqué.* »

Le système du droit d'asile ne fonctionnait déjà pas, dit-elle. « *Il ne faudrait pas devoir attendre cinq ans ou je ne sais combien de temps pour obtenir des papiers et mettre sa famille en sécurité... Je suis une mère et, à leur place, je ferais tout ce qu'il faut pour trouver un endroit sûr pour mes enfants.* »

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250206-on-ne-peut-pas-tout-accepter-sans-r%C3%A9sistance-%C3%A0-washington-manifestation-contre-l-administration-trump>

## INTERNATIONAL

### **LES MIGRANTS (4,7 % DE LA MAIN-D'ŒUVRE MONDIALE) : NECESSITE ECONOMIQUE, IMPERATIF MORAL**

Le représentant en France du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) depuis 2018 a donné quelques chiffres : relevait à mi-2024 :

environ 122,6 millions de personnes sont déplacées de force dans le monde, chiffre en constante augmentation depuis 12 ans. Il y a 43,7 millions de réfugiés, 72,1 millions de déplacés internes et 8 millions de demandeurs d'asile. 69 % des personnes déplacées de force sont accueillies dans des pays voisins ; 71 % le sont dans des pays à revenu faible ou intermédiaire ; 21 % le sont dans des pays les moins avancés ; et pour 66 % elles sont dans cette situation depuis plus de 5 ans.

Les préoccupations majeures actuelles du HCR sont les suivantes .

Routes méditerranéennes en 2023 : 270 000 arrivées par la Méditerranée, 4 110 morts et 2024 : 188 900 arrivées estimées, 2 600 morts. En l'absence de volonté politique des États de gérer

ces départs, seules sont présentes des associations telles que par exemple SOS Méditerranée.

Royaume-Uni : depuis 2019, il y a une très forte augmentation des traversées en « small boats ». En 2023 : 29 000 personnes, 27 décès ; en 2024 : 33 000 personnes, 86 décès ; en 2025 : 1 décès enregistré au 14 janvier.

Le HCR considère : qu'il ne faut pas regarder le problème uniquement comme celui du contrôle derrière la frontière française, qu'une réponse humanitaire est insuffisante, et qu'il faut prendre compte les raisons de départ : la situation dans les pays d'origine (conflits, changement climatique), des pays d'accueil qui sont également à risque.

Soudan Depuis 2023, 12 millions de personnes déplacées (8,6 millions de déplacés internes, 3,1 millions en dehors du pays). Plus de 400 000 Sud-Soudanais (qui s'étaient exilés au Soudan) sont retournés au Soudan du Sud à cause de la guerre. Les pays d'accueil sont le Soudan du Sud, le Tchad, l'Égypte, l'Ouganda, l'Éthiopie.

Syrie Actuellement 16,7 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire ; 4,8 millions de réfugiés syriens vivent dans les pays limitrophes (Liban, Turquie, Jordanie, Irak) et en Égypte. Depuis la chute du régime Assad le 8 décembre 2024, 125 000 réfugiés syriens sont rentrés en Syrie, un des problèmes rencontrés est l'accès aux services essentiels.

République démocratique du Congo : il y a 6 millions de déplacés internes, 1,1 millions de réfugiés (Ouganda, Tanzanie, Rwanda, Burundi) et 500 000 réfugiés en RDC même. 25 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire.

### **Activités du HCR en France**

EN France, le HCR est en liens constants avec l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) et la CNDA (Cour nationale du droit d'asile). Son rôle est de

**soutenir** une procédure d'asile efficace et de qualité (pour les audiences collégiales par ses 180 juges assesseurs) ;

**promouvoir** l'inclusion socio-économique des réfugiés et leur participation à la réflexion sur les solutions à apporter ;

**renforcer** les voies légales d'admission (le programme Univer facilite l'accès au cursus universitaire de 3 000 étudiants par an) ;

**assurer** une veille de la situation des demandeurs d'asile et des réfugiés ;

**mener** des actions de plaidoyer ;

**veiller** à l'application du droit d'asile ;

**informer, sensibiliser** (interventions dans les écoles, dans les collèges avec Inter'Act).

La France a les moyens de son asile. Les pays qui accueillent le plus sont des pays pauvres. **Un bon système d'accueil est celui qui rend les personnes autonomes plus rapidement, en conséquence l'État dépense moins. Au lieu de cela, on ne fait rien, et le coût final est plus grand.**

<https://reseau-chretien-immigres.fr/index.php/activites/soirees-grands-temoins>

## **TEMOIGNAGE**

A Paris, vendredi 31 janvier 2023, témoignages de nombreux travailleurs et travailleuses sans-papiers sont venus manifester contre la loi Immigration et la nouvelle circulaire Retailleau qui durcit les critères de régularisation. Un texte qui précarise davantage les exilés en situation irrégulière.

### **Ramata, Ivoirienne, en France depuis 2016**

*"Je suis très stressée, je me sens tellement menacée. Dès que je parle, je pleure... Je travaille dans le ménage, je suis en grande souffrance. Quand on n'a pas de papiers, de toute façon,*

*on souffre beaucoup. On travaille la boule au ventre. Nos employeurs nous donne 3h de travail, 5h. Parfois plus, parfois moins. Sans contrat, c'est un stress permanent. On ne sait jamais combien on va être payé.*

*J'ai la foi de travailler pourtant, mais sans papiers, tu te décourages. J'ai déposé un dossier de régularisation en 2021, il a été refusé. Je n'ai pas baissé les bras. J'ai déposé un nouveau dossier. Là où je travaille aujourd'hui, j'ai eu des fiches de paie, alors j'ai redemandé un rendez-vous à la préfecture. C'était l'année dernière. Le rendez-vous est fixé au mois de juin 2025. J'ai dû attendre un an !*

*Avec la nouvelle circulaire, que va-t-il se passer pour moi ? Il faut parler français, c'est mon cas, il faut des fiches de paie, c'est mon cas. Mais je suis quand même stressée. Si mon chef me renvoie avant le rendez-vous, je vais faire quoi ? Il faut que je travaille sans jamais m'arrêter.*

*J'ai laissé mes enfants en Côte d'Ivoire, ma dernière a un an... Je l'ai laissée pour venir ici, pensant que tout allait s'arranger, mais c'est tout le contraire. Ma fille a maintenant 9 ans, elle me demande de rentrer... Elle me manque tellement. Je lui ai dit : 'Je me bats pour toi ici, ma chérie. Je ne peux pas rentrer sinon je ne pourrai jamais revenir en France, je ne pourrai pas payer tes études plus tard'. C'est pas facile..."*

### **Awa, Ivoirienne, en France depuis 2013**

*"Je suis venue manifester par rapport à la circulaire Retailleau et à la loi Darmanin.*

*J'ai appris qu'il fallait rester 7 ans en France avant de demander une régularisation. Comment tu fais pour vivre pendant sept années sans papiers ? Moi, je travaille sous alias, parce mon employeur ne veut pas embaucher de sans-papiers. Je suis bloquée... Je n'ai pas de fiches de paie, je n'ai pas de preuves de mon travail à présenter en préfecture. Je ne peux donc pas déposer un dossier de régularisation.*

*Travailler sous alias, c'est travailler illégalement avec les papiers d'identité d'une autre personne, qui est, elle, en règle. C'est donc cet "alias" qui reçoit les fiches de paie et perçoit le salaire du travailleur sans-papiers. "L'alias" lui reverse ensuite son dû, en partie ou en intégralité. C'est un système qui précarise les sans-papiers. C'est aussi une pratique que de nombreux employeurs feignent d'ignorer.*

*J'ai aussi appris que si ton dossier est refusé, tu auras une OQTF [Obligation de quitter le territoire français]. La conséquence, c'est que de moins en moins de personnes vont aller en préfecture, il y aura moins de demandes de régularisation, les gens auront trop peur d'être expulsés.*

*Par contre je suis d'accord avec la mesure qui demande de parler un bon français. Tu ne peux pas venir dans un pays et ne pas parler sa langue."*

### **Oumar, Sénégalais, en France depuis 6 ans**

*"Je travaille dans la logistique, dans la livraison, dans le transport, dans la restauration, dans le bâtiment. Je travaille un peu partout, en fait. Quand tu n'as pas de papiers, tu ne peux pas te reposer. Tu cherches constamment à travailler. Le pire, c'est que tu t'épuises et que tu n'es pas bien payé.*

*J'ai déjà déposé un dossier de régularisation en préfecture et il a été refusé.*

*Si je recommence, que va-t-il se passer ? Ce n'est pas une bonne chose, ces OQTF [délivrées systématiquement en cas de dossier de régularisation rejeté]. C'est injuste. Je travaille pour nourrir ma famille au Sénégal. Je suis venu seul ici. Six ans que je suis là sans avoir vu ma famille... Et je ne peux pas rentrer chez moi.*

*A cause de cette loi, à cause de cette circulaire, on est bloqué.*

*Notre vie était déjà compliquée, elle va devenir infernale. Il va falloir attendre sept ans*



*avant d'avoir une chance d'être en règle ! Trois ans de présence, c'était ok, mais sept ans, c'est quasiment une vie pour nous !"*

### **Ibrahim, Sénégalais, en France depuis 7 ans**

*"Je suis là pour réclamer des droits. On est des citoyens nous aussi, on participe à faire tourner la vie économique de ce pays.*

*Regardez, on manifeste sans faire de dégradations, on manifeste pour que le peuple français nous entende aussi. On appelle tous les sans-papiers à se réveiller. Attendre 7 ans pour, au final, avoir peut-être un refus, et recevoir une OQTF... Franchement c'est pas sérieux... Maintenant les gens vont être terrifiés de sortir travailler, d'aller en préfecture.*

*On cherche du travail, c'est tout. On n'est pas des délinquants. La plupart des immigrés viennent en France pour s'intégrer, pas pour faire n'importe quoi sur le territoire français.*

*Moi, j'avais un titre de séjour d'un an qui a expiré il n'y a pas longtemps. J'ai fait ma demande de renouvellement, mais je dois attendre trois mois avant mon rendez-vous. Concrètement, je n'ai pas le droit de travailler pendant ces trois mois, comment je vais faire ? Et que se passera-t-il si je ne suis pas renouvelé ?*

*Je n'ai pas le choix, je travaille actuellement à la plonge dans un restaurant, et franchement c'est dur. Parfois, tu travailles et puis un jour, tu te présentes, on te dit : 'non, c'est fini', et tu peux rien dire.*

*Je gagne entre 900 et 1200 euros par mois. Comme tout le monde ici, je travaille juste pour survivre, c'est tout.*

*J'aimerais être régularisé et faire un meilleur boulot. Si ma situation s'améliore et se stabilise, j'aimerais faire une formation pour travailler dans la plomberie."*

### **Shawon, Bangladais, en France depuis 2020**

*"Je suis ici depuis 4 ans. Dès que je me présente pour un travail, on me demande des papiers, comme je n'en ai pas, on me refuse. Depuis mon arrivée en France, j'ai travaillé quelques mois, c'est tout. Et je n'ai pas eu de fiche de paie.*

*Sans papiers, tu n'arrives à rien.*

*Heureusement, j'ai de la famille ici pour m'aider et m'héberger. Ma femme, elle, a un titre de séjour. Mais j'aimerais faire plus, j'aimerais l'aider financièrement.*

*La circulaire Retailleau parle d'un bon niveau de français. J'ai un certificat de français de niveau A1, alors je prépare le niveau A2, pour mettre des chances de mon côté.*

*Cette circulaire, ce n'est vraiment pas une bonne chose. Je vais devoir attendre encore deux ans, jusqu'en 2027, pour atteindre les "sept ans" de présence en France et demander des papiers... C'est trop long."*